

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
UNIVERSITE MOULOUDE MAMMERI DE TIZI-OUZOU
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de Gestion
Département des sciences économiques



Mémoire de Master

En vue de l'obtention du diplôme du master en sciences économiques
Option : Economie du Développement Durable et Environnement

Croissance urbaine et développement durable
Cas de la ville nouvelle de Tamsa

Présenté par :

AMANI Lynda

Sous la direction de:

AGHARMIOU Naima

Membres du jury :

Président : **ABRIKA Blaid**

Rapporteur : **Mme AGHARMIOU Naima**

Examineur : **ALLAG Yacine**

Année : 2016 – 2017

Remerciements

Mes remerciements les plus sincères s'adressent à mon encadreur docteur madame AGHARMIOU Naima d'avoir accepté d'encadrer ce travail. Je la remercie pour sa compréhension, ses encouragements et ses orientations accordés tout au long de ce travail.

Mes remerciements vont également aux membres du jury, qui ont accepté et qui vont évaluer la qualité de mon modeste travail.

Je remercie tous les enseignants qui ont contribué à ma formation universitaire.

Je tiens à remercier également le vice recteur chargé de la planification Mr AIT AIDER , ainsi que les urbanistes du rectorat de l'université Mouloud MAMMERI pour leurs contributions en mettant à ma disposition l'information nécessaire .

Je suis aussi redevable à bon nombre de personnes extérieures qui m'ont m'aidée à enrichir ce travail, dont je cite

- Monsieur ZOUGARI Zakaria architecte enseignant chercheur à l'université Ferhat Abas de Blida

- Monsieur HEMMAR Hamid chef de service de la subdivision d'Ouaguenoun

- Les membres de L'APC d'Ouaguenoun en particulier le chef de service

Mr CHETOUANI larbi

- Les membres du Centre National d'Etudes et de Recherches Appliquées en Urbanisme en particulier Melle SI MOUSI Hassina

- Les urbanistes de l'Agence foncière et de la direction de l'urbanisme et de logement de Tizi-Ouzou

Et enfin, Je présente mes vifs remerciements à tous ceux et celles qui m'ont aidée de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à mes chers parents et mes deux chers frères pour leurs soutiens et encouragements

ABREVIATIONS UTILISEES

AADL : Agence Nationale de l' Amélioration et de développement delogement

AEP : Alimentation en Eau Potable

ACL : Agglomération Chef -Lieu

APC : Assemblée Populaire Communale

AS : Agglomération Secondaire

CNERU : Centre National d' Etudes et de Recherches Appliquées en Urbanisme

CW : Chemin de Wilaya

CES : Coefficient d' Emprise au Sol

COS : Coefficient d' Occupation du Sol

DLEP : Direction du Logement et des Equipements Publics

DUC : direction d' urbanisme et de construction

EAC : Exploitation Agricole collective

EAI : Exploitation Agricole Individuelle

IDH : Indicateur de Développement Humain

IPH : Indicateur de pauvreté humaine

LPL : Logement Public Locatif

LPP : Logement Public Participatif

LSP : Logement Social Participatif

OPGI : Organisme Public de Gestion immobilière

PDAU : Plan Directeur d' Aménagement et d' Urbanisme

POS : Plan d' Occupation des Sols

PAW : Plan d' Aménagement de Wilaya

RGPH : Recensement Général de la Population et de l' Habitat

RN : Route Nationale

SAU : Secteurs à Urbaniser

SNAT : Schéma National d' Aménagement du Territoire

SNU : Secteurs Non Urbanisables

SU : Secteurs Urbanisés

SUF : Secteurs d' Urbanisation Future

SRAT : Schéma régional d' aménagement du territoire

ZHUN : Zone d' Habitat Urbaine Nouvelle

SOMMAIRE

Introduction générale.....	1
Chapitre I : Développement durable et économie des villes, de nouvelles préoccupations pour la science économique, quelques éléments théoriques.....	7
Introduction.....	7
Section 1 : Qu'est ce que le développement durable ?	8
Section 2: Qu'est ce que l'économie des villes ?.....	19
Section 3 :Qu'est ce que le développement urbain durable ?.....	23
Conclusion.....	29
Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accélérée non accompagnée d'un développement durable.....	30
Introduction.....	30
Section 1 : Rappel sur les principales orientations de l'économie algérienne depuis 1962	
Section 2: Une explosion des villes algériennes	35
Section 3 : Une croissance urbaine sans développement durable en Algérie.....	45
Conclusion	45
Chapitre III : Tamda, ou l'illustration d'une croissance urbaine sans développement durable.....	49
Section 1 : Etat des lieux	49
Section 2 : Extension physique, chronologie d'une croissance urbaine.....	61
Section 3 : Problème de l'organisation spatiale et de développement urbain durable de la ville nouvelle Tamda.....	70
Conclusion.....	73
Chapitre IV : Que disent les instruments d'urbanisme PDAU d'Ouaguenounet POS de Tamda.....	74
Section 1 : PDAU d'Ouaguenoun, les grandes orientations.....	74
Section 2 : Les Plans d'Occupation des Sols (P.O.S) de Tamda.....	79
Section 3 : La présentation des limites des PDAU et les POS de Tamda à travers l'enquête de terrain.....	87
Conclusion.....	90
Conclusion générale	91
Annexes	93
Références bibliographiques	100
Liste des tableaux, figures, graphiques et cartes	

Introduction générale

Introduction générale

« Le développement durable est désigné comme une problématique qui concerne de manière commune l'ensemble de la planète »¹. Il désigne l'utilisation du capital économique, social et naturel de manière à répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs. Sa conception a été traitée dans différentes conférences et traités mondiaux depuis les années 1970 à ce jour dont « l'objectif est le respect simultané des trois critères, finalité sociale, efficacité économique et la prudence écologique »². La volonté étant de résoudre des difficultés au niveau global où les ressources s'épuisent, le climat se modifie, la pollution s'aggrave, les inégalités sociales se creusent au niveau local ou de nombreux problèmes se manifestent (chômage, violence, déchets, santé, éducation ...).

Les pouvoirs publics algériens ont tenté depuis l'indépendance de changer les structures héritées de la colonisation à travers la stratégie de développement entamée dès le plan triennal (1967-1969), les plans quadriennaux (1970-1973) et (1974-1977) et quinquennaux (80-84) et (85-89) enfin les plans de relance économique des années 2000.

Ces différents plans ont apporté du développement à tous les niveaux, ce qui est visible à travers la croissance urbaine notamment.

En effet, les villes algériennes connaissent à ce jour une croissance urbaine physique sur le plan démographique induite par l'exode rural et sur le plan spatial par une urbanisation effrénée. Celle-ci a été à un rythme différent durant la période post coloniale.

Un essor de l'urbanisation est observé depuis les années 1970 avec la mise en place de l'industrialisation. Différents programmes et projets de création des villes nouvelles sont permis notamment après le retour de la sécurité dans le pays et l'embellie financière permise par la hausse des prix du pétrole. Ces mutations urbaines accélérées et complexes des centres urbains ont causé des répercussions néfastes en termes de développement durable malgré l'amélioration des différents plans d'urbanisme. Comme nous tenterons de le voir dans le cadre de ce travail.

La ville nouvelle de Tamda est l'un des exemples des villes nouvelles ayant vécu une grande métamorphose urbaine. Cette ville passe d'une zone rurale périphérique à vocation agricole à une agglomération urbaine résultant de son urbanisation envahissante. En effet

¹ Françoise Navez-Bouchanine « Le développement urbain durable : « *best practice* » ou leurre méthodologique », ISBN : 9782749208398 ,article en ligne , Édition : ERES ,2007 ,p 103

² Fialaire Jacques « Les stratégies de développement durable », Editions L'Harmattan, 1 janv. 2009, p 1

différents programmes lancés par l'Etat ces dernières décennies a entraîné cette croissance urbaine à travers l'injection de grands projets, campus universitaire, établissements scolaires, différents programmes de logements sociaux et de promotions immobilières. Tout cela est fait au détriment des terres agricoles. Ce qui a généré des répercussions négatives, destructrices et irréversibles sur l'écosystème, l'homme et surtout sur l'environnement.

Cette ville nouvelle est aménagée selon les orientations et les objectifs du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU)³ qui est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine⁴, et un document qui définit les objectifs d'aménagement et fixe les orientations fondamentales de l'aménagement. Il s'agit du (PDAU) de la commune d'Ouaguenoun avec les différents plans d'occupation du sol (POS)⁵ de la localité de Tamda.

Le PDAU d'Ouaguenoun et les POS de Tamda soulignent les limites et les échecs dans la gestion et l'occupation de l'espace. Cette ville nouvelle reste en chantier permanent avec un manque de services d'accompagnement et des commodités urbaines les plus élémentaires. Elle ne semble pas présenter des critères d'un développement urbain durable.

Problématique

La problématique du développement durable est très récente. Elle date d'à peine quelques décennies et s'est préoccupée d'abord de la raréfaction des ressources naturelles et du réchauffement climatique. Dès les années 70, les chercheurs et les économistes urbains s'intéressent à l'interaction entre développement durable et développement urbain.

Deux disciplines économiques sont ainsi sollicitées, l'économie du développement durable et l'économie urbaine. A partir des acquis dans notre Master portant sur « l'économie du développement durable et de l'environnement », nos questions seront basées sur la démarche de développement durable à la ville qui se traduit par le développement urbain durable. Les recherches dans ce domaine sont très avancées dans les pays développés, ce n'est pas le cas pour les pays en développement où le développement durable reste en retrait.

En Algérie la préoccupation du développement durable constitue un des quatre piliers du SNAT⁶ 2030. Les textes de lois sont très clairs et l'urgence de prendre en compte les dimensions du développement durable sont bien soulignées. Paradoxalement, la dynamique économique permise par l'embellie financière dès les années 2000 a très souvent sacrifié la

*PDAU, Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

⁴La loi 90/29 du 01/12/1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme

*POS, Plan d'Occupation des Sols

*SNAT 2030, Loi n° 10-02 du 16 29 juin 2010 portant l'approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire

dimension du développement durable même-si la volonté affichée par les pouvoirs publics c'est l'amélioration du cadre de vie. Nous puiserons ensuite de l'économie urbaine ,pour cerner la notion de ville .

L'exemple de la ville nouvelle de Tamda est à notre sens une parfaite illustration de ce décalage entre une croissance urbaine soutenue à travers les programmes d'habitat et des équipements et un empiétement sur les perceptions même du développement durable, à savoir la protection de l'environnement et la rationalisation de l'espace. Si on observe une croissance urbaine rapide et spectaculaire elle s'est faite sans doute sur une détérioration de l'environnement, un gaspillage de l'espace. Nos enquêtes et investigations vont nous éclairer tout au long de ce travail.

Pour savoir si la ligne directrice du développement durable telle que défendue localement par le PDAU d'Ouaguenoun et les POS de Tamda est prise en compte dans l'aménagement on tentera de répondre aux questions suivantes :

Question principale

Le développement durable en tant qu'objectif et approche d'aménagement constitue-t-il un outil de maîtrise de la croissance urbaine, de l'organisation et de l'occupation de l'espace dans la ville nouvelle de Tamda ?

Sous-questions

- 1-**Est-ce que le concept du développement durable vade pair avec la croissance urbaine des villes ?
- 2-**Comment l'économie algérienne, a-t-elle favorisé les développements des projets d'aménagement et la croissance urbaine des villes depuis l'indépendance ? Pourquoi cette zone est-elle choisie pour devenir un pôle urbain ?
- 3-**Quelle est la nouvelle image de l'ancien village colonial de Tamda résultant de la croissance urbaine ces dernières années ?.
- 4-**Quel rôle devraient jouer les instruments d'urbanisme le (PDAU) d'Ouaguenoun et les POS de Tamda dans l'aménagement de cette ville nouvelle ? Est-ce pour assurer sa durabilité et protéger l'espace naturel et agricole ? Y- a-t-il concordance entre les orientations de ces plans directeurs et les retombées réelles sur le terrain ?

Hypothèses

H1-La situation de l'économie algérienne est un moteur de croissance urbaine des villes, la relance économique des années 2000 par la flambée des prix du pétrole a permis le lancement et l'amélioration des programmes et des projets urbains.

H 2 –L'ancien village de Tamda a connu une croissance urbaine ces dernières années . Elle sera promue au rang d'une grande ville par l'injection de différents projets occupant ses larges superficies agricoles

H 3-Les plans d'aménagement, le PDAU et les POS de Tamda ainsi que la réglementation du foncier et de l'espace agricole cherchent à garantir, un aménagement «harmonieux » et «rationnel » de l'espace et conduit à mettre au menu le développement durable comme objectif à atteindre dans la ville de Tamda

Objectif du travail

Dans cette recherche notre objectif est d'identifier :

- Les préoccupations économiques de l'approche du développement durable en se basant sur différents outils d'analyse des villes ;

- La dépendance de la croissance urbaine des villes algériennes aux stratégies de développement et la relance économique et le sacrifice du processus du développement durable ;

- L'évolution du bourg rural de Tamda à une ville nouvelle aménagée selon le PDAU d'Ouaguenoun portant les POS de Tamda en évaluant leurs retombées réelles sur le Terrain à propos du processus du développement durable.

Méthodologie d'approche

Pour mener à bien notre travail et aboutir à des réponses objectives à notre problématique nous nous sommes appuyés sur la méthodologie suivante :

Notre recherche est à la fois quantitative et qualitative, nous nous sommes basés sur la recherche documentaire, l'observation et l'étude du terrain suivie d'entretiens avec des responsables locaux.

En premier lieu et pour mieux comprendre les aspects théoriques entre définitions et conceptions liées aux concepts énoncés au niveau de la problématique il a été nécessaire d'effectuer une recherche bibliographique par la consultation d'ouvrages, d'articles, des lois, des thèses et mémoires et des sites internet liés au thème abordé (le développement durable ,l'urbanisme et le développement urbain durable, la croissance urbaine, la ville

durable ,la ville et le développement économique, l'économie algérienne et l'urbanisme ,la croissance urbaine en Algérie et les schémas et instruments d'urbanisme) .

Après avoir cerné différents aspects théoriques liés à la problématique nous avons procédé à un travail de terrain en nous rapprochant de responsables locaux pour compléter notre guide d'entretien composé de différentes questions ouvertes et fermées adressé aux représentants de l'APC de Ouaguenoun. Nous avons aussi essayé de recueillir des informations par un entretien aux niveaux de la direction de l'urbanisme de Tizi-Ouzou, le service de l'habitat et l'agence foncière de la wilaya.

L'enquête que nous avons menée a porté sur l'urbanisation de la ville nouvelle de Tamda .C'est ainsi que le guide d'entretien que nous avons élaboré (voir annexe) a porté sur les aspects suivants : la qualité des éléments de l'environnement , la superficie et l'espace agricole consommée par la construction des logements dans le cadre de programmes AADL, LSP, LPL, coopérative et promotions immobilières, la fonction universitaire et résidentielle et autres équipements ; la reconnaissance de cette ville à travers l'observation et les cartes ,cadre juridique et objectifs proposés par les plans d'aménagement pour le développement durable dans le territoire au futur en analysant les différents instruments d'urbanisme ; les POS de Tamda et le PDAU d'Ouaguenoun la structure et les différents programmes inscrits ; l'intégration de l'environnement dans les techniques de construction par exemple les espaces verts et boisés et les paysages, la protection de la biodiversité et les ressources naturelles de la région ,la maîtrise de l'étalement urbain et du foncier ...

La structure du travail

-Notre travail sera structuré en quatre chapitres :

-Le premier chapitre permet de faire une présentation des fondements théoriques et conceptuels du développement durable, la chronologie des conférences et les chartes de l'évolution de sa conception, ses dimensions, ses objectifs ainsi que par les principes de l'économie urbaine et les autres outils d'aménagement menant à la durabilité des villes ou encore l'urbain durable.

-Le deuxième chapitre sera consacré aux différents programmes de développement algérien menés depuis l'indépendance nationale pour la restructuration de son économie et son développement ainsi la croissance urbaine de ses villes en insistant sur l'absence de la dimension du développement durable.

Introduction générale

-Le troisième chapitre sera consacré à la présentation de Tamda et les facteurs de son évolution d'un bourg rural à un tissu urbain et les insuffisances qui lui donne actuellement une image d'une ville souffrant d'insuffisances en terme de développement et de durabilité .

-Le quatrième et dernier chapitre permet de présenter les outils d'urbanisme durable ,les programmes et les objectifs des POS de Tamda inscrits dans le PDAU de la commune d'Ouaguenoun et leurs retombées sur le terrain en citant leurs limites et carences quant à la dimension du développement durable.

***Chapitre I : Développement durable et
économie des villes, de nouvelles
préoccupations pour la science économique,
quelques éléments théoriques***

Introduction

Le développement durable est une nouvelle préoccupation mondiale qui défend de nouvelles valeurs. En considérant l'environnement et la nature, la conception du développement durable incite au respect d'un développement socio-économique pour les générations présentes sans sacrifier celui des générations futures. Les économistes ne vont s'intéresser à cette problématique que très récemment, pourtant l'école physiocrate préclassique défendait la nature comme unique source de richesse .

En devenant un centre d'intérêt pour les économistes, le DD va pénétrer de nouvelles disciplines économiques comme l'économie urbaine. D'où l'objet de ce chapitre qui va tenter de restituer l'essentiel de la littérature relative à l'économie du développement durable et de l'environnement d'une part à celle de l'économie urbaine d'autre part. L'objectif étant de donner des contours théoriques à l'agglomération étudiée, Tamda et aux questions de développement durable résultant de sa croissance.

Ainsi le chapitre 1, divisé en trois sections sera structuré de la manière suivante. Dans la première section on présentera la notion de développement durable , son évolution depuis les premiers moments de son utilisation, puis les objectifs et les principes autour desquels elle est construite. Dans la deuxième section, on cernera le deuxième aspect de notre questionnement à savoir l'économie des villes et ses différents principes. Enfin, dans la dernière section on tentera de définir la notion de développement durable relatif aux villes.

Section 1 : Qu'est ce que le développement durable ?

« Le développement durable est un concept qui désigne l'utilisation du capital économique, social et naturel pour concilier la nécessaire stimulation de la croissance économique avec les objectifs de lutte contre la pauvreté et le respect de la planète traduits par la satisfaction des générations actuelles et celles du futur¹ ». Beaucoup d'écrits sont consacrés à la démarche du développement durable impliquant les différentes disciplines scientifiques. La science économique est l'une des dernières branches à s'intéresser au développement durable en tentant de nouveaux outils d'analyse.

1.1.Définition et présentation des concepts relatifs au développement durable

« La notion de **développement** implique une évolution, une amélioration par rapport à un état de référence. Il désigne dans les sciences humaines l'amélioration des conditions et la qualité de vie d'une population et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien-être²».

La maîtrise de la notion de développement économique est à notre sens, indispensable pour comprendre la portée du développement durable.

A. Le développement économique

« Le développement économique était majoritairement pensé comme un processus de succession de quatre phases société traditionnelle, décollage économique, maturité économique et société de consommation de masse³ ».

« Le développement économique a pour objectif d'accroître les niveaux de vie des populations en leur fournissant les biens et les services qui devaient leur permettre d'atteindre le niveau quatre du développement. Il implique de le distinguer de la croissance qui est une simple augmentation des quantités de biens et services produits dans un pays. Il mesure la richesse produite sur un territoire en une année et son évolution d'une année à l'autre, telle qu'elle est prise en compte par le Produit Intérieur Brut (PIB)⁴ ». Aujourd'hui, des critères qualitatifs sont pris en compte pour mesurer le développement. Depuis 1990, on mesure le développement économique par l'indicateur de développement humain (IDH) qui prend en compte le niveau de vie, l'espérance de vie à la naissance, l'alphabétisation des adultes.

¹Pierre Jacquet, «Regards sur la Terre 2008, Développement durable : de l'équilibre à la stratégie », Article disponible en ligne à l'adresse <http://www.cairn.info/regards-sur-la-terre-2008-l-annuel-du-developpemen--9782724610437> - 2008 ?page=234.

² Mario Polèse, « le rôle des villes dans le développement économique : un autre regard », Centre - Urbanisation Culture Société, Montréal (Québec), Septembre 2010.

³ Walt Whitman, Rostow « Les cinq étapes de la croissance économique », édition, le Seuil, Paris, 1963.

⁴Mario Polèse, Richard Shearmur, « Economie urbaine et régionale », 3^{me} Edition, Economica, 2009 p 80.

Chapitre I : Développement durable et économie urbaine, de nouvelles préoccupations pour la science économique, quelques éléments théoriques

L'indicateur de pauvreté humaine (IPH) est aussi un indicateur mesurant les privations ou exclusions fondamentales que peut supporter une partie de la population.

B. La durabilité

La durabilité est selon le dictionnaire « Le Petit Larousse »⁵, « la qualité de ce qui est durable », la période de transition vers la durabilité peut se faire par le développement durable⁶. « La durabilité est un processus d'innovation et d'équilibre du territoire. Elle permet un retour d'information permanent sur les activités qui favorisent l'équilibre de l'écosystème urbain. La notion de durabilité est aujourd'hui associée à celle de développement ».

C. La durabilité selon les économistes

Les économistes tardent à se prononcer sur la question du développement durable. Avec, le développement actuel de la pensée économique relative au développement durable, on peut noter les deux thèses soutenues par les économistes : durabilité faible et durabilité forte.

- **La durabilité faible**

« Les travaux des économistes sur la durabilité faible visent à maximiser un certain critère sous différentes contraintes liées à l'épuisement des ressources naturelles. De manière générale, ils visent les contraintes liées à l'épuisement des ressources naturelles qui caractérisent l'économie considérée. Ils cherchent à vérifier si les trajectoires optimales d'évolution de l'économie ainsi définies permettent, ou non, de satisfaire les différentes générations. Il s'agit de l'approche néoclassique qui s'appuie sur une allocation optimale des ressources. La substituabilité entre les actifs naturels et les actifs fabriqués ou humains sous-jacente à la conception faible de la durabilité permet d'envisager le classement des alternatives de développement sur la base d'analyses coûts / bénéfices étendues aux capitaux naturels et construction d'indicateurs synthétiques de la durabilité faible avec prise en compte des impacts sur les générations futures⁷ ».

- **La durabilité forte**

« Les travaux relevant de la durabilité forte se distinguent de ceux de la durabilité faible par le fait que le capital naturel est considéré comme un facteur de production essentiel et spécifique.

Les économistes considèrent que le capital naturel est un facteur de production essentiel et ne peut pas à être substituable avec le capital fabriqué et /ou humain. Cette durabilité pose des problèmes

⁵Dictionnaire « Le Petit Larousse », Edition 2011, Cedex, Paris

⁷Idem , p5

à savoir la sélection des capitaux naturels critiques et la définition des normes minimales de sauvegarde au-dessous desquels ces derniers ne sauraient descendre⁸ ».

D. La notion du développement durable

La notion de développement durable est utilisée pour la première fois au début des années soixante-dix, quand des chercheurs du MIT⁹ vont parler à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm. La notion du développement durable va supplanter celle d'écodéveloppement proposée par I, SACHS.

Avec la recherche d'une croissance économique soutenue celle-ci sera officialisée aux négociations internationales portant sur l'environnement et le développement en 1987 dans le rapport Brundtland « *Notre avenir à tous* » de la commission mondiale sur l'environnement et le développement présidé par M^{me} Gro Harlem Brundtland.

« *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* »¹⁰.

Deux concepts sont inhérents à cette notion:

- Le concept de **besoins** renvoie aux besoins essentiels des plus démunis auxquels il convient d'accorder la plus grande priorité,
- « L'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale exige une capacité de l'environnement à répondre aux générations actuelles et celles du future¹¹ ».

Selon Yvette Lazzeri ,2008 « *Le développement durable signifie d'améliorer la qualité de vie tout en respectant la capacité de charge des écosystèmes sur lesquels elle repose* »¹²

⁸ Idem ,p4

⁹ Massachusetts Institute of Technology

¹⁰ Rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement (CMED) « Notre Avenir à tous »,1987.

¹¹ Thierry Libaeret, André-Jean Guérin : « Le développement durable », Edition, Paris, 2008,p1

¹²Yvette Lazzeri :« Le développement durable du concept à la mesure »,édition, L'Harmattan,Paris, 2008, p12 .

1.2. Evolutions et émergence des préoccupations économiques du concept du développement durable

1.2.1. Du développement à l'écodéveloppement

« Développement et environnement sont indissolublement liés et doivent être abordés par un changement de modalités, de contenus et d'usages de la croissance. »¹³

« L'idée d'un développement durable prend ses origines au cours des Trente Glorieuses, période durant laquelle la majorité des pays développés connurent une forte croissance du PIB et du volume des échanges internationaux. Durant ces années, à la suite de Rostow (1960), le développement économique fixant l'objectif premier assigné, à l'accroissement des niveaux de vie en fournissant aux populations en croissance les biens et les services, était « majoritairement pensé comme un processus identifié par quatre phases successives¹⁴. (Société traditionnelle, décollage économique, maturité économique et société de consommation de masse) ». « L'intégration des échanges s'est aussi accompagnée d'une montée en puissance des entreprises multinationales, qui jouent désormais un rôle crucial dans les transferts de technologies entre pays du Nord et du Sud¹⁵ ».

Cette croissance considérait le bien-être humain comme une composante essentielle du développement. Cependant, à cause du modèle occidental de développement, la surexploitation des ressources naturelles et d'incitations inopportunes, l'environnement a payé un lourd tribut aux activités économiques, aux niveaux national et mondial. Ainsi, l'importance d'améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources naturelles, la prise de conscience internationale de la vulnérabilité de la planète et la nécessité de définir des nouveaux comportements collectifs plus respectueux de l'environnement. Ce qui a amené la communauté internationale en 1972 à se réunir à STOKHOLM dans le cadre d'une conférence des Nations Unies et la publication du rapport de MEADOWS intitulé « Halte à la croissance ». Ce qui a marqué la réflexion sur un développement soutenable¹⁶. Il en a résulté d'importants débats en développant l'idée que la croissance de la population et des niveaux de vie buterait à terme sur la rareté des ressources naturelles de base (énergie, eau,

¹³ Arnaud Diemer, UBP Clermont-Ferrand, Cerdi, triangle « Développement durable plutôt qu'écodéveloppement : le nouveau gadget idéologique de l'occident ? », Colloque francophone, « Le représentations Nord Sud du développement durable », décembre, 2012, Université Blaise Pascal-IUFM Auvergne p 9

¹⁴ Charles Figuières, Hervé Guyomard, Gilles Rotillon « Le développement durable : Que peut nous apprendre l'analyse économique ? », op cité

¹⁵ Jacques Fialaire, « Les stratégies du développement durable », édition L'Harmattan 5-7, rue de l'Ecole polytechnique; 75005 Paris, 2008, p 29.

¹⁶ Organisation de coopération et de développement économiques « Le développement durable, Les grandes questions », Edition OCDE, Paris, 2001.

sols) .L'idée de retour à un état "d'équilibre" résultant du maintien à un niveau constant des populations et du capital a été en explorant d'autres modes de croissance a fait son chemin . C'est dans ce contexte que la notion d'écodéveloppement est proposée .Notion qui n'aura pas toute l'unanimité scientifique et sera remplacée par celle du développement durable .

1.2 .2 . De l'écodéveloppement au développement durable

- **Définition de l'écodéveloppement**

Ignacy Sachs (1980) définit l'écodéveloppement comme le développement des populations par elles-mêmes, utilisant au mieux les ressources naturelles, s'adaptant à un environnement qu'elles transforment sans le détruire. C'est le développement tout entier qui doit être imprégné, motivé, soutenu par la recherche d'un équilibre dynamique entre la vie et les activités collectives des groupes humains.

- **Critères de l'écodéveloppement**¹⁷

Plusieurs critères sont utilisés pour cerner la notion d'écodéveloppement

A. Critères économiques

- ✓ « Le développement équilibré des différents secteurs de l'économie et la modernisation sans cesse de l'appareil de production et l'intégration au marché international dans le respect des souverainetés nationales »;
- ✓ La sécurité alimentaire ;

B. Critères sociaux

- ✓ « Un niveau acceptable d'homogénéité sociale par un accès équitable aux ressources et aux différents services sociaux et du bien-être des individus par (le plein emploi et la distribution équitable des revenus ...etc.) » ;

C. Critères écologiques

- ✓ « La protection des capacités de renouvellement des actifs naturels en contrôlant les limites d'utilisation des ressources non renouvelables ».

D. Critères culturels

- ✓ « L'équilibre entre le respect des traditions et l'innovation et la possibilité de concevoir un programme national de façon indépendante l'autonomie personnelle, la confiance en soi alliée à une ouverture sur le monde ».

¹⁷Eric Berr, « L'écodéveloppement comme fondement d'une économie politique du développement soutenable », Revue Francophone du Développement Durable, n°2, Université Montesquieu-Bordeaux IV, GREThA (UMR CNRS 5113), octobre,2013 ,p 27

E. Critères territoriaux

- ✓ « L'instauration d'un équilibre entre les aménagements ruraux et urbains, l'amélioration des paysages urbains et l'application de stratégies de développement respectueuses de l'environnement et la lutte contre les disparités régionales ».

Tous ces critères tendent vers une appréciation globale de la durabilité du développement.

- **Chronologie des conférences du développement durable**

« En 1976, dans la continuité de STOKHOLM, se tient la première conférence des Nations Unies sur l'habitat. Parmi ses objectifs, on ressent la protection de l'environnement en milieu urbain¹⁸ ». « Après avoir identifié les nombreux problèmes qui pèsent sur la planète tels que l'épuisement des ressources naturelles, le trou de la couche d'ozone, la désertification des sols, ou encore la déforestation, le rapport Brundtland de 1987 préconise un changement profond dans les processus de développement en priorisant la protection de l'environnement, en insistant sur une redistribution équitable des richesses, en proposant de nouvelles approches techniques et scientifiques. Ceux-ci proposent des modes de régulation économique permettant une croissance harmonieuse, et fondés sur l'organisation, la maîtrise et le partage des ressources planétaires, l'accès pour tous aux produits vitaux, l'eau et l'alimentation de base, la reprise de la croissance, la modification de la qualité de croissance, la valorisation des ressources et des patrimoines locaux peu exploités, l'écodéveloppement avec les pays en voie de développement¹⁹ ». Ce rapport devient alors la base de travail pour plusieurs Conférences des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement. Depuis elle est considérée comme le texte pilier du développement durable qui devient une référence incontournable en rassemblant un nombre important des dirigeants mondiaux. La « Déclaration de Rio » instaure un programme d'action pour le 21ème siècle appelée encore « Agenda 21 » ou elle recense plus d'une centaine d'actions à entreprendre pour que « le développement durable devienne une réalité en traitant différentes questions liées à l'environnement et le développement socio-économique (lutte contre la pauvreté et les grandes épidémies, tourisme et habitat durables, préservation des ressources, lutte contre l'épuisement des sols et la déforestation, promotion de l'éducation...)»²⁰ ».

Les conférences des Etats et des représentants des organisations des pays du nord et du sud pour élargir la conception du développement durable sont résumées dans le tableau suivant :

¹⁸François Mancebo « développement durable », Edition, Armand Colin, Paris, 2008, p10

¹⁹ Analyse comparative d'indicateurs de développement durable, Étude réalisée par l'Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE).

²⁰Y. Vattelazzeri : « Le développement durable du concept à la mesure », édition, L'harmattan, Paris, 2008, p 14.

Chapitre I : Développement durable et économie urbaine, de nouvelles préoccupations pour la science économique, quelques éléments théoriques

Tableau n°1 : Chronologie des dates du développement durable

juin 1972	Stockholm	Première Conférence des Nations Unies sur l'Environnement Appel des scientifiques pour la protection de la nature
1987	Rapport Bruntland pour les Nations Unies	Pour un développement qui ne pénalise pas les générations futures». Identification des risques de l'effet de serre et la destruction de la couche d'ozone.
juin 1992	Rio de Janeiro	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement ou Sommet Planète Terre : AGENDA 21, conventions sur la biodiversité et le climat, déclaration sur les forêts. première mise en perspective des approches du Nord et du Sud.
1996	Istanbul	Sommet Habitat 2 des Nations Unies reconnaissant les villes comme leurs partenaires et confirme les engagements de Rio « pour protéger l'environnement mondial, améliorer la qualité de vie dans les établissements humains, respecter des modes durables de production, de consommation, de transport et d'urbanisation.
décembre 1997	Kyoto	Troisième « Conférence des Parties » 38pays industrialisés se sont engagés à réduire leurs émissions des principaux gaz à effet de serre d'au moins 5 % .
2002	Sommet de Johannesburg.	Le Sommet de Johannesburg a vu la participation de plus d'une centaine de chefs d'Etat et d'organisations non gouvernementales recommande une série de mesures pour réduire la pauvreté, protéger les ressources naturelles, l'agriculture et la diversité biologique.
Mai 2007	La «Charte de Leipzig sur la ville européenne durable	signée par les ministres européens en charge de l'aménagement et du développement durable, définit deux objectifs, le développement urbain intégré et une plus grande attention aux quartiers défavorisés.
2009	Conférence de Copenhague sur le climat (COP 15)	Elle a été la 15ème conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Elle s'est tenue à Copenhague (Danemark), du 7 au 18 décembre 2009.
Juin 2012	Le rapport final «L'avenir que nous voulons »	la Conférence Rio+20 organisée par les Nations-Unies souligne l'importance des dimensions culturelles du développement durable en lien direct avec les écosystèmes.

Source : Yvette Lazzeri : « Le développement durable du concept à la mesure », édition, L'harmattan, Paris, 2008.

Depuis 2012 des accords internationaux et des conférences bilatérales proposent une réforme globale des conditions écologiques, sociales, économiques et politiques mondiales en respectant la diversité culturelle. Ce qui explique la préoccupation de l'approche du développement durable.

1.3. Les dimensions et les objectifs du développement durable

Le développement durable est l'interaction de différentes dimensions pour réaliser certains objectifs dans différents domaines.

1.3.1. Les dimensions du développement durable

« Le développement durable peut être cerné à travers trois sphères, économique, sociale et environnementale. Le principe de l'interdépendance entre ces sphères constitue un élément fondamental qui semble être à la base de la forme de développement. D'autres dimensions sont ainsi apportées : la culture, l'éthique et la gouvernance pour un développement concernant tous les domaines²¹ ».

a. Dimension environnementale

« Elle Consiste à préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques, en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux .Il s'agit de l'aspect écologique dont le but est de préserver les écosystèmes et la biodiversité » .

b. Dimension sociale

« Un des éléments les plus remarquables est sans aucun doute le glissement systématique de la notion de « prise en compte » sociale pour satisfaire les besoins humains et répondre à un objectif d'équité sociale, en favorisant la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture ,pour le bien être de la population²² ».

c. Dimension économique

« Développer la croissance et l'efficacité économique à travers des modes de production et de consommation durables intégrant correctement l'ensemble des coûts externes, qu'ils soient sociaux ou environnementaux ».

²¹Y vette lazzeri : , op cité, p 18

²²Françoise Navez-Bouchanine , « Le développement urbain durable : « best practice » ou leurre méthodologique? », Espaces et sociétés 2007/4 (n° 131), p. 101-116. DOI 10.3917/esp.131.0101 article en ligne.

La figure qui suit résume l'interaction de 3 sphères et les objectifs du développement durable.

Figure01 : Les dimensions et les objectifs du développement durable



Source : www.institut-eco-pedagogie-le-developpement-durable-analyse-critique

Au plus de ces trois dimensions la gouvernance est ajoutée comme une sphère importante

1.3.2. Les principales interactions entre les trois sphères du développement durable

Le développement durable doit être à la fois économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

En lisant cette figure on peut repérer trois niveaux de développement durable

À la jonction de la sphère environnementale et la sphère économique, on trouve celle du « Viable ».

➤ ***De l'environnemental vers l'économique***

« Fonctions productives de l'environnement (ressources naturelles et rôle de réceptacle) ; coût économique de la protection de l'environnement »

➤ ***De l'économique vers l'environnemental***

« Diminuer les pressions exercées par les activités productives sur les ressources de l'environnement ; investissement dans la protection de l'environnement ; droits de propriété sur les ressources naturelles et environnementales²³ ».

²³Ronan marjolet, « La notion de développement durable dans les projets urbains français », Mémoire de DESS Université Paris 8, 2004-2005, p17

Chapitre I : Développement durable et économie urbaine, de nouvelles préoccupations pour la science économique, quelques éléments théoriques

À la jonction de la sphère du Social et de la sphère de l'Environnement, on trouve l'idée du «Vivable»²⁴

➤ De l'environnemental vers le social

« Importance des aménités environnementales pour le bien-être des individus ; diminuer les risques pour la santé et la sécurité de la dégradation de l'environnement ».

➤ Du social vers l'environnemental

« La prise de conscience par les citoyens des problèmes d'environnement par les modes de consommation sur ses différentes composantes ressources de l'environnement ».

A la jonction de la sphère économique et de celle du social, on trouve l'idée de «l'Équitable».

➤ Du social vers l'économique

Volume et qualité de la main-d'œuvre ; importance des réglementations sociales pour le fonctionnement des marchés.

➤ De l'économique vers le social

« Possibilités d'emploi et niveau de vie, répartition du revenu, financement des programmes de sécurité sociale, gestion rationnelle des pressions sur les systèmes sociaux et culturels conduisant à des perturbations et flux migratoires²⁵ ».

La conjonction des trois sphères formant en son centre «un blason vertueux» symbolisant l'idée d'un **développement Durable**.

1.3.3. Les principes du développement durable

« Le concept du développement durable correspond à une histoire et à une ambition caractérisée par un ensemble de principes²⁶. Ces principes ont été exprimés lors des différentes conférences internationales pour les mettre en œuvre par l'approche de l'Agenda 21 ». Parmi les principes les plus importants:

1. Le Principe de précaution et de prévention

« En présence d'un risque connu, des actions de prévention et de correction et de précaution doivent être mises en place en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable ».

2. Efficacité économique :

²⁴ Mathieu Baudin : « Le développement durable : nouvelle idéologie du XXI^e siècle» édition, L'harmattan, Paris, 2009, p 16,17

²⁵ Organisation de coopération et de développement économiques « Le développement durable, Les grandes questions », Edition OCDE, Paris, 2001.

²⁶ Y vetteLazzeri : op cité, p 22

« L'économie d'un pays et de ses régions doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement ».

3. Protection de l'environnement

Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement.

4. Responsabilité et solidarité internationale²⁷

« Ce principe s'exprime tant au niveau spatial et temporel pour la responsabilité et la solidarité entre les différentes générations du présent et du future et entre les pays du Nord et du Sud ainsi pour la lutte contre la pauvreté concernant tous les pays selon des responsabilités communes mais différenciées ».

5. Principe Pollueur-Payeur

« Ce principe permet d'internaliser les coûts environnementaux en incitant les personnes qui génèrent de la pollution à assumer leurs parts des coûts des mesures de prévention, de réduction du risque ».

6. Participation pour une nouvelle gouvernance

C'est l'implication des citoyens dans la prise de décisions.

Au niveau de la ville, la prise en considération des principes du développement durable vise à répondre à tous les enjeux et problèmes qui découlent de l'expansion grandissante des villes.

De ce que nous avons noté plus haut, nous pouvons dire que le développement durable est une large conception du développement économique et de l'écodéveloppement par l'interaction de ses trois dimensions. Il a évolué par la succession de conférences et protocoles pour maintenir pour les générations présentes et futures une certaine qualité de l'environnement et des conditions favorables à la survie de l'espèce humaine, sans pour autant hypothéquer celle des générations présentes.

Notre recherche porte sur la ville et le développement durable nous avons estimé nécessaire de donner un grand aperçu sur l'économie urbaine comme nous l'avons fait par la notion du développement durable .

²⁷ Idem ,p 23

Section 2: Qu'est ce que l'économie des villes ?

« La ville est un lieu des activités économiques, de répartition du travail et des fonctions diverses, par l'occupation des sols, les transports, la production industrielle, la consommation et les activités récréatives » .

« Parler de l'économie des villes c'est parler incontestablement des principes de l'économie urbaine, l'intérêt des villes dans le développement économique, le processus de proximité, de l'interaction et de l'urbanisation. Elle est un lieu producteur des économies externes positives ou négatives, de valeurs ajoutées, de plus-values, de marchés, des proximités des services²⁸ »... etc.

2.1. Définition et portée de la ville dans la législation algérienne

2.1. 1. Définition de la ville

« La ville est le lieu de concentration des hommes, de leurs activités et de leurs richesses²⁹ ». Selon les contextes et les périodes les théoriciens ont donné plusieurs aspects à la ville.

Pierre George³⁰ définit la ville comme « *groupement de population agglomérée définie par un effectif de population et par une forme d'organisation économique et sociale* ».

Trois conditions doivent être remplies à l'échelle d'une ville :

- L'agglomération de constructions qui répond à la question principale pourquoi la ville principale se développe au cœur d'un milieu, où existent déjà de petites villes secondaires antérieures.
- Certains traits sociaux regroupant les habitants d'une ville ;
- Une certaine dimension³¹.

« La ville est un lieu d'échange de toute nature, un lieu de services rendus aussi bien à sa population qu'à l'extérieur. Ces fonctions sont celles du commerce de toute dimension, des activités de services aux entreprises, banques, administrations, équipements de santé, activités juridiques, etc.³² ».

²⁸ Agarmioui Naima., 2015 /2016, Cours d'Economie Urbaine, Master 1 Développement local, Tourisme et Valorisation du Patrimoine, FSECG, UMMTO

³⁰ Pierre George, « Dictionnaire de la géographie », Paris, 1970, P400.

³¹ Maacha Dehbia ,« émergence d'un réseau et d'un pôle urbain régionaux référence empirique à la grande Kabylie»,Thèse de doctorat en science économique ,université mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou P 14 .

³² HIOUL Smain , « Mutations fonctionnelles d'un village colonial dans la logique de la croissance urbaine de Constantine », mémoire de magister université Mentouri de Constantine ,p 11

Chapitre I : Développement durable et économie urbaine, de nouvelles préoccupations pour la science économique, quelques éléments théoriques

Jacqueline Beaujeu Garnier³³ partant d'une définition conceptuelle de la ville, propose la définition suivante : « c'est une *concentration d'homme, de besoins, de possibilités de toutes sortes (travail, information ...), ayant une capacité d'organisation et de transmission* ».

2.1.2 .Définition de la ville dans la législation algérienne

L'Office National des Statistiques dans sa dernière publication sur l'armature urbaine de 2008 inspirée, de la loi n°60/2006 de 20/02 /2006 relative à l'aménagement durable du territoire définit la ville selon le nombre des habitats.

Dans l'article 3 et 4 de la même loi , la ville est définie comme « toute agglomération urbaine ayant une population et disposant de fonctions administratives, économiques, sociales et culturelles »³⁴.Le tableau suivant représente comment le niveau hiérarchique des villes est fixé et représenté dans cette loi

Tableau n° 02 : Terminologie employée dans la loi 2006-06

Strate	Définition
Ville	Agglomération urbaine ayant une taille de population supérieure à 100 000 habitants et disposant de fonctions administratives, économiques, sociales et culturelles
Ville moyenne	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 50 000 et 100 000 habitants
Petite ville	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 20 000 et 50 000 habitants
Agglomération urbaine	Espace urbain abritant une population agglomérée d'au moins 5 000 habitants
Quartier	Partie de ville délimitée sur la base d'une combinaison de données relatives à l'état du tissu urbain, à sa structure, à sa composition et au nombre d'habitants y résidant

Source : « Collections Statistiques » N° 163/2011, Série S : Statistiques Sociales, V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat armature urbaine RGPH 2008 / La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie / Office National des Statistiques, Septembre 2011

2.2. La ville au cœur de l'économie

La ville est considérée comme un phénomène économique par les éclairages que l'économie urbaine lui apporte et sa relation avec la science économique.

³³ Beaujeu-Garnier(Jacqueline), Chabot GEORGE, « Traité de géographie urbaine », Paris,1963 ,p 494.

³⁴ Idem , p 6

2.2.1. Les économies de la ville

L' économie des villes doit utiliser un raisonnement économique pour rendre compte de l'existence et de l'évolution des villes comme phénomène original d'agglomération³⁵

- **L'économie urbaine**

L'économie urbaine est une nouvelle discipline de la science économique dont l'objectif est l'analyse économique de la ville à travers ses activités.

celle-ci devient un objet d'analyse à travers 5 principes³⁶ :

- ✓ **Le principe d'agglomération**

« La ville résulte d'une évolution d'agglomérations et relève de l'économie de l'agglomération. Les économies externes ou externalités positives associées à la concentration spatiale des acteurs économiques³⁷. Elle est produite entre autres par l'accumulation dans la même ville³⁸ ».

« Les villes sont des agglomérations, au sens de concentrations spatiales d'agents économiques, mais elles sont plus que des agglomérations. Toute agglomération n'est pas une ville ».

- ✓ **Le principe d'accessibilité**

« L'activité économique cherche des localisations où l'accès est plus rapide aux facteurs de production tout en minimisant les coûts du transport. Les conditions d'accessibilité des territoires ont permis d'élargir considérablement le marché foncier, modifiant les conditions d'implantation des activités économiques et de l'habitat par la force de croissance urbaine ».

- ✓ **Le principe de la hiérarchie**

La hiérarchie des villes se fait en répondant aux questions différentes, (le nombre des villes, comment les villes se situent-elles dans l'espace, combien chaque année y-a-t-il de villes ? , Comment se répartissent-elles ?).

« Cette hiérarchie est différente d'une région et d'un pays à un autre, les modes de fonctionnement et d'organisation sont dû au fonctionnement de l'économie et la distance géographique ».

³⁵ J M. Huriot, Villes et économie : les infortunes du savoir, ISBN : 9782743011727, article en ligne ,2009

³⁶ Agharmiou Naima., 2015 /2016 , Cours d'Economie Urbaine,op cité

³⁸ Agharmiou- Naima, op .Cité pages, 24 ,25 .

✓ **Le principe de la compétitivité**

La ville est un lieu de développement économique, de production de biens et des services afin de satisfaire les besoins locaux et ceux de l'extérieur.

✓ **Le principe d'interaction spatiale**

« La ville domine l'organisation de l'économie et constitue le cadre pertinent d'analyse des interactions économiques. Elle n'existe que comme un système d'interactions, entre ses composantes et avec l'extérieur, le monde rural et/ou les autres villes. Toute les activités localisées dans un espace physique ont des rapports avec le milieu environnant. Chacune de ces activités exerce à son tour une influence sur les mouvements des facteurs de production et les mouvements migratoires de la population³⁹ ».

Ces différents principes sont appréhendés à travers des choix, modèles et théories qui tentent de cerner la ville comme objet de la science économique.

« Les économies d'urbanisation sont les économies externes dont profitent toutes les industries localisées dans une grande ville⁴⁰ ».

2.2.2. La ville et le développement économique

L'histoire du monde depuis la révolution industrielle a démontré que la ville et le développement économique sont indissociables ; aucun pays n'a réussi à s'industrialiser et à s'enrichir sans aussi s'urbaniser. « La relation positive entre niveaux de richesse (mesurés en termes de PIB ou de revenu par habitant et niveaux d'urbanisation) est bien documentée⁴¹ ».

« Il existe donc une relation bien établie entre l'urbanisation et le développement économique, elle est l'une de ses conséquences incontournables. Les grandes villes portuaires des pays développés sont probablement celles où les économies d'agglomération ont le plus de chance de se manifester du fait de son ouverture sur le monde extérieur⁴² ».

Les grandes villes constituent par ailleurs des lieux d'urbanité, de civilité qui en font des foyers de civilisation ; des lieux privilégiés d'échanges, de rencontres, de culture, d'identité, de confrontation ; de brassage d'idées, de personnes, de biens et d'informations qui génèrent des liens sociaux. Ces villes apportent une certaine sécurité en raison de leur économie

³⁹ R. Camagni, « principes et modèles de l'économie urbaine », édition Economica, 1985

⁴⁰ Agharmiou- Naima, op. Cité

⁴¹ Mario Polèse, « le rôle des villes dans le développement économique : un autre regard », op cite, p 7 .

⁴² Jean-Claud Prager, Jacques-François Thisse, « économie géographique du développement », édition, la découverte, Paris, 2010 ,p 37.

diversifiée, de leur « large éventail d'activités et d'un marché de l'emploi aux gammes de qualification étendues »⁴³.

Section3 :Qu'est ce que le développement urbain durable

Le développement durable et le développement urbain sont indissociables dès lors que la majorité de la population vit en ville. Dans cette section, on traitera de la notion de ville durable en l'abordant sous l'angle de l'urbain car « l'intitulé « urbain durable » a été préféré à celui de ville durable puisque il est plus adéquat pour rendre compte du contexte urbain actuel⁴⁴ ».

3.1. La notion du développement urbain durable

Dans notre contexte, on a défini le développement comme une évolution ou une croissance.

- **La croissance urbaine**

*La croissance urbaine peut se définir comme étant un processus d'accroissement démographique (croissance de la population urbaine)et/ou spatiale (extension, étalement...) des unités urbaines »*⁴⁵.Elle repose sur les deux phénomènes, la croissance démographique et la ville comme lieu d'activité des hommes.

« Deux principales formes de croissance urbaine peuvent néanmoins être identifiées, l'étalement urbain, c'est à dire le développement extensif et peu dense de l'urbanisation autour des centres urbains et le mitage des espaces périurbains et ruraux par un développement progressif et anarchique des constructions dans les paysages naturels ou agricoles⁴⁶ ».

Le phénomène urbain peut être mesuré à partir de quatre grandeurs:

1. L'effectif de la population urbaine ;
2. Le taux d'urbanisation ou degré d'urbanisation ;
3. Ratio de la population urbaine à la population rurale ;
4. La mesure du rythme d'urbanisation.

⁴³ Jean-Pierre Piéchaud,«4D - l'Encyclopédie du développement durable », éditions des Récollets, N°11 – Paris, Juin 2006 .

⁴⁴ Cynthia GHORRA-GOBIN, « qu'est ce qui institue l'urbain durable » synthèse réalisée à la direction de l'urbanisme ministère de l'écologie et du développement durable, Paris , octobre 2008

⁴⁵Collections Statistiques N° 163/2011, Série S : Statistiques Sociales, V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat armature urbaine RGPH 2008 / La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie / Office National des Statistiques, Septembre 2011.

⁴⁶Pierre merlin, « La croissance urbaine »,1^{re} Edition, Presse universitaire de France, Paris, juillet, 1994 p 19e

Chapitre I : Développement durable et économie urbaine, de nouvelles préoccupations pour la science économique, quelques éléments théoriques

La croissance urbaine engendre des conséquences pour l'espace et l'environnement de la ville notamment, la consommation excessive d'espace pour l'urbanisation, la banalisation et l'uniformisation des paysages et la disparition des espaces naturels et agricoles de qualité.

Ce sont tous ces aspects que nous mobiliserons dans le cadre de cette recherche.

Le développement urbain se résume à l'aménagement et à la restructuration de l'espace urbain dans ses grandes lignes.

« Le développement urbain durable est une injonction que s'appliquent aujourd'hui la grande majorité des villes qui s'affirment comme des acteurs locaux, revendiquent leur unicité et organise la collecte régulière d'informations sur les activités favorisant l'équilibre de l'écosystème urbain⁴⁷ ».

« La croissance urbaine n'a tout son sens que si l'un des trois critères suivants se vérifie ».

Le développement urbain devra rimer avec la volonté d'une urbanisation cohérente et équilibrée d'une unité de la ville construite autour de principes fondateurs comme la diversité de l'habitat, et la qualité architecturale des constructions ,l'échelle humaine qui donne une âme à la ville ,l'esthétique environnementale en ce qui concerne le paysage, les espaces verts ,une offre de services sociaux et culturels, ainsi que des activités économiques au sens large ,la recherche permanente de l'harmonie sociale par la convivialité, le civisme et l'écoute des citoyens⁴⁸ ».

- **la ville durable**

Les villes sont des territoires comportant, à des degrés divers, des gisements de ressources (espaces naturels ou bâtis, d'intérêt historique, architectural, urbain ou paysager, friches, zones éco systémiques sensibles,...) qui peuvent être protégés et mis en valeur pour améliorer la qualité de vie et satisfaire les besoins des générations actuelles et futures.

Le concept de « ville durable » a pris le pas sur celui de « ville écologique »⁴⁹ à la première Conférence des Villes Durables Européennes organisé au Danemark, dans une ville de danoise en 1994. La ville durable ayant un rôle essentiel à jouer pour faire évoluer les

⁴⁷Hélène Chelzen et Pierre Pech, « Quelle image de la ville pour un projet de développement urbain durable ? L'exemple d'Aubervilliers », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, En ligne, 11 décembre 2011

⁴⁸Kouam Prosper Yao, « développement urbain des quartiers précaires, à Abidjan, mémoire de master ,2010

⁴⁹Voiron-Canicio Christine, 2005, « La ville e l'enjeu du développement durable », Université de Nice Sophia, ISSN électronique 1772-9971 article en ligne.

habitudes de vie, de production et de consommation et les structures environnementales comme «une ville qui se met en marche vers le développement durable⁵⁰ ».

- **Les critères de la ville durable**

« La ville durable, comme projet politique, social, économique et environnemental et comme outil d'aménagement urbain, offre une politique de la ville renouvelée. Elle s'attache à préserver les capacités de vie et des potentialités de choix des générations futures . C'est une ville compacte et polycentrique qui protège la campagne, rassemble et intègre les communautés dans des quartiers et optimise la proximité ⁵¹».

La ville durable est l'expression d'une vision à long terme du devenir d'un territoire, prenant en compte de façon concomitante les limites écologiques de la planète, l'accès pour tous aux services essentiels, les stratégies et pratiques de l'aménagement et le développement urbain durables.

3. 2. Démarches et outils pour une maîtrise urbaine et une mise en œuvre du développement durable à l'échelle des villes

Pour assurer la durabilité et l'évaluation stratégique des effets de toutes les initiatives sur l'environnement à l'échelle des villes plusieurs outils et démarches⁵² peuvent être adoptés.

La ville durable doit s'appuyer sur des objectifs stratégiques qui traduisent un développement urbain durable et d'un projet d'aménagement durable figurant dans L'urbanisme durable

3.2.1. Leviers de changement vers un développement urbain durable

« Le changement vers le développement durable se fait par l'application des systèmes d'écogestion des ressources urbaines ; requalification des espaces urbains et préservation de la qualité du sol ; l'enjeu de l'économie spatiale ; la maîtrise des risques environnementaux liés à l'urbanisation extensive de la mobilité et l'étalement urbain en optant pour les outils d'un urbanisme durable, contrôler les émissions polluantes, grâce à une gestion intégrée des ressources, localisation de l'urbanisation et des bâtiments en fonction des caractéristiques climatiques et géographiques.

⁵⁰Charte d'Aalborg adoptée par les participants à la Conférence européenne sur les villes durables qui s'est tenue à Aalborg, Danemark, le 27 mai 1994).

⁵¹Richard Rogers, « Des villes pour une petite planète », édition Le Moniteur, 2000, Paris, p 214

⁵²Régine Cattin, op, cité .

Notre réflexion s'inscrit de façon plus large sur les outils et les principes d'un urbanisme durable ⁵³».

3.2.2. Les outils d'un urbanisme durable :

Pour mettre en œuvre un développement durable urbain des villes, différents axes sont présentés.

A. Une économie urbaine orientée vers une durabilité

Le facteur limitant de développement économique est le capital naturel représentant l'atmosphère, le sol, l'eau et les forêts. A cet effet ,il faut investir en conservant les différentes composantes du capital (réserves en eaux souterraines, sols, habitats, etc), favoriser la croissance du capital naturel en réduisant notre niveau d'exploitation des différentes ressources et énergies non-renouvelables, soulager et alléger la pression sur les réserves en capital naturel en constituant de nouvelles ressources (par exemple sous forme de parcs récréatifs communaux,) ,accroître le rendement final des produits (bâtiments à faible consommation énergétique, transports urbains respectueux de l'environnement) ⁵⁴.

B. L'Agenda 21

« L'agenda 21 est un programme d'actions exposant les grands problèmes de l'environnement et de développement, à l'aube de ce XXI^e siècle. Il est l'une des principales recommandations du sommet de la terre de Rio⁵⁵ en 1992, ratifié par les 173 chefs d'Etat et gouvernements présents au Sommet de Rio en 1992 ». Il implique les gouvernements, les institutions du développement, les organismes des Nations unies et les groupes de secteurs indépendants, dans tous les domaines où l'activité humaine économique affecte l'environnement. Le programme Action 21 reste le cadre de référence pour tous les agendas locaux (AL21). Il comporte 2 500 recommandations regroupées en 40 chapitres et quatre sections: dimensions sociales et économiques, conservation et gestion des ressources aux fins du développement, renforcement du rôle des principaux groupes, moyens d'exécution. Il suppose la mise en application des principes du développement durable et définit les objectifs et les moyens d'exécution.

Un autre programme issu de l'agenda 21est l'agenda 21 local qui est défini comme un programme d'actions portant les objectifs et les moyens de mise en œuvre du

⁵³ Ronan marjolet, « La notion de développement durable dans les projets urbains français », Mémoire de DESS Université Paris 8, 2004-2005 .

⁵⁴ Idem p 06.

⁵⁵ L'encyclopédie du développement durable édition des récoltes N°11 - Juin 2006

développement durable du territoire⁵⁶. Il est recommandé dans tous les pays aux collectivités locales dans leur ensemble afin d'obtenir des informations positives auprès des citoyens, des organismes locaux communaux, des entreprises commerciales et industrielles et parvenir à un large consensus ainsi à une meilleure formulation des stratégies les plus adéquates.

C. Le principe des quartiers durables

Le quartier durable est une unité urbaine respectant le développement durable en minimisant son impact sur l'environnement en répondant à des enjeux globaux et locaux (biodiversité, empreinte écologique, resserrement urbain, bien être environnemental).

La construction d'éco quartiers est une approche et un modèle du développement urbain durable caractérisés par une haute qualité environnementale, une desserte en transports publics de bonne qualité, de nombreux espaces verts et des services de proximité destinée à répondre efficacement aux problèmes urbains tels que l'étalement des villes, la dégradation des paysages, la nuisance des flux de transport ou les mauvaises conditions d'habitat⁵⁷.

Il s'agit là d'outils utilisés dans les pays développés où la notion d'éco-quartier est en avance. Pour le cas de la ville de Tizi-Ouzou, par exemple, on observe depuis quelques années la mise en place de nouvelles initiatives relatives au développement, il s'agit de quartiers pilotes pour une gestion durable des déchets ménagers. Nous sommes loin des quartiers durables tels qu'on les voit dans les pays développés, mais de telles initiatives illustrent du souci de la société et des citoyens d'intégrer dans le quotidien les préoccupations du développement durable (exemple cité des fonctionnaires) dans la ville de Tizi-Ouzou.

D. La maîtrise foncière

« La maîtrise foncière est un élément déterminant de la politique d'urbanisme or, pas de ville durable sans un usage rationnel du sol⁵⁸ »

La maîtrise du foncier et la volonté politique sont des sujets de préoccupation majeure à différentes échelles pour appliquer les principes du développement durable remettant en cause la croissance urbaine, ou l'étalement urbain défini comme accroissement de la taille d'une ville plus importante que l'augmentation de la population. « Elle permet de diminuer les dangers de l'extension urbaine périphérique et recentrer la ville sur elle-même, utiliser plusieurs leviers d'action tels que la recomposition d'espaces publics, la restructuration des

⁵⁶Redjal Omar, « vers un développement urbain durable », mémoire de Magister, université Mentouri, 2005, p 32

⁵⁷Régine Cattin, op, cité, p 76.

⁵⁸Sandra Moatti, op cité

friches urbaines, la densification des zones peu ou mal construites et la préservation des espaces verts ,réserver à temps les terrains nécessaires pour réaliser des opérations publiques (habitat social et équipement collectif) ,appliquer plus facilement les mesures environnementales préconisées dans les textes et les règlements d'urbanisme ; Acquérir les terrains à meilleur prix et préserver l'avenir en laissant des alternatives possibles quant à la destination des terrains ».

La maîtrise foncière nécessite de mesurer la consommation d'espace due à la croissance spatiale et de déterminer avec pertinence les éléments qui peuvent caractériser cette consommation, puis de disposer de sources de données qui permettent de les quantifier⁵⁹.

En Algérie la maîtrise foncière ou l'organisation spatiale est outillée par la planification urbaine par le biais des plans d'urbanismes, les PDAU et les POS.

E. Les outils législatifs pour un territoire et une ville durable

Les élus locaux ont à leur disposition, différents outils précieux, documents portant sur différents schémas et plans d'urbanisme, à différentes échelles pour aller dans le sens d'un urbanisme durable, maîtriser et planifier l'espace urbain et fixer la destination des sols.

- **Les schémas directeurs d'aménagement**

« Ce sont des schémas directeurs des grandes infrastructures et services collectifs d'intérêt national ou régional, élaborés selon les prescriptions de la loi relative à l'aménagement et au développement durable . Ils fixent et précisent les orientations et prescriptions à l'échelle nationale ou régionale élaborés à partir des orientations du SNAT en prenant en considération les spécificités régionales afin de faire participer les acteurs locaux aux actions⁶⁰ et aux programmes Nord (Centre-Est-Ouest), Sud (Centre Est-Ouest), Hauts Plateaux (Centre-Est-Ouest) .L'exemple des schémas les plus utilisés, les schémas directeurs d'aménagement du territoire (SNAT),le schéma directeur de protection des espaces agricoles, le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT) ».

- **Les plans locaux d'urbanisme (PLU)**

En Algérie l'élaboration des (PLU) s'inscrit dans une logique d'organisation de l'occupation des sols, par exemple les plans d'occupation des sols (POS). Les PLU définissent aussi les projets d'aménagement et de développement durable de la commune tels que les plans d'aménagement et d'urbanisme(PDAU) ,les directives territoriales

⁵⁹ Françoise Nirascou « Urbanisation et consommation de l'espace, une question de mesure », La Revue du Commissariat Générale au Développement Durable (CGDD), Mars 2012 ,p 5.

⁶⁰ Tessa Ahmed, « La politique d'aménagement du territoire du déclin à la relance (1990-2004) » Revue Campus N° 1, université Mouloud Mammeri, Faculté des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion.

Chapitre I : Développement durable et économie urbaine, de nouvelles préoccupations pour la science économique, quelques éléments théoriques

d'aménagement (DTA), les plans de déplacements urbains (PDU), les programmes locaux d'habitat (PLH). Ils doivent être compatibles avec les dispositions locales d'urbanisme.

« La ville est un moteur de développement, les élus locaux et ses habitants peuvent garantir sa durabilité, notamment la protection de son environnement, l'utilisation rationnelle de son espace et un développement socio-économique tout en maîtrisant sa croissance urbaine considérant le rôle des outils d'urbanisme pour l'enjeu du développement urbain durable⁶¹ ».

⁶¹ Mario Polèse, Richard Shearmur, « Economie urbaine et régionale », 3^{me} Edition, economica, 2009, p 80.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons tenté de donner des éclairages théoriques sur les deux facettes de notre recherche à savoir le développement durable et la ville.

Mobiliser les deux grandes disciplines économiques du développement durable et économie urbaine fondées sur l'étude spatiale n'est pas chose aisée, mais cela nous a permis de noter que le développement durable est un processus de l'amélioration de l'état existant, équilibré et continu dans l'intérêt général visant à assurer la pérennité de nos sociétés, de notre écosystème et de notre économie sur le long terme, en assurant la responsabilité, la solidarité et l'équité intergénérationnelle et en articulant les différentes échelles. Ses différents principes et critères peuvent être appliqués à l'échelle de la ville qui est source de développement économique par ses différents principes et fonctions économiques tout en utilisant les différents outils et démarches d'aménagement cohérents et d'urbanisme durable.

***Chapitre II : En Algérie, une croissance
urbaine accélérée non accompagnée d'un
développement durable***

Introduction

Après l'indépendance, une politique de développement s'est avérée nécessaire afin de sortir du sous-développement. C'est ainsi que le modèle des industries industrialisantes a été expérimenté à travers la mise en place d'un tissu industriel orienté vers les industries lourdes. Mais dès le début des années 80, un processus de restructuration économique est enclenché afin de corriger les erreurs du passé. La crise de 1986 va mettre fin à cette entreprise puisque l'Algérie va vite rentrer dans une nouvelle ère d'ajustement structurel, de libéralisation de l'économie. La libéralisation progressive et la relance de l'économie permis par une embellie financière dans les années 2000 grâce aux augmentations des prix des hydrocarbures a bouleversé l'économie algérienne. La phase difficile de l'ajustement structurel a entraîné un exode rural massif vers les villes et une urbanisation accélérée et anarchique ayant évolué durant le temps et dans l'espace sans respecter les hiérarchies spatiales et l'aménagement réglementaire. Ce qui a engendré des incidences négatives sur l'environnement.

Le présent chapitre est subdivisé en trois sections. Dans la première section nous donnerons un aperçu sur les principales orientations de l'économie algérienne depuis 1962, à travers la présentation de la stratégie de développement durant la période de planification économique et les prémisses de l'économie de marché. Ensuite la deuxième section portera sur la croissance démographique et l'essor de l'urbanisation en Algérie depuis le départ des colons. Enfin la troisième section sera consacrée sur le développement durable en Algérie et les conséquences néfastes qu'il subit de l'urbanisation effrénée.

Section 1 : Rappel sur les principales orientations de l'économie algérienne depuis 1962

Faire un rappel sur les principales orientations de l'économie algérienne depuis 1962 nous semble indispensable pour cerner les étapes du développement économique et social, de planification économique et de changement afin de comprendre l'impact sur le développement et la croissance urbaine nationale .

1.1. La période d'une économie planifiée

« L'Algérie a tenté de restaurer les bases d'un Etat, adopter un modèle de développement cohérent, durable et crédible, mettre en œuvre une stratégie de développement devenant incontournable afin de changer la structure de l'économie coloniale ,rattraper son retard et se placer dans le peloton des pays émergents¹ ».

« La première phase du développement socio-économique a été caractérisée par le choix d'un développement économique basé sur la planification centralisée faisant de l'industrialisation lourde le moyen de diversifier et de transformer les structures économiques, d'accroître la productivité et de réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger.

L'Etat a joué un rôle essentiel dans cette stratégie de développement par le biais de l'investissement et des entreprises publiques et par la mobilisation des ressources de la rente.

Par ailleurs, l'Etat a opéré un important mouvement de nationalisation des secteurs stratégiques, notamment les secteurs miniers, bancaires et les hydrocarbures² ».

l'Algérie a opté pour différents plans économiques ayant débuté en 1967 avec le lancement du plan triennal 1967-1969 ,adopte ensuite les plans quadriennaux 1970-1973 ,puis 1974-1977dans un but de transformation de fond en comble les structures de production existant à la période coloniale et assurer une certaine indépendance économique³ .D'autre plans ont été mis en œuvre dans les décennies qui sont suivies pour l'aménagement du territoire et la relance de l'économie nationale .

²Elmoubarek Mohamed, Daoud Fatiha, «La contribution des finances publiques dans le développement de l'économie algérienne », revue des sciences économiques, de gestion et de science commerciale, n°11 /2014

³ Djamel Si-Mohammed, « L'urbanisation de l'Algérie, continuité et rupture d'un processus socio-économique et spatial » thèse de doctorat, université d'Alger, p 99 .

Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accélérée non accompagnée d'un développement durable

a. Le plan triennal (1967-1969)

« L'Etat a lancé le processus de planification par le pré-plan triennal (1967-1969)⁴. Durant cette période, les investissements sont tournés vers l'industrie au détriment de l'infrastructure et de l'habitat. Les industries de bases ont la prédominance avec un taux de 68% et les hydrocarbures absorbant 47% des investissements du triennal ».

b. Le plan quadriennal (1970-1973)

« Ce premier plan quadriennal 1970-1973 exploite plus de 12 Milliards de dinars sur un total de 33 Milliards de dinars pour l'ensemble des investissements⁵ ».

« Les années 1970 ont été caractérisées par un développement industriel important. Une accélération de l'activité économique et commerciale d'une part et l'accroissement de la consommation d'autre part⁶ ». La mise en œuvre de la stratégie des industries industrialisante est inspirée du modèle du professeur « Destanne de Bernis⁷ » qui prône une économie nouvelle intégrée, qui à terme, réalise l'indépendance économique. Une intégration de l'économie et une indépendance, à terme, de l'économie nationale.

c. Le plan quadriennal (1974-1977)

En cette période, l'économie algérienne veut s'employer en utilisant ses richesses des sous-sols tels que les hydrocarbures afin de réduire l'isolement de l'économie de l'agriculture et de l'industrie. Plusieurs objectifs ont été visés dans ce plan pour améliorer le cadre de vie de la population ; tels que la lutte contre l'exode rural, l'équilibre de développement de l'armature urbaine, la maîtrise de l'extension des grandes villes, la création des villes nouvelles et la recherche d'un programme de modernisation urbaine⁸.

D. Le plan (1980-1984)

Dès le début des années 80 l'Algérie abandonne le modèle inspiré de la théorie des industries industrialisantes et opte pour une restructuration de l'économie à travers le plan (80-84).

« Le plan (1980-1984) prône l'arrêt des investissements industriels de grandes envergures qui chute de 56% en 1980 à 24% en 1984 au profit des infrastructures économiques dont la part est passée de 7% en 1980 à 15 %, la progression des infrastructures

⁴ Idem ,p 6

⁵ Salah Mouhoubi, « les vulnérabilités, cas de l'Algérie », ENAG Edition, Alger, 2009, P134

⁶ A.Mebtoul, S.Mellah, M .Tehami, « évolution des structures de l'économie algérienne 1967-1980 », « les vulnérabilités, cas de l'Algérie », ENAG Edition, Alger, 2009 tome I

⁷ D,de Bernis est un économiste français qui est à l'origine du modèle des industries industrialisantes

⁸ Oualikeneselim, urbanisation, migration et forme nouvelles d'organisation de l'espace économique », thèse de doctorat, université mouloud Mammeri de tiziouzu, p 85

Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accélérée non accompagnée d'un développement durable

sociales⁹ de 19% à 31% en 1984 et la maîtrise de l'appareil industriel existant, la revalorisation de l'agriculture, la reconsidération du secteurs de l'hydraulique et les infrastructures de base(barrages ,réseaux routier ...etc.)¹⁰ ».

En matière d'urbanisme et d'aménagement, ce plan se proposait « de mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire en faveur des régions les plus défavorisées du pays afin de corriger les déséquilibres régionaux¹¹ ».

« Cette première période plus ou moins régulière de 1964 à 1985 a connu un taux annuel moyen de croissance du PIB par habitant de + 2,30 %.Elle a permis la création de 2,4 millions d'emplois¹² ».

1.2. La période de crise économique de 1986 et les objectifs prioritaires

Cette période est amorcée par la chute du prix du pétrole, en 1986, qui a eu une influence négative sur l'économie, quasiment rentière, entraînant une grave crise politique et un élan de réformes structurelles.

« La baisse des revenus d'exportations des hydrocarbures et le pouvoir d'achat dus à la chute brutale des prix du pétrole et du dollar en 1986 a été de 39% en 1986, de 31%en 1987 puis de 42 % en 1989 par rapport à leurs niveaux¹³ de 1985 ».Ce qui a rendu visible les faiblesses structurelles de l'économie algérienne. « Une partie de sa croissance réalisée auparavant a été gommée par les effets de cette crise profonde de ressources financières entraînant un taux de croissance négatif sur neuf ans¹⁴ ».

La situation des années 80 a conduit à la nécessité de procéder à de nouveaux changements politiques et économiques¹⁵ mettant fin au parti unique et à l'économie administrée et aboutissant finalement au rééchelonnement de la dette extérieure et une double ouverture du pays, ouverture économique avec la libéralisation de l'économie nationale et ouverture politique avec la fin du socialisme et le début de multipartisme.

⁹ Idem, p137

¹⁰ M.TaharHamamda , « Crise et transition à l'économie de marché en Algérie »,revue des science humaine , n°21, Juin 2004, pp. 69-83, Université Mentouri, Constantine, Algérie, 2004

¹¹ Idem, p.

¹² Bouyacoub Ahmed, « Quel développement économique depuis 50 ans ? », *Confluences Méditerranée*, 2/2012 (N°81), article en ligne, p 16

¹³ Djamel Si-Mohammed, op cite, p207.

¹⁴ Bouyacoub Ahmed ,op cité ,

¹⁵ « Algérie : évaluation et perspective de l'économe », rapport officiel élaboré par les service du chef du gouvernement, Alger, septembre,1993 ,p 22.

I.3.La transition de l'économie algérienne planifiée vers une économie du marché

La crise qui frappe l'Algérie était dans une situation très difficile, le changement n'avait pas donné les résultats escomptés. Ce qui a nécessité la mise en œuvre, sous l'égide des institutions financières internationales, de réformes structurelles ayant pour finalité la transformation systémique de l'économie nationale en vue de sa libéralisation et sa privatisation.

Depuis les années 1990 l'Algérie est considérée comme étant un pays en transition vers l'économie de marché après une tentative de construction du socialisme (1966 -1988).

« La crise persiste toujours dans la décennie 1990-1999 avec une dette extérieure qui a constitué un poids très lourd sur les équilibres extérieurs du pays¹⁶ ». Ce qui a mené de manière autonome à une politique d'assainissement des secteurs productifs. « Cette dernière est prolongée par les accords de stand by conclus avec le FMI en Mai 1989 et Juin 1991, et celui d'Avril 1994, qui lui imposait de se conformer aux principes de l'ajustement structurel¹⁷ » .

« En 1994 l'économie s'est trouvée dans une situation de quasi cessation de paiement, le service de la dette devant absorber, entre 1994 et 1997 le montant de la dette est passé de 29,5 milliards \$ à 31,2 milliards \$ et relativement au PIB, il est passé de 70% à 66,5% Grâce au rééchelonnement, le ratio du service de la dette a quelque peu fléchi, passant de 47 à 30% entre les deux dates¹⁸ ». Cette asphyxie financière a contraint le gouvernement à demander le rééchelonnement de sa dette, en contrepartie de la mise en œuvre de programmes de stabilisation et d'ajustement structurel¹⁹.

Dès le début des années 2000 ,avec la mise en place d'une nouvelle équipe au pouvoir et dans un contexte financier plus favorable , l'Algérie va initier des plans de relance économique en mettant sur pied les plans (2000-2004) , (2005-2009) et (2010-2014). Le but de ces différents plans est de booster l'économie nationale , investir dans les infrastructures (autoroutes ,habitat barrage, ect), mais dans le cas d'une économie de plus en plus rentière arrimée à la vente du pétrole le pays devient de plus en plus dépendant des exportations du pétrole, plus mono exportateur que jamais. Aujourd'hui, avec la chute du prix des

¹⁶Cherif chakib « Programme d'ajustement structurel et résultats socio-économiques en Algérie »,revue des sciences humaine , n°18, Décembre 2002, pp. 39-56, Université Mentouri, Constantine, Algérie, 2002.

¹⁷M.TaharHamamda ,op cité

¹⁸Elmoubarek Mohamed, Daoud Fatiha, op Cité, p 18.

¹⁹ Cherif chakib,op cite.

Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accélérée non accompagnée d'un développement durable

hydrocarbures l'économie algérienne souffre d'une crise économique aigue, imposant à toutes les sphères de l'économie et de la société une austérité sévère.

Depuis l'indépendance à ce jour l'Algérie a opté pour plusieurs plans et reformes afin de moderniser l'économie, affronter la crise et l'endettement extérieur et libéraliser le marché

Section 2: Une explosion des villes Algériennes

En Algérie la croissance de la population totale et celle de la population urbaine ont été parmi les plus élevées au monde.

L'urbanisation connue depuis l'indépendance a été caractérisée par l'urgence due à la reconstruction et le développement du pays, la croissance de la population et le rattrapage de leurs besoins (logements, équipements, infrastructures, etc). Afin de donner un éclairage plus intéressant sur l'urbanisation durant la mise en œuvre de la stratégie de développement basée sur les industries industrialisantes nous allons donner un aperçu sur la croissance urbaine (démographique et spatiale) depuis la libéralisation des villes par les colons.

2.1. La croissance démographique et l'exode rural

Après le départ des colons, il y a eu des flux migratoires importants et un exode rural massif consécutif de la population algérienne vers les centres urbains, cela a engendré une augmentation du taux d'urbanisation. « Un phénomène qui prend une très grande importance c'est la croissance démographique qui a entraîné un accroissement considérable de la population urbaine et une densification du système urbain algérien²⁰ ».

Tableau03. Evolution du taux de population algérienne entre 1966 et 2008

Année	Population rurale	Population urbaine	Population totale	Part de la population urbaine
1954	6 436 766	2 157 938	8 594 704	25.10%
1966	8 243 518	3 778 482	12 022 000	31.42%
1977	10 107 642	6 840 858	16 948 500	40%
1987	11 594 693	11 444 249	23 038 942	49.67%
1998	12 133 926	16 966 937	29 100 863	58.30%
2008	12 669 053	2 1650 272	34319325	66%

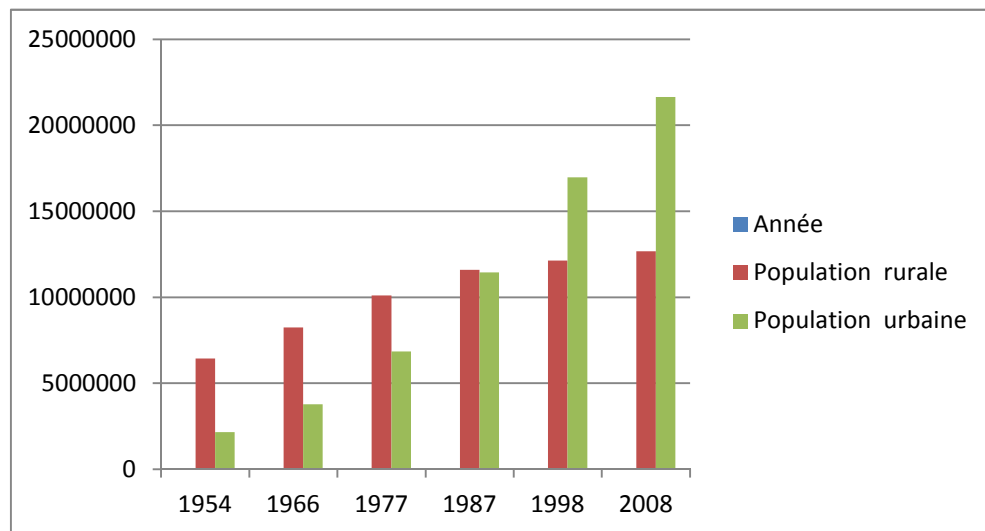
Source : Elaboré par l'auteur sur la base des données du RGPH de 1954 à 2008

²⁰Chérif Rahmani , « La croissance urbaine en Algérie, coût de l'urbanisation et politique foncière »,Office des publication universitaire ,édition N°814-12/82 ,Hydra , Alger p 79

Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accélérée non accompagnée d'un développement durable

Cette croissance rapide de la population peut être lue à travers la figure en dessous (graphe n°1)

Graphe 1 : Evolution des populations urbaine et rurale en Algérie



Source : élaboré par l'auteur sur la base des données du tableau n°3

Le tableau03 illustre d'une manière récapitulative, l'évolution de la population urbaine et rurale obtenues à partir des différents recensements réalisés depuis 1954. Ce qui en découle c'est une urbanisation accélérée en l'Algérie depuis son indépendance résultat d'une croissance démographique et de mouvements migratoires, notamment pendant les deux premières décennies après l'indépendance, faisant basculer l'Algérie d'un pays à majorité rurale de 6 436 766 habitants en 1954 à un pays à majorité urbaine qui est de 34 319 325 en 2008. En effet, la population urbaine s'est multipliée tandis que la population rurale a connu une décroissance. Ce tableau fait ressortir que durant la période de 1954 à 2008, la population urbaine s'accroît par rapport à la population rurale. Durant la période 1954-1966 la population rurale est supérieure à la population urbaine représentant moins de 30% de la population totale. Puis on observe une ruée extraordinaire de ruraux vers les villes désertées par les Européens. La population urbaine a été multipliée par 1,75 entre 1954 et 1966 en passant de 2 157 938 à 3 778 482 habitants.

Pour la décennie 1966-1977, le taux d'urbanisation passe de 31 à 40 % période marquée par une politique de développement axée essentiellement sur l'industrialisation et la politique de la révolution agraire dont l'objectif premier était de stopper l'hémorragie

Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accélérée non accompagnée d'un développement durable

démographique que connaissait l'espace rural²¹. Cette période a vu la population citadine de l'Algérie passer de 3,7 Millions en 1966 à 6,8 Millions en 1977, soit un accroissement global de 77% .

« La décennie 80 est marquée par le découpage administratif de 1984 qui visait particulièrement l'équilibre régional. En 1987, la part de la population urbaine n'était que de 49,67 %, un algérien sur deux habitait en ville²² ». La croissance urbaine se poursuit par l'accroissement de nombre de communes et d'agglomérations.

Durant la période de 1966 à 1998, la population totale du pays a été multipliée par 2,4 alors que la population urbaine s'est multipliée par 4,5.

« Au dernier recensement de 2008, la population urbaine a atteint 21 405 859 habitants et représente 66 % des algériens qui vivent dans les villes, ce taux sera environ 80 % en 2025, soit 30 Millions habitants. Cette population est répartie sur plus de la moitié des agglomérations, définies comme urbaines par le RGPH de 2008. On souligne également que plus de 85 % des villes constituant le réseau urbain actuel ont moins de 40 ans d'existence²³ ».

Tableau 04 : Le nombre d'agglomérations selon la taille entre 1977 et 2008

Taille des agglomérations	Le nombre d'agglomérations urbaines			
	1977	1987	1998	2008
Années				
moins de 5000	32	49	0	283
5000 à 10000	47	185	198	238
10000 à 20000	70	92	201	142
20000 à 50000	38	79	114	28
50000 à 100000	16	26	34	47
100000 et plus	8	16	32	38
Total	211	447	579	751

Source : « Collections Statistiques » N° 163/2011, Série S : Statistiques Sociales, V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat armature urbaine RGPH 2008 / La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie / Office National des Statistiques, Septembre 2011

²¹ Armature urbaine RGPH 2008 / La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie / Office National des Statistiques, Septembre 2011

²² Agharmiou- Naima, op .Cité page 109

²³ Tahar Baouni , «Les dysfonctionnement de la Planification urbaine et des transports urbains dans les villes Algériennes », Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU) d'Alger.BP N° 177 16200 El Harrach -Alger

Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accélérée non accompagnée d'un développement durable

Selon les données de l'armature urbaine de 2008 on peut dire que le nombre d'agglomérations urbaines entre 1977 et 2008 a connu un essor au niveau national. Celui de la taille comprise entre 5000 et 10000 habitants est de 47 agglomérations en 1977 et de 283 agglomérations en 2008. Il a été multiplié par 6 entre 1977 et 2008. Ceux dont la taille est comprise entre 10000 et 20000 habitants ont vu leur nombre multiplié par 3,4 pour la même période en passant de 70 en 1977 à 238 en 2008. Le nombre de petites villes (entre 20000 et 50000 habitants) a été multiplié par 3,7 en 31 ans. Les conditions économiques et sécuritaires défavorables qu'a connue l'Algérie pendant la décennie 1987-1998 ont encouragé la population de se cantonner dans les centres urbains les plus proches des campagnes. Ce qui a provoqué explosion des agglomérations de petites tailles en général et en particulier celles dont le nombre est de plus de 100000 habitants qui ont connu une progression et a pratiquement doublé tous les dix ans.

L'accroissement de la population provoque des transformations économiques en matière de logement, d'emploi, loisirs autant de besoins que doit satisfaire la ville.

2.2 .L'essor de l'urbanisation

L'urbanisation consiste en un processus de concentration spatiale d'activités et d'habitat, elle se manifeste avec des transformations rapides des structures sociales et économiques (conditions de vie favorable, l'encadrement médical et scolaire, progression d'emploi ...). En fait, l'urbanisation en Algérie est un phénomène original et n'est pas un phénomène nouveau mais elle a ses propres raisons et causes historiques, économiques et politiques. Elle présente un processus qui s'est formé au fil du temps.

La croissance spatiale des villes algérienne est caractérisée essentiellement par un étalement multidirectionnel du cadre bâti. La tendance à l'exurbanisation est une constante pour toutes les villes, elle a largement exacerbée des grandes agglomérations.

Tableau 05. Evolution du taux d'urbanisation entre 1966 et 2008

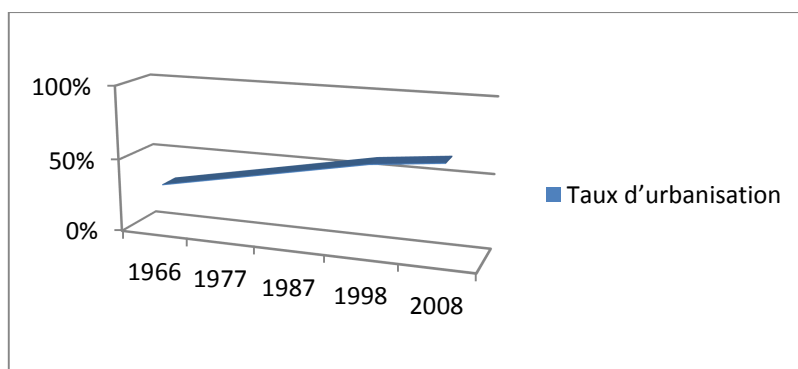
Année	Population urbaine	Population totale	Taux d'urbanisation
1966	3 778 482	12 022 000	31%
1977	6 840 858	16 948 500	40%
1987	11 444 249	23 038 942	49%
1998	16 966 937	29 100 863	58%
2008	21 650 272	34 319 325	63%

Source : Tahar Baouni, «Les dysfonctionnement de la Planification urbaine et des transports urbains dans les villes Algériennes », Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU) d'Alger. BP N° 177 1620 El Harrach –Alger

Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accélérée non accompagnée d'un développement durable

Les données de ce tableau sont représentées par la figure suivante (graphe n°2)

Graphe 02 : Evolution du taux d'urbanisation de 1966 à 2008 en Algérie



Source : Elaboré par l'auteur sur la base des données du tableau n°4

Le tableau nous donne l'essor du phénomène de l'urbanisation à partir de l'indépendance

A. La croissance urbaine à la période postcoloniale :

« La période 1962-1966 est une phase d'hésitation et de stagnation économique marquée à cause de la réappropriation de la ville par la population algérienne²⁴ ». La ville algérienne qui est touchée de plein fouet par les retombées économiques, crise du bâtiment et les crises industrielles sont les plus fulgurants. Un approfondissement de la crise des villes attribue au fait que l'indépendance ait entraîné « une sévère rupture et une forte discontinuité avec le système économique et social »²⁵.

« A partir de l'année 1966, il y a eu un exode rural massif consécutif de la population algérienne vers les villes, cela a engendré une augmentation du taux d'urbanisation²⁶ ». Cet exode rural, le développement de l'industrie et de l'habitat sur les terres agricoles, la forte proportion des ruraux dans les villes ont largement montré l'interprétation de la ville. L'Etat algérien a lancé plusieurs tentatives pour faire face aux nombreux défis auxquels ces villes étaient à chaque fois confrontées. « À chaque contexte une nouvelle planification urbaine spécifique est définie pour relever les défis fluctuent en fonction du contexte politique économique national et international, en particulier celui de se mettre au diapason des villes des pays développés²⁷ .»

²⁴Chérif Rahmani , op citée ,p 82

²⁵Coquery –Vidrovich,M , « le processus d'urbanisation en Afrique »,édition l'Harmattan, Paris ,1998, p 105

²⁶Bourauibitsem , « croissance de petites villes algériennes. Cas d'el HARROUCH », mémoire de magister université Menturi Constantine p 52

²⁷M cote : « la petite ville et sa place dans le développement algérien », URBAMA n°17. Tours 1986,

Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accélérée non accompagnée d'un développement durable

« Le plan triennal (1967-1969) avait comme objectif de prendre en charge les régions pauvres du pays à travers un ensemble de plans spéciaux avec un programme important d'équipements et un programme de logements a été lancé dans les zones rurales. La mise au point de la politique des premiers programmes spéciaux de développement des wilayas. Ce plan a été axé autour d'un programme d'habitat rural exécuté pour les trois années H.L.M. hérités de la période coloniale²⁸ ».

En 1970 l'accélération de l'urbanisation s'est effectuée notamment après le découpage administratif de 1974, celui-ci a changé les organisations et les maillages territoriaux, cela a adonné l'opportunité des petits centres ruraux pour devenir urbains. En effet, la population urbaine s'est multipliée tandis que la population rurale a connu une décroissance. « C'est une période de développement des grandes villes et l'expansion d'un certain nombre de petites villes-relais de l'intérieur et relative à la renaissance des villes moyennes²⁹ ».

Les pouvoirs publics commencent à s'inquiéter dès la moitié des années 70 de la protection de l'espace agricole face à l'urbanisation effrénée.

B. La période 1970-1985

Elle est connue par l'explosion urbaine et le programme de développement public suite à l'exode rural massif. Ces programmes participent à un étalement urbain important des villes sur les espaces et les villes atteignent un seuil de saturation qui provoquent le développement d'un habitat informel important sous des formes diverses, habitat illégal en matériaux élaborés, (les bidonvilles) sur des sites non planifiés. « Ce type d'habitat représente dans les grandes villes jusqu'en 2000, 20% à 50% du parc logement³⁰. Ainsi parallèlement, à cette période l'Etat engage des programmes importants de logements et d'équipements sur des zones urbaines nouvelles et faciles à occuper. Ce sont les ZHUN, constituées de logements collectifs standard de type H.L.M, économiques et de typologie standard ».

Dans le premier plan quadriennal (1970-1973) , la croissance urbaine atteint des taux très importants et dans ce contexte que se sont lancées les études de plans d'urbanisme. Ce plan a visé la décentralisation dans la politique d'aménagement urbain.

« Il s'est intéressé à l'élaboration « travaux de programmation urbaine des grandes villes » et la création de plusieurs zones industrielles après la nationalisation des

²⁸ Athmane Cheriet : « mondialisation et stratégies industrielles » : cas de l'Algérie, Thèse présentée Doctorat en Sciences Economiques Université Mentouri , Constantine

²⁹ Chérif Rahmani , op cité p 86.

³⁰ Djamel Si-Mohammed, ,op cite.

Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accélérée non accompagnée d'un développement durable

hydrocarbures en 1971. La mise en œuvre des plans communaux de développement et pour les grandes villes des plans de modernisation urbaine³¹ ».

« La nationalisation des hydrocarbures en 1971 et l'idée d'un nouvel ordre économique mondial prôné par l'Algérie ainsi les trois révolutions Agraire, Industrielle et Culturelle vont bouleverser l'ordre établi dans les campagnes et en milieu urbain. La nationalisation des terres dans les campagnes, leur redistribution et la construction des fameux villages socialistes agricoles (V.S.A.) ont contribué à saper les structures traditionnelles rurales et se sont dirigés vers les villes à la recherche d'un niveau de confort supérieur et d'un travail moins éreintant, mieux rémunérant et plus sécurisant³² ».

Dans le deuxième plan quadriennal (1974-1977), l'Etat s'est intéressé à l'établissement d'instruments d'urbanisme opérationnel et de détail par la création des grands ensembles qui ont contenu l'espace de vie d'une grande partie des citoyens algériens c'est la Z.H.U.N. C'est plutôt, une procédure technique et administrative, impliquant le ministère de l'habitat ou les collectivités locales.

« L'accélération de l'urbanisation s'est effectuée notamment après le découpage administratif de 1974, celui-ci a changé les organisations et les maillages territoriaux, cela a donné l'opportunité des petits centres ruraux pour devenir urbains. Il a signé un nouveau fait urbain qui prend une place importante dans le dynamisme national c'est le développement remarquable des petites villes³³ ». Ces villes ont bénéficié d'une gamme d'équipements capables de répondre aux besoins des citadins et ont connu un essor industriel car elles ont reçu des implantations industrielles avec au moins une unité industrielle. En effet la population urbaine s'est multipliée tandis que la population rurale a connu en décroissance.

« La chute des prix du pétrole en 1986 a réduit les ambitions spatiales et économiques, la crise financière a produit des effets négatifs qui se manifestent par l'abandon et le gel de différents projets de grandes ZHUN, des complexes industriels. Les acteurs privés locaux, régionaux, ont réduit les grands chantiers de développements³⁴ ».

Pour la réorganisation de l'espace économique et physique à l'intérieur d'une armature urbaine la promulgation de la loi relative à l'aménagement du territoire en 1987 définit les

³¹Tahar Baouni ,op, cité .

³²HafianeAbderrahim, "Les projets d'urbanisme récents en Algérie",43rd ISOCARP Congress 2007

³³LayebHafid , croissance de petites villes algériennes. Cas d'el harrouch, mémoire de magister, université menturiconstantine

³⁴Tessa Ahmed, Fernane Abderrahmane, « Contribution de la centralité contemporaine au développement territorial durable et aux nouveaux systèmes de gouvernances : Le cas de la métropole régionale de Tizi-Ouzou en Grande Kabylie, en Algérie » colloque international 17 au 19 octobre 2014.

Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accélérée non accompagnée d'un développement durable

grandes lignes d'orientations stratégiques d'aménagement du territoire au niveau national et régional, et précise entre autre la nécessité de promouvoir les différentes zones, la maîtrise de la croissance des grands centres urbains notamment dans le Nord et la mise en œuvre des instruments d'aménagements tel que : le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) et le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT).

C. L'urbanisation effrénée de la période de l'ouverture de l'économie algérienne accompagnée de nouveaux instruments d'urbanisme

À la fin, des années 1980, durant la « décennie noire » (1990-2000) l'Algérie plonge toujours dans une crise multidimensionnelle (politique, économique, sécuritaire, etc.). Elle n'échappe pas à cette crise sévère et se voit confrontée aussi à de nouveaux défis liés à la mondialisation et au souci environnemental (développement durable). La politique urbaine de type socialiste montre ses limites. L'option prise est la décentralisation et le transfert de certaines compétences en matière de gestion urbaine et d'urbanisme en particulier à travers la redéfinition de toute la stratégie socioéconomique et une réévaluation de l'action publique sur l'espace urbain par des tendances de développement menées par l'Etat à travers la libéralisation des transactions foncière N°90/25 du 18 novembre 1990 et les nouveaux instruments d'aménagement et de planification. Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) et le Plan et le Plan d'Occupation au Sol (POS) ont pour Object une meilleure maîtrise de l'urbanisation et une orientation selon la logique économique territoriale. De plus, la libération des études d'urbanisme, désengage l'état de plusieurs projets planifiés et programmes (exemple du Métro d'Alger.). C'est la fin de l'Etat providence et seul acteur de l'urbain. C'est une période de gestion des équilibres socio-économiques, politiques et par voie de conséquence des villes.

« L'Etat algérien a lancé plusieurs tentatives pour faire face aux nombreux défis auxquels la ville algérienne était à chaque fois confrontée. Ces défis fluctuent en fonction du contexte politique et économique national et international. À chaque contexte une nouvelle planification urbaine spécifique est définie pour relever les défis, en particulier celui de se mettre au diapason des villes des pays développés³⁵ ».

Dans le tableau n°6 nous pouvons résumer les lois et les schémas de planification urbaine en Algérie

³⁵Houcine Rahoui, « Evolution des formes de « management » urbain, à la lumière des mutations sociopolitiques et économiques, en Algérie », communication

Tableau 06 : Les lois et les schémas de planification urbaine en Algérie

Les lois	-Aménagement du territoire 87/03 du 27/01/1987	-Aménagement et urbanisme 90/29 du 01/12/1990
Les instruments	-Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) -Le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT).	- Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) -Plan d'Occupation du Sol (POS)
Les objectifs	-Equilibre régional -Coordination intersectorielle et intergénérationnelle -Optimisation des ressources	-Orientation de l'aménagement -Rationalisation de l'utilisation du sol

Source : Tahar Baouni, «Les dysfonctionnement de la Planification urbaine et des transports urbains dans les villes Algériennes », Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU) d'Alger. BP N° 177 16200 El Harrach –Alger

D. L'urbanisation algérienne face à l'embellie financière des années 2000

Comme nous l'avons cité plus haut, c'est à partir du début des années 2000 que l'Algérie va initier de nouvelles approches de développement en mettant en œuvre les différents programmes de relance économique.

« La montée vertigineuse des prix des hydrocarbures a induit une embellie financière permettant le lancement d'opérations publiques d'amélioration urbaine³⁶ ». Le lancement de projets d'habitat et d'équipements et l'encouragement de l'investissement privé dans l'immobilier à travers le foncier public, la programmation des grands projets comme l'autoroute Est/Ouest, les tramways programmés dans différentes wilayas, la construction de millions de logements, les aéroports, le métro d'Alger, le développement des PME privées et la création des villes nouvelles par l'extension des périphéries des grandes villes s'inscrivent dans le cadre d'une politique urbaine et d'aménagement du territoire. L'objectif est de réaliser l'équilibre de l'armature urbaine, une organisation spatiale et la limitation de l'hyper concentration humaine dans les centres, générant de difficultés de gestion urbaine (réseaux, équipements, circulations et saturation des grandes agglomérations). « Le secteur des BTP

³⁶HafianeAbderrahim,op cite.

Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accélérée non accompagnée d'un développement durable

bâtiments et travaux publics a reçu un maximum des investissements publics. Sa part dans le PIB est passée de 6,8 % en 1970 à 7,4 % en 2000, pour atteindre le pic de 10,4 % en 2010. La valeur ajoutée de ce secteur, qui était déjà relativement importante au début du mouvement d'industrialisation, a commencé à dépasser celle de l'agriculture en 2006³⁷ ». La relance du secteur du BTP constituait un axe essentiel de la relance de l'économie par la création d'emplois et la résorption de la crise de logement. Ce secteur a représenté 8,5% du PIB en 2001 contre 8,2% en 2000. La croissance du secteur a été de 2% en 2001. La valeur ajoutée du BTP a connu en 2002 sa plus forte croissance (8%) depuis six ans. Cette expansion vigoureuse, a été impulsée et soutenue par les dépenses considérables d'équipement public, dans un contexte budgétaire lié aux augmentations consacrées à l'habitat, aux routes et à l'hydraulique. Il contribuait aussi à améliorer la satisfaction des besoins sociaux et collectifs à travers la réalisation des infrastructures scolaires, universitaires, sanitaires, routières, de stockage et de distribution. « Les pouvoirs publics ont assuré la disponibilité des matériaux de construction et ont veillé au niveau des prix pour ne pas aggraver les coûts de la construction par différents programmes dans le cadre de développement social et participatif (LSP, AADL, etc..) ». « En 2004 l'Algérie a bénéficié de 116500 logements dans les différents cadres, 7 centres de soins, la réception de 9 barrages supplémentaires (17% de plus), 70 Km de lignes ferroviaires et le doublement de 11 Km de voies existantes³⁸ ». « Ce secteur a donné des résultats rapides dans la croissance urbaine de différentes villes nouvelles algérienne³⁹ ». « Tous ces éléments ont créé une nouvelle dynamique économique entraînant une reprise de la mobilité sociale⁴⁰ ».

On souligne, enfin , que les villes Algériennes connaissent depuis plusieurs années une urbanisation effrénée ,une multiplication des agglomérations et une évolution rapide de la population urbaine qui s'explique par une forte croissance urbaine tenant à trois facteurs, un croit démographique naturel et important , un exode rural massif de toutes formes et aux changements structurels affectant la société et l'économie algérienne.

³⁷BouyacoubAhmed ,op cité

³⁸Tessa Ahmed, op cité 64 ,65

³⁹ Djamel Si-Mohammed, op cité ,p 204

⁴⁰ Omar Derras, « Mobilité sociale et changements sociaux en Algérie : Essai d'analyse des inégalités des chances et des différenciations sociales », article d'une synthèse de plusieurs études de terrain réalisées à Oran sur la mobilité sociale entre 1990 et 2010, Insaniyat n° 53, juillet - septembre 2011

Section 3 : Une croissance urbaine sans développement durable en Algérie

3.1. Le développement durable en Algérie

« A l'instar de tous les Etats du monde, l'Algérie s'est résolument engagée, depuis les sommets de Rio et Johannesburg, dans la voie du développement durable. De ce fait elle a signé plusieurs conventions et traités internationaux⁴¹ ». L'État s'est fixé comme objectif d'aider au décollage économique des espaces fortement déprimés en ayant pour fondement de développer l'arrière-pays ; de protéger les sols contre l'érosion et la désertification ; de reconquérir les territoires forestiers perdus et de maintenir les milieux naturels dans leur diversité biologique et ce par une approche intégrée où se concilient les préoccupations écologiques, économiques et sociales. « C'est à partir du début des années 2000, que les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus de la politique du développement durable. Un rapport est établi par le ministère en 2002 où la question de l'environnement et de la dégradation est soulignée⁴² ». La stratégie nationale du développement durable est illustrée par le programme du gouvernement, issu du programme présidentiel et se matérialise particulièrement à travers un plan stratégique intégrant les trois dimensions sociale, économique et environnementale. Elle s'est engagée dans des réformes internes par la mise en place de structures institutionnelles, de mécanismes politiques, juridiques et financiers. « Des stratégies, pour le court et le long terme, sont adoptées dans de nombreux secteurs ». Cette démarche s'est traduite d'un plan national d'actions pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD) qui implique autant les départements ministériels sectoriels (agriculture, énergie, industrie, transports, tourisme, santé, culture, ressources en eau) ; la création du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (MATE) en 2001 ; des institutions au plus haut sommet de l'État tels le haut comité d'État au développement durable (HCEDD) et des institutions consultatives (Observatoires, Gouvernance et Prospective) sont ainsi mises en place, la promulgation de la loi n°03-10 du 19 juillet 2003 qui définit les règles de la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable. « Une politique de la ville à travers la loi d'orientation de la ville n° 06-2006 est initiée en 2006 suivie d'un programme d'amélioration urbaine pour remédier à une situation devenue critique. Il s'agit de mettre un terme à l'extension urbaine anarchique sur les terres agricoles, limiter le développement urbain aux stricts besoins des agglomérations, la rénovation du cadre bâti pour

⁴¹Zaghib Mohamed, « Évaluation et impacts des projets de proximité de développement rural (PPDR) sur l'agriculture et le développement rural local Cas de Sétif », mémoire du magister, université Ferhat Abbas – Setif, 2009, p 24.

⁴²Zaghib Mohamed, op .cite, p 25;

Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accélérée non accompagnée d'un développement durable

satisfaire les besoins d'intensification de l'occupation urbaine par le biais d'une politique de densification rationnelle⁴³ » .

3.2. L'impact de la croissance urbaine sur le développement durable en Algérie

Malgré les initiatives et la volonté de l'Etat Algérien d'aménager durablement le territoire, de protéger l'environnement, occuper rationnellement l'espace pour la durabilité des villes algériennes par l'instauration de différentes lois, schémas et plans d'urbanisme, cela n'a pas empêché les villes de subir des incidences négatives causées par la forte pression démographique et l'urbanisation incontrôlée⁴⁴ qui n'a pas cessé de proliférer sous le double effet de la densification et de l'extension.

« L'urbanisation accélérée en 1970 s'explique essentiellement par l'exode rural. Elle a été souvent anarchique et illicite⁴⁵ » .L'urbanisation urbaine mal adaptée a entraîné la dégradation de l'environnement qui est un pilier du développement durable et une croissance urbaine au détriment des espaces agricoles comme ressource naturelle. Une urbanisation inégalement concentrée et une hydrologie différenciée augmentent ces contraintes. La décennie noire ayant développé l'urbanisation informelle et anarchique laissaient apparaître une grande dégradation.

La libéralisation et la spéculation du foncier des années 1990 ont généré d'importantes constructions privées parfois anarchiques et illicites

« La croissance urbaine accélérée dans les années 2000 a causé la perte de 200 000 hectares des terres les plus fertiles du pays , par exemple les plaines de la Mitidja et celles de Annaba⁴⁶.Les instruments d'urbanisme mis en œuvre dans le cadre de la gestion des villes sont élaborés selon une démarche d'uniformité et de linéarité⁴⁷ », « conséquence de l'absence d'une stratégie urbaine et de toute prise en charge des problèmes environnementaux et la dégradation des ressources naturelles⁴⁸ » .

⁴³ Achaibouyounsouad, « Les villes nouvelles comme acte d'aménagement d'importance capitale pour la restructuration de la métropole », Conférence, Colonial et Postcolonial planification urbaine en Afrique, Institut de géographie et aménagement du territoire, Université de Lisbonne, Histoire de la planification internationale Soci Lisbonne, 5-6 Septembre 2013

⁴⁴ Houcine Rahoui, op cité.

⁴⁵ A. Djemili, « En quête de citoyenneté à travers les espaces périurbains en Algérie », Sciences & Technologie B – N°21, Juin (2004), © Université Mentouri, Constantine, Algérie, 2004.

⁴⁶ Salah Mouhoubi, op cite, Alger, 2009, p 97, 98

⁴⁷ Nora Semoud , « Nouvelles polarités urbaine, nouvelle attractivité de la périphérie algéroise », article publié « dans nouvelle attractivités des territoires et engagement des acteurs », Chignier-Riboulon (Frank), édition, 2007, p252.

⁴⁸ Djamel Si-Mohammed , op cité

Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accélérée non accompagnée d'un développement durable

L'urbanisation spectaculaire non maîtrisée et non contrôlée ayant engendré de multiples dysfonctionnements ont fait que les villes algériennes évoluent dans une anarchie en dépit des instruments d'ordre juridique, réglementaire et technique tels que les PDAU et les POS.

Le développement rapide du tissu urbain des villes algériennes a entraîné des besoins de plus en plus importants en matière de déplacements et une mobilité aussi bien croissante que diversifiée. « Les recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) de 1998 et de 2008, ont mis en exergue la progression du phénomène de l'étalement urbain. Ce type de croissance urbaine, grand consommateur d'espace pour des densités relativement faibles, a généré une occupation foncière importante et a contribué à la recomposition spatiale et fonctionnelle des communes périphériques par la création de nouvelles zones de centralités, qui génèrent à leur tour une mobilité de plus en plus croissante face à un faisceau de besoins très variés ne faisant que s'exacerber chaque jour un peu plus⁴⁹. Plus de 95% de la population résidant en zone agglomérée avec une densité moyenne de 35 habitants/ha que dépassent largement les 600 habitants/ha dans les communes du centre.⁵⁰ ».

Malgré un arsenal de lois, de textes réglementaires et les prémices d'une prise de conscience pour faire face aux nouveaux défis liés notamment, à la mondialisation et aux problèmes de dégradation de l'environnement nées en 2001, l'explosion urbaine représente des conséquences néfastes et complique un peu plus la réalisation des objectifs du développement durable.

⁴⁹ Tahar Baouni, op.cité

⁵⁰ Tahar Baouni, Rafika Berchache « inter modalité et développement urbain dans l'agglomération d'Alger : défis, enjeux et perspectives », les cahiers du CREAD n°97 /2011

Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accélérée non accompagnée d'un développement durable

Conclusion

Dans ce chapitre , nous avons pu souligner l'accélération de l'urbanisation en Algérie, résultat de ses différentes expériences de développement. En fait, l'urbanisation s'impose comme le corollaire du développement économique du pays. Ces deux dernières décennies sont caractérisées par une dynamique plus rapide de l'urbanisation conséquence de la situation favorable et la libéralisation du marché qui a remplacé l'économie socialiste. Les plans de la relance économique ont permis une croissance des investissements au profit du logement, de l'habitat, d'infrastructure, etc. Malheureusement, cela n'a pas été concomitant avec les préoccupations du développement durable qui se trouve être très affecté aujourd'hui. Des terres agricoles sont sacrifiées, les espaces verts et boisés n'ont pas échappé aux incidences d'une urbanisation anarchique, l'environnement s'est détérioré.

***Chapitre III : Tamda, ou l'illustration
d'une croissance urbaine sans
développement durable***

Introduction

L'extension de la ville de Tizi-Ouzou vers la zone Est¹ a amené à la croissance urbaine et le développement de l'ancien village à vocation agricole Tamda à une ville nouvelle par l'injection d'un pôle universitaire et l'implantation d'importants programmes de logements sociaux et de promotion immobilière, mais aussi de différents équipements. Il est un choix qui semble irréversible au vu de sa disponibilité en ressources foncières et d'accessibilité mais aussi sa proximité du chef-lieu de wilaya, la ville de Tizi-Ouzou. Ce dynamisme se caractérise par l'augmentation de la population urbaine et une urbanisation dans toutes les directions au détriment des espaces agricoles et naturels et les règles d'urbanisme. Cette situation donne à ce bourg rural l'image d'un chantier permanent grossissant à un d'œil mais qui ne semble pas promettre une ville harmonieuse encore moins durable.

Dans la première section de ce chapitre nous donnons l'état des lieux à travers la présentation de l'agglomération de Tamda puis son évolution historique, les aspects environnementaux de la localité, le projet de la nouvelle ville de Tamda pour terminer sur les facteurs de sa localisation.

Dans la deuxième section nous présenterons les éléments permettant de comprendre l'extension physique de la ville, à travers son armature urbaine, sa démographie.

Ce chapitre s'achèvera sur les problèmes d'organisation spatiale de la ville et notamment ceux du développement durable.

¹Laïche .M, et Sadoudi M,2007 , « L'extension de la ville de Tizi-ouzou sous la contrainte Foncière » in revue ,UMMTO ,ISSN 1112-783X EN

Section 1 : Etat des lieux

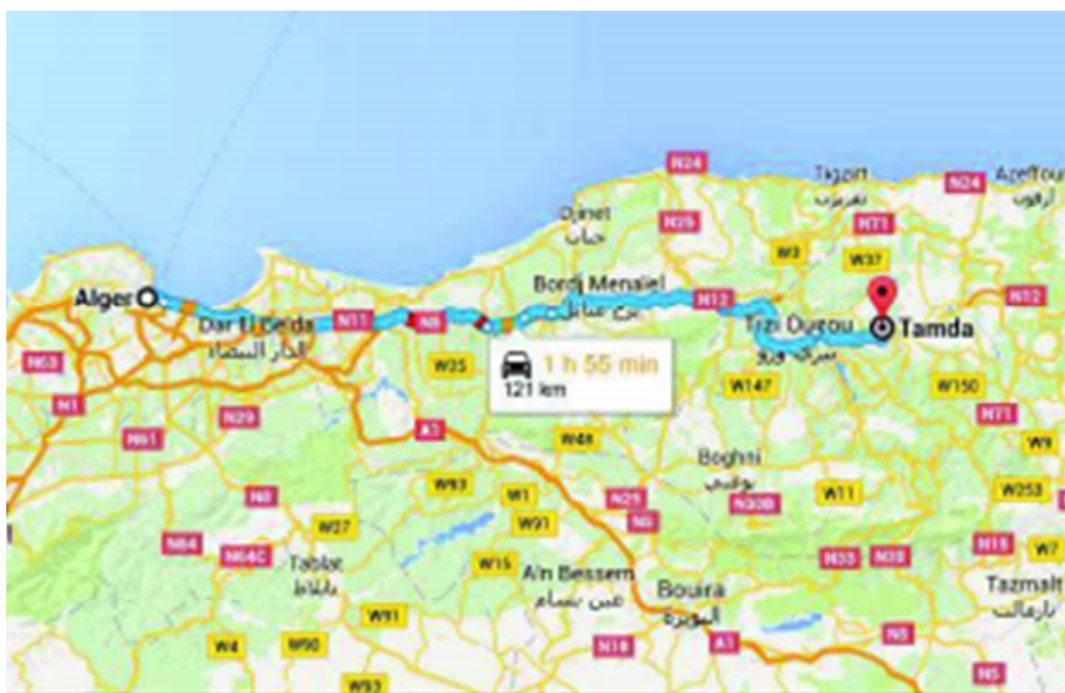
La présentation générale de Tamda, nous permet de citer et de comprendre les facteurs ayant stimulé le choix de cet ancien village agricole pour la localisation d'une nouvelle ville.

1.1. Présentation géographique et situation de Tamda

1.1.1. Situation de Tamda à l'échelle nationale (Algérie)

« Tamda, « Tazarzayt² » de son ancien nom d'un village de la commune de Fréha est une agglomération secondaire³ dans la wilaya de Tizi-Ouzou, qui se situe à environ 121 km à l'Est de la capitale Alger », comme nous le montre la carte¹.

Carte n°1 : Situation de Tamda à l'échelle nationale



Source : Google Maps

1.1.2 Situation de Tamda à l'échelle régionale (Tizi-Ouzou)

« L'agglomération de Tamda, se situe environ 15 de Km à l'Est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou » comme on peut le voir sur la carte 2. Sa proximité de la ville de Tizi-Ouzou a été un des facteurs de localisation du pôle universitaire et du grand programme de logement et d'équipements.

²Tazarzayt est l'ancien nom du village. Un nom toujours utilisé par la population locale.

³La wilaya de Tizi-Ouzou compte 382 agglomération secondaire au RGPH de 2005. C'est le plus grand nombre à l'échelle nationale.

Carte n°2 : Situation de Tamda à l'échelle régionale.



Source : Google Earth.

1.1. 3 Situations de Tamda à l'échelle communale

« L'agglomération de Tamda se situe à l'extrême sud de la commune d'Ouagnoun chef-lieu de commune et de Daira. Elle est desservie par la route nationale (RN) 12 et le chemin de wilaya (CW) 174. Elle fût intégrée et dépend administrativement de la commune d'Ouagnoun à la faveur du dernier découpage administratif en 1984 ».

Avec sa superficie de 346 ,4 hectares, l'agglomération de Tamda s'étend sur des terres à forte potentialité agricole du secteur public de l'Etat.

Le nouveau pôle urbain, en plus de sa proximité de la ville de Tizi-Ouzou, se trouve au centre de la wilaya d'où sa position géographique, stratégique. Sa situation lui confère une place de premier rang en tant que pôle urbain nouveau destiné à désengorger le centre de la ville de Tizi-Ouzou. Il est limité par :

- Oued Sebaouau sud
- Djebba au nord
- Kahraà l'Est
- Ait AissaMimoun à l'Ouest

Les cartes 3 et 4 nous permettent de voir ce positionnement géographique très favorable à l'émergence d'une nouvelle ville.

Carte 3 : Les limites de Tamda;



Source: Google MAPS.

Carte n°4 : Site de la ville nouvelle de Tamda



Source : Google Earth

1.2. Aperçu historique sur Tamda:

« Le nom de Tamda est un mot kabyle qui signifie en français une oasis ⁴ ». Il a été donné au village pour sa proximité du oued Sebaou, bien avant l'arrivée et l'installation des Turcs en Kabylie. Tamda était déjà un pôle économique et stratégique, puisque

*APC d'Ouaguenoun

les premiers échanges commerciaux entre les villages ont eu lieu à cet endroit, qui plus tard, deviendra le principal souk hebdomadaire des Ath Kaci.

1.2.1. Période des Ath Kaci (village) :

Les Ait Kaci furent l'une des plus anciennes familles à venir s'installer à Tamda .Ils ont pu transformer toute la vallée du Sebaou en une vaste prairie⁵.

Le village de Tamda était le berceau des Ath Kaci ou ils exercèrent l'agriculture. Durant cette période on remarque l'absence d'une trame urbaine et une organisation spatiale villageoise à l'instar du reste de la Kabylie.

La carte 5 nous permet de voir la première localisation du site du village.

Carte n°5 : Village de la période des Ath Kaci



Source : PDAU 2012 de Tamda

1.2.2.Période coloniale (française)

Pendant cette période on assiste à l'installation d'une base militaire et l'établissement du premier plan du village de Tamda en 1842. Celui-ci restera pour longtemps embryonnaire puisqu'il ne permettra pas l'émergence d'une ville comme cela été le cas pour les villes d'Azazga,Fréha, Tizi-Ouzou .A l'inverse, le village traditionnel Tazazreyt constituera l'agglomération principale.

1.2.3. Période post coloniale :

« Ce village de la commune de Fréha⁶ fut intégré à la commune d'Ouaguenoune, lors du découpage administratif de 1984 ». Il a gardé les caractéristiques d'un petit centre rural. Durant cette dernière décennie, une dynamique économique sans précédent vient bouleverser l'ordre des choses.

*APC d'Ouaguenoun

*Révision du PDAU de la commune de Fréha

En effet, Tamda est devenue une zone d'extension urbaine destinée à désengorger la ville de Tizi-Ouzou. Elle a connu un développement de cités d'habitations par la construction de logements dans différents cadres et d'un pôle universitaire. Ce grand projet est accompagné de toutes les structures requises, laboratoires, cités universitaires, campus, etc.

1.3. Aspect environnemental, naturel et économique

Nous nous intéressons ici à l'aspect environnemental de l'agglomération de Tamda car cela constitue un volet important dans notre réflexion, puisqu'il s'agit de la problématique du développement urbain durable de Tamda.

A. Environnement et données climatiques

- **végétation et paysage:**

La situation stratégique, ainsi que les vues panoramiques de Tamda lui offre une qualité paysagiste extraordinaire, constituant ainsi la première victime de ce développement urbain effréné.

La végétation présente un intérêt essentiel dans le contexte paysager de la région. Elle joue un rôle crucial dans la nature, la protection du sol et l'enrichissement de l'environnement. A cause de l'urbanisation effrénée Tamda devient un chantier sans fin. Sacrifiant de grands espaces végétaux. L'environnement qui est un pilier du développement durable est détruit, constituant ainsi la première victime de ce développement urbain effréné.

- **Les reliefs**

Le site de Tamda est caractérisé par plusieurs contraintes naturelles en raison de son relief accidenté avec de fortes pentes et la présence de l'Oued Sebaou avec de grands ravins⁷.

La topographie joue un rôle très important dans l'aménagement et l'urbanisation du site. Les terrains délimités par extension Ouest se caractérisent par une morphologie d'ensemble accidentée caractérisée par des pentes supérieures à 20%.

- **Oued Sebaou :**

« Tamda présente un domaine attractif important, très prometteur. Elle est un modèle de paysage puisque il est étendu dans la plaine et effleure l'Oued Sebaou⁸ ». Celui-ci est situé au sud-ouest de la région et lui confère une vue agréable et dégagée. En outre c'est la principale source d'alimentation en eau potable.

*Plan d'aménagement de la wilaya de Tiziouzzou

*POS extension Est Tamda phase n° 2

- **Le climat**

Tamda, vu son appartenance à la zone du climat méditerranéen humide subit l'influence de ce dernier avec son hiver froid et humide, et son été chaud et sec. Elle est connue pour sa vocation agricole, le climat est propice avec une pluviométrie de 800mm/an. Ses étendues sont relativement plates. Le taux d'humidité est relativement élevé, cela est due à la proximité du Oued Sebaou et à l'absence d'arbres dans la région.

B. Activités agricole et économique

- **Le secteur agricole**

La région de Tamda participe dans la richesse économique de la ville de Tizi-Ouzou. Elle présente ainsi un intérêt essentiel dans le contexte paysager de la région.

L'agriculture constitue une potentialité très importante à travers un ensemble de terres agricoles appréciables, des conditions naturelles favorables et aussi un réseau hydrographique important. On y trouve l'Oued Ighzer Tamda qui permet une forte potentialité agricole. Les terrains agricoles appartiennent au secteur des exploitations agricoles collectives (EAC) et des exploitations agricoles(AEI). Il s'agit d'anciens⁹ ex domaines autogérés appartenant à l'Etat. La région de Tamda est caractérisée par une grande proportion de terres domaine de l'Etat.

Différentes activités agricoles sont exercées à l'ancien village Tamda(apiculture, pépinière, serres pour agriculture ...) .De larges superficies sont occupées essentiellement par des légumes et agrumes) et actuellement par des figuiers et les roseaux¹⁰.

Selon les responsable locaux de la commune de Ouaguenoun ,on compte 06 hangars agricoles utilisés pour l'élevage des bovin, ovin, et avicole .Il est important de mettre en valeur cette activité et de protéger ces terres afin d'atteindre un certain équilibre socio-économique.

La figure si après nous montre la diversité des espaces agricoles mais surtout les potentialités dont recèle la région.

⁹ Rappelons que la reforme agraire de 1987a mis fin aux exploitations agricoles autogérées

¹⁰ Selon les informations recueillies auprès de la subdivision d'Ouaguenoun.

Figure n°2 : Vue sur les terrains agricoles



Source : Rapport écrit POS extension Est de Tamda, phase 2 ,2014

- **Activité économique**

Aujourd'hui ,la fonction commerciale est la plus dominante notamment au centre de la ville nouvelle de Tamda. Elle est représentée par le petit commerce en détail (alimentations générales, fast-food, cybers café, boutiques ...). La pluparts des commerces se localisent sur le long du chemin wilaya 174. Il s'agit là de commerce banal qui ne donne aucune image d'une agglomération urbaine : absence de restaurants, de supers marchés, hôpital, banque, etc. Le tableau suivant nous illustre le maigre tissu économique en complet déphasage avec la présence d'équipements publics aussi prestigieux qu'un pôle universitaire. En réalité pour les restaurants par exemple, il s'agit plus de petits fast-food et non d'établissement de restaurant classés selon notre propre enquête.

Tableau°07 : Tissu économique de Tamda

Alimentation générale	19
Grandes superettes	2
Habillement homme, femme	7
Fast-food	14
Librairie parfumerie	18
Cafeteria	11
Taxi phones	/
Cyber café	04
Autoécole	03
Photocopieurs	04
Imprimeries	/
Banques	/
Petite poste (on y trouve pas les toutes opérations)	1
Polyclinique	En cour de construction
hôpital	/
APC Just pour légalisation	
Pharmacie	02

Source : élaboré par nous même à base des données du terrain

Le tissu économique de Tamda peut être résumé aux quelques équipements ce qui reflète l'écart considérable entre les structures d'accueil et les projets prévus.

On remarque qu'il ya un manque de différents services .De plus la morphologie du village est loin de ressembler à celles des villes, il n'ya pas de boulevards, ni de trottoir, des aires de stationnement ni de placettes.

La ville nouvelle de Tamda a besoin d'une zone d'activité (après avoir annulé la zone d'activité projeté à Djebbla) qui peut créer des emplois et des revenus.

Comme toutes les communes du pays, la commune d'Ouaguenoun a permis l'ouverture de locaux au profit des jeunes pour résorber quelque peu le chômage. Certains locaux ont été réalisés au Nord-Est de Tamda .

1.4. Tamda ville universitaire

Selon les informations et la conclusion des informations qu'on a pu avoir auprès des responsables chargés de la planification et l'urbanisme au rectorat de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, on peut dire que l'implantation du pôle universitaire à Tamda a été motivé par l'augmentation des effectifs des étudiants afin de décongestionner la ville de Tizi-Ouzou en matière de concentration de la population étudiante et d'activité. Ce qui donne une impulsion nouvelle à la ville et des externalités positives. Le statut de ville universitaire a permis le déploiement de la ville¹¹ à travers des activités de services et de commerce mais aussi de procurer plusieurs avantages pour la ville tels que la main d'œuvre qualifiée pour l'administration en général et le secteur socio-économique en particulier. Le changement des mentalités des habitants du village est aussi perceptible¹². L'explosion de la démographie estudiantine et l'extension des campus ont contribué à reconfigurer l'espace urbain de Tamda et donne aux nouveaux quartiers un dynamisme et un paysage en complète mutation.

1.5. Les facteurs de la localisation de la ville nouvelle de Tamda

La création de la ville nouvelle de Tamda est vue comme une alternative pour l'extension Est du centre de la ville de Tizi-Ouzou et s'explique notamment par la disponibilité du foncier, l'accessibilité et la proximité de la ville de Tizi-Ouzou

Tamda se situe dans le prolongement Est de la ville. Conséquemment à la localisation du pôle urbain Tamda se voit accueillir un large programme d'habitations et de logements.

- **La disponibilité de terrains et la fertilité des vallées de Sébaou**

La disponibilité d'une grande assiette foncière a été l'un des facteurs de localisation de la nouvelle agglomération urbaine.

Dans la direction de Tamda, il existe des opportunités foncières qui peuvent renforcer l'urbanisation tout le long de l'axe Tizi-Ouzou - Tamda¹³. Il s'agit notamment de :

1. la zone d'activité de Tala-Athmane d'une superficie de 90ha, faiblement occupée et non opérationnelle dans sa grande majorité ;
2. la zone industrielle d'Oued-Aissi d'une superficie de 120ha occupée à 30%.

¹¹ChenaneRazika « impact du pôle universitaire de Tamda de l'UMMTO sur son environnement socio-économique » mémoire de master en science économique université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou p32

¹² Des enquêtes sociologiques, permettraient sans doute de confirmer cette hypothèse que nous ne pouvons malheureusement aborder dans le cadre de cette présente recherche

¹³Laïche .M, et Sadoudi M, 2007, op cite

Ces deux zones sont rattachées aux communes de Tizi-Ouzou, à elles seules. Elles constituent un important gisement foncier. En effet, ces zones qui sont à la périphérie de la ville de Tizi-Ouzou, pourraient à l'avenir, permettre le développement du noyau urbain de Tamda. De ce fait, elles peuvent faire l'objet de délocalisation. D'ailleurs, le P.D.A.U de la commune de Tizi-Ouzou a projeté la création d'une zone industrielle à l'échelle de tout le bassin du Sébaou entre Timizart et Fréha, un projet qui fera avancer encore d'un cran la propagation de l'urbanisation dans la région de Tamda.

- **La disponibilité des ressources en eau par la présence d'une grosse rivière**

La position stratégique de Tamda dans la vallée du Sébaou et la nappe phréatique exploitée par forage, le barrage de Taksebt d'une capacité de 176 millions de m³, situé à proximité de Oued-Aissi va répondre certainement aux besoins futurs en alimentation en eau potable et industrielle. Sans oublier le barrage de Timizart, même s'il est de moindre importance, il peut s'ajouter au potentiel du premier en couvrant en partie les besoins des activités agricoles.

- **Une bonne accessibilité**

« L'accessibilité est un principe de l'économie urbaine et une base de l'organisation interne de l'espace urbain. C'est le franchissement de la barrière opposée par l'espace au mouvement des personnes et des choses, comme à l'échange des biens, des services et des informations¹⁴ ». L'accessibilité se manifeste par l'accès aux biens de production en évitant des coûts de transport supplémentaires aux individus qui en bénéficient par l'accès aux services¹⁵. L'implantation future d'une ligne de chemin de fer constitue des atouts majeurs dans le processus d'urbanisation et le développement économique de Tamda ce qui attire à la fois les activités et les hommes¹⁶.

Selon nos observations et les informations recueillies auprès des responsables de l'APC de Ouaguenoun cette ville nouvelle est structurée par deux voies de communication importantes, parallèles l'une à l'autre, séparées par l'oued Sébaou et se rejoignant au niveau de Fréha.

¹⁴R. Camagni, « principes et modèles de l'économie urbaine », édition Economica, 1985, page 55

¹⁵Agharmiou-Rahmoun Naima, (2013), « La planification urbaine à travers les PDEAU-POS et la problématique de la croissance et de l'interaction villes /village en Algérie. Cas de la Wilaya de Tizi-Ouzou », thèse de doctorat, université Mouloud MAMMERI de Tiziouzu

¹⁶MaachaDehbia ? « émergence d'un réseau et d'un pôle urbain régionaux référence empirique à la grande Kabylie », Thèse de doctorat en science économique, université mouloud Mammeri de Tiziouzu P 249.

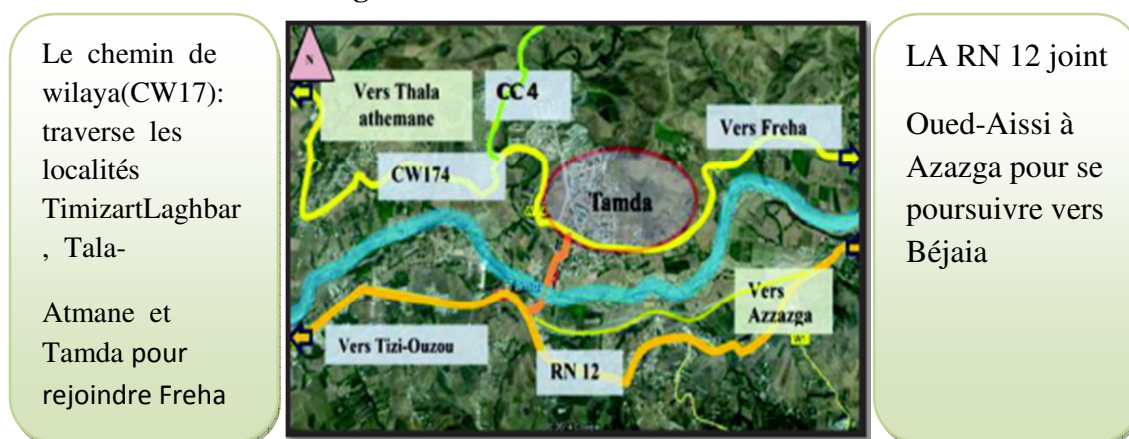
La première voie, c'est le chemin de wilaya (CW174) qui est l'axe principal traversant la localité Tamda pour rejoindre Fréha. Il sépare l'ancien et le nouveau tissu urbain

La seconde voie c'est la RN12 qui joint Oued-Aissi à Azazga pour se poursuivre vers Béjaia.

Ces deux voies sont aussi reliées par le pont de Tamda. Il existe d'autres voies de desserte à l'intérieur de l'agglomération, permettant la circulation et délimitant les parcelles. Ces infrastructures renforceront certainement la structuration de l'agglomération sachant le dynamisme enclenché et entretenu depuis quelques années par l'agglomération urbaine. Par conséquent, cet espace, après la réalisation du campus universitaire de Tamda et la gare ferroviaire de Oued-Aissi, va acquérir un réel pouvoir d'attraction sur les activités de production et de services qui favoriseront, à leur tour, l'extension et la création urbaines.

La figure n°3 nous permet d'illustrer l'accessibilité dont tire profit l'agglomération de Tamda .

Figure n°3 : L'accessibilité à Tamda.



Source : Google Earth+ traitement du chercheur

- **Importance des flux de population**

Depuis les deux dernières décennies un grand nombre de ménages s'est installé à la ville nouvelle de Tamda. Cet afflux démographique a induit l'extension de l'agglomération urbaine et son environnement. En effet le besoin de déplacement entre leur résidence et leur lieu de travail parfois distant de plusieurs dizaines de kilomètres a renforcé l'infrastructure routière par exemple. A cela il convient d'ajouter le fait que la nouvelle agglomération de Tamda vient étoffer l'important réseau de centre urbain gravitant autour de la ville de Tizi-Ouzou.

Par ailleurs, la ville nouvelle de Tamda est connue par ses différentes ressources physiques et naturelles ce qui lui donne une possibilité à l'urbaniser pour améliorer son tissu rural et permettre l'émergence d'une agglomération urbaine.

Section 2 : Extension physique, chronologie d'une croissance urbaine

L'agglomération de Tamda se caractérise par la coexistence d'un tissu villageois en évolution à un nouveau tissu marqué par la prédominance de l'habitat collectif et un pôle universitaire.

2.1. Evolution du l'ancien tissu villageois vers un tissu urbain

2.1.1. L'ancien tissu de Tamda:

Dans les années 80, Tamda avait une image d'un vieux tissu qui se caractérise par une prédominance de l'habitat individuel à faible densité, l'inexistence de la trame parcellaire et viaire, l'absence d'hierarchisation des espaces, l'état dégradé des chaussées. On relève une absence presque totale d'équipements d'accompagnement¹⁷. L'agglomération conserve des éléments qui sont ceux d'un bourg rural auxquels sont venus s'ajouter des immeubles neufs.

Concernant l'ancien village (Thadderthe) et à l'instar des villages kabyles, Thadderthe de Tamda est caractérisée par la prédominance d'un habitat traditionnel (construction avec toitures à deux pans et une cour interne) et souvent vétuste. Les ruelles sont très étroites et ne s'y prêtent pas à une circulation mécanique.

Cet ancien tissu présente un développement anarchique sans aucune organisation hiérarchique des espaces urbains

A partir, des années 90, l'ancien bourg de Tamda a connu une trame urbaine très complexe et diversifiée. Tantôt elle correspond à une occupation villageoise tantôt à une trame anonyme et impersonnelle. En effet, les constructions sont de type traditionnel dans une grande partie du village. Le reste présente un type mixte c'est-à-dire moderne et traditionnel. Les nouvelles constructions sont de type purement moderne en R+1 parfois même en R+3¹⁸. Ce que veut dire que le type traditionnel à tendance à être écarté au profit d'un nouveau type d'architecture privilégiant des locaux commerciaux dans le réze de chaussée et les appartements dans les autres niveaux. Un type de construction très répandu dans toute la Kabylie.

¹⁷ Révision du PDAU de la commune d'Ouaghuenoun, 2012 -Edition finale

¹⁸ Rapport écrit de POS Tamda

Cet état de fait est la conséquence d'une expansion spatiale qui s'est effectuée spontanément pour les zones d'habitat informel et sans schéma directeur d'ensemble pour les autres modèles urbains. Ce qui témoigne de l'absence d'une planification urbaine.

2.1.2. Le nouveau tissu de Tamda.

Dès le début des années 2000, avec l'aisance financière, l'Etat algérien a encouragé la création de villes nouvelles et le lancement de nombreux logements sociaux et de promotions immobilières. Une situation à Tamda qui a permis de recevoir de nouveaux programmes d'urbanisation. Il s'agit de l'implantation de programmes d'habitat qui constituent la zone d'extension de Tamda couvrant de larges superficies¹⁹ et correspondant à toutes les parties Nord, Centre, Est et Ouest de l'agglomération. Pour cet ambitieux projet de création d'un pôle urbain, des opérations ont été engagées par les autorités par l'injection d'importants programmes d'habitat et d'équipements :

- La cité « 150 et 120 logements » pour les enseignants de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Puisque Tamda est appelée à devenir un véritable pôle urbain ;
- Programme 1 872 logements sont déjà réalisés ;
- Un pôle technologique et universitaire d'envergure régionale, accompagné de certains équipements d'accompagnement nécessaire.
- Deux nouveaux POS, ainsi que la révision du POS de Tamda sont en cours, ce qui suppose un programme d'équipement et de logements conséquents, ainsi que la prise en charge des impacts sur les différents secteurs (AEP, Assainissement, voirie etc..).

En outre ,20 000 logements²⁰ seront construits à Tamda à long terme .Il s'agit de logements sociaux et privés.

Tamda est appelée à devenir un grand pôle urbain qui assurera à terme, plusieurs fonctions économique, sociale et administrative et renforcer ainsi le réseau urbain régional.

2.2. Chronologie de la croissance démographique et le parc logement

2.2.1. Perspectives démographiques

Cette analyse consiste à mettre en évidence le bilan sociodémographique de Tamda, tenant compte des différentes évolutions qui ont caractérisé l'agglomération depuis le recensement général de la population et de l'habitat de 1987 à celui de 2008.Comme on peut le voir dans le tableau suivant.

¹⁹ APC d'Ouagnoun, op cité .

²⁰Révision du PDAU de la commune d'Ouaguenoun, 2012 -Edition finale

Tableau n°08 : Evolution de la population de la commune d'Ouaguenoun 1987-2008

Unité territoriale	Effectif de la population			Taux d'accroissement annuel moyen	
	1987	1998	2008	1987– 1998	1998– 2008
Commune d'Ouaguenoun	9204	13307	15102	1.03%	1.01%
Tamda	1421	1690	3249	1.18	1.06%

Source : Données RGPH 1987 ,1998 et 2008

Le tableau ci-dessus nous donne le rythme de croissance démographique de l'agglomération de Tamda pour la décennie de 1987 à 1998.

Tamda a connu une légère augmentation de la population (1726habitants en 1998 pour 1421en 1987), avec un taux d'accroissement de 1.78%.

Selon les estimations du PDAU de Ouaguenoun la population de Tamda sera multipliée par 5 en 2028 par rapport à celle de 2008 (16515/ 3249).Elle doublera d'ici une année .C'est due à la croissance démographique rapide et l'extension urbaine qui en découle.

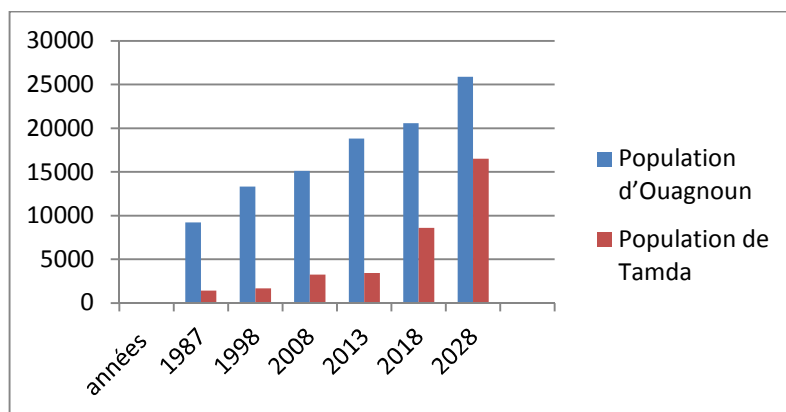
Le graphe n° 08 nous donne une idée sur la progression rapide de la population.

Tableau n° 09 : Perspectives démographiques à moyen et à long terme à Tamda

Localité	Population 2008	A court terme 2013	A court terme 2018	A long terme 2028
Ouagnoun	17 425	18 813	20 568	25 883
Tamda	3249	3425	8610	16515
Extension Ouest de Tamda	-	-	5000	11910
Extension Est de Tamda	125	-	7048	17621

Source :POS Extension Ouest Tamda

Graphe n°3 : Perspective et évolution de la population d'Ouagnoun



Source : Elaboré par l'auteur à partir des données des tableaux en dessous

Vu le rôle attribué à l'agglomération de Tamda dans la future organisation régionale, cette dernière va enregistrer des taux d'accroissement fort de 1.1% à 2.18 % à long terme en raison du rôle qu'elle est appelée à jouer aux niveaux communal et régional.

La croissance urbaine à Tamda emprunte aujourd'hui, des formes nouvelles caractérisées par une croissance démographique entraînant une grande consommation de l'espace.

Avec le projet de création d'un pôle urbain dans sa partie Nord, cette agglomération sera certainement confrontée dans le futur à de fortes pressions d'urbanisation.

Selon les estimations du PDAU d'Ouaguenoun et les POS Est et Ouest Tamda; l'agglomération de Tamda pourra atteindre en 2018 un nombre de près de 7048 habitant à l'extension Est qui sera multiplié par 2,38 en 2028 et un nombre de 5000 habitant à l'extension Ouest qui sera multiplié par 2.5 en 2028. Ce qui donne une taille de près de 16514 habitants (17621 + 11910) dans l'extension Est et Ouest en 2028.

2.2.2.Évolution et aménagement du parc logement

L'habitat constitue la fonction la plus importante dans le tissu urbain, d'où la nécessité de son confort par son raccordement aux différents équipements et infrastructures.

Le développement urbain de la ville nouvelle de Tamda se concrétise par l'achèvement d'un nombre important de logements. D'autres sont en cours de réalisation. Toute la région est devenue un large chantier.

Selon les responsables de l'APC de Ouaguenoun, l'aménagement de Tamda est chargé par le POS du centre de Tamda qui est en cours de réalisation et qui a contribué à la construction de logements dans des cadres différents. Deux autres POS (POS d'extension

Chapitre III : Tamda, ou l'illustration d'une croissance urbaine sans développement durable

Est et Ouest) vont recevoir plusieurs programmes de logements et d'équipements .Comme on peut le voir à travers le tableau 10

Tableau n°10: Programme d'habitat du centre la ville nouvelle de Tamda en 2002

Cadre de logement	Superficie /M ²	Nombre de logements	Nombre d'habitants	Type d'habitat
EPLF	15675	110 Logts	808	Collectif
OPGI	13500	150 Logts	1102	Collectif
promotionnel	/	244 ,204 en cour de réalisation	/	
LSP	/	230 +1000 Logts		
La DUC de Tizi-Ouzou	300000	1872 logements 06parcelles	13803	collectif

Source : Direction de logement et de construction de Tizi-Ouzou en 2014

Ces différents types de programmes de logements (110 logs EPLF + 150 OPGI + 1500 Logs LSP), constituant des quartiers au nord de la ville de Tamda

Selon les urbanistes du rectorat de l'université mouloud Mammeri d'autres logements sont lancés en 2007. Ils sont en cours de construction par exemple les logements d'astreintes au profit des enseignants universitaires et les ATS (100+ 64 +80).

L'extension Ouest aura besoin de 2382 logements à l'horizon de 2028. Tamda semble ainsi à la charnière d'une nouvelle phase de croissance²¹.Le foncier agricole a enregistré des pertes considérables sous l'effet du développement urbain.

Le tableau n° 11 nous donne une appréciation du nombre de logements inscrits pour les extensions Est et Ouest de Tamda .

²¹POS extension Est Tamda phase n° 2

Tableau n°11 : logements inscrits dans l'extension Est et Ouest Tamda

Types de logements répartis	Le nombre de logements
LPL	1000
LPP	288
Logement de l'enseignement supérieur « non lancés »	220
AADL	200
Logements FNPOS	242
Total de logements	1950
Superficie occupée	59 Hectare

Source : Direction de logement 2012

L'image ci après montre la nouvelle morphologie de la ville marquée par des immeubles modernes dont l'accès est assumé par l'ouverture de nouvelles routes.

Figure n° 04: Logement collectif



Source : élaboré par nous même

Le tableau n°12 nous donne aussi d'autres chiffres plus actuels aux programmes de logements achevés ou en cour de réalisation

Tableau n°12 :Programme LSP/LPA en exécution en 2016

Nombre de logement LSP/LPA	achevés	En cours	A l'arrêt
1216	740	344	132

Source : Direction du logement et des Equipements publics (D.L.E.P.) Tizi-Ouzou

Selon le PDAU de Ouaguenoun l'aménagement de cette ville nouvelle peut être orienté vers l'extension urbaine dans toutes les directions de l'agglomération afin d'assurer une bonne cohérence entre l'ancien noyau et la nouvelle zone d'urbanisation. Il s'agit aussi de créer un centre de service par la promotion d'équipements structurants et un réseau routier hiérarchisé à différents niveaux et aménager des espaces verts et des zones boisées permettant la valorisation du tissu urbain en tenant compte des atouts paysagers dont bénéficie Tamda. Dans l'état actuel des choses et selon nos observations Tamda se présente comme un ensemble de bâtisses, des rues, d'appartements, aucune cohérence ne semble émerger de ce tout.

2.2..3 .Equipements et autre structures

Selon les responsables de l'APC d'Ouaguenoun , parmi les équipements construits à Tamda on peut citer des locaux commerciaux , une polyclinique en cours de construction une école primaire ,une école secondaire, CEM,(on peut le voir dans le tableau n°14) des centres commerciaux ,des centres de formation professionnelle ,une pompe à essence et différents équipements sont programmés dès l'année 2000 . Mais un grand nombre de ces équipements ne sont pas encore réalisés, exemple : zone d'activité, hôtel, hôpital ...etc

Tableau n°13 : Les équipements éducatifs à Tamda

Les équipements éducatifs	Nombre de classes pédagogiques	Nombre de classes physiques	Nombre d'élèves	élèves/ classes physique
Scolarisation du 1 ^{er} cycle	11	13	286	22
Total de commune d'Ouaguenoun	71	80	1802	22.52
Scolarisation du 2 ^{em} cycle C.E.M Tamda	5	15	169	15
Total de la commune d'Ouaguenoun	36	61	1228	20.13

Source : Académie de Tizi-Ouzou

La ville nouvelle de Tamda, compte 2 établissements scolaires entre le premier et le deuxième cycle, 03 pour le troisième cycle, et 01 pour le secondaire qui est en cours de réalisation. La population scolarisée de 6-15ans en 2002 selon les données fournies par l'académie de Tizi-Ouzou est de 455 élèves inscrits dans les cycles de l'enseignement fondamental (1^{er} et 2^{em} cycle).

Quand aux équipements du pôle universitaire, on peut le résumer à travers le tableau n° 14 et la figure n°04

Tableau n°14 : Équipements universitaire réalisés à Tamda entre (2005 – 2009)

Pôle urbain et cités universitaires à Tamda	Superficie
Pôle urbain et Universitaire	346.40 ha
Cité universitaire 3000+4000+2000 lits	17ha
Cité universitaire 4000lits	08ha
15.000 places pédagogiques	22ha

Source : Notre enquête 2016 /2017 au niveau du rectorat de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Le tableau n°14 identifie la liste des équipements et l'espace occupé par les cités universitaires accompagnant le pôle universitaire programmé dans le cadre du plan quinquennal (2005-2009) et implantés dans la ville nouvelle de Tamda. Cette agglomération a accueilli un programme important d'équipement. En effet, sur 60ha dégagés pour l'implantation d'un campus et cités universitaires, 55ha, se situent à Tamda.

Figure n°05 : Vue sur les cités universitaires



Source : élaboré par nous même

Tamda, est passée du village à la ville avec l'intégration dominante d'une fonction intellectuelle et de recherche (la localisation du pôle universitaire et des cités résidentielles)²². La construction des cités universitaires participent à l'enrichissement du pôle universitaire. Elles sont résumées dans le tableau n°14.

La superficie occupée par le pôle universitaire qui se caractérise par sa grande dimension régionale et nationale ainsi que les cités universitaires nous montre l'importance de l'équipement public de grande dimension dans le site Tamda

Les études mises en exergue dans cette réflexion esquissent une dynamique d'urbanisation de Tamda, malheureusement, située sur les terres agricoles à haut rendement appartenant aux plaines fertiles de la vallée du Sébaou²³. Les nouvelles dynamiques urbaines et rurales et les changements rapides intervenus ces dernières années dans la ville nouvelle de Tamda implique l'émergence de nouveaux besoins qui se traduit généralement par une pression de plus en plus croissante dans l'usage du sol. Cette situation altère les projections et

²²Tessa Ahmed, Fernane Abderrahmane, « Mutations territoriales, développement territorial durable et nouvelles gouvernances », colloque international, 17 au 19 octobre 2014

²³Selim OUALIKENE « Analyse empirique de la wilaya de Tizi-Ouzou (1962 – 2008), Insaniyatn°s 44-45, avril - septembre 2009, p205

les échéances des instruments d'urbanisme. Ces évolutions socioéconomiques, ont permis de constater que l'organisation spatiale s'est avérée beaucoup plus complexe et les instruments d'urbanisme, n'ont souvent pas anticipé ces évolutions.

Section 3 : Problème de l'organisation spatiale et de développement urbain durable de la ville nouvelle Tamda.

A partir de 1990, l'Etat s'est engagé dans la libéralisation du champ foncier à Tamda. Une démarche qui a permis le lancement des projets de régénération, de création des villes nouvelles et les programmes de construction des milliers de logements dans différents cadres. Ceci s'est accentué dès les années 2000 avec l'aisance financière du pays. Un urbanisme volontariste qui allait privilégier les villes nouvelles. Ainsi les terres agricoles périphériques se sont transformées en terrains à bâtir²⁴. Un vaste programme de réalisation de logements, d'équipements et d'infrastructures va voir le jour par le réseau routier et ferroviaire (le chemin wilayal(CW174) et la route nationale (RN 12)) vont jouer un rôle crucial des chemins de plus en plus denses dans le processus de développement socio-économique de cette ville nouvelle. Néanmoins, la croissance urbaine et l'urbanisation effrénée et envahissante ont eu des incidences négatives sur la région. Les différentes constructions et extension de vastes infrastructures se sont réalisés au détriment des terres les plus fertiles limitant les superficies et les rendements agricoles , à l'hectare .La disparition d'une des bases économiques de la région²⁵ et ont exacerbé une crise écologique locale

Malgré sa nouveauté, ce nouveau tissu urbain affiche des difficultés de gestion urbaine. En matière d'équipements et activités, on note l'absence totale du commerce et d'activités spécialisées et diversifiées (le commerce intégré), mais ce qui est plus grave c'est la négligence en matière d'organisation et de respect de l'environnement.

Plusieurs centaines de logements ont été construits sans accompagnement en équipement publics et d'infrastructures vitales. Un déséquilibre entre les besoins de la ville, une détérioration du cadre de vie insuffisamment polarisé par la ville et ne disposant pas des bases nécessaires à ses besoins de développement²⁶. L'état actuel de la ville nouvelle de Tamda lui confère la fonction d'une cité dortoir où les tensions sociales et l'insécurité règnent en maître. La spoliation des espaces verts, mais surtout à la construction anarchique et parfois illicite et inachevées, une fracture entre les mondes urbain et rural se dessine.

²⁴SelimOualikene , op cité , p204 ,205.

²⁵ La subdivision de Ouagnoun

*APC de Ouagnoun, op ,cité

La ville nouvelle de Tamda est démunie d'équipements et de services d'accompagnement au pôle universitaire (imprimeries, cyber cafés ,etc) et de tout aménagement extérieurs (les aires de jeux, les espaces de détente et de loisir, les espaces verts et boisés, les espaces de stationnement, les marchés de proximité , aires de jeux ,etc .) nécessaire aux citadins en fonction de l'âge de différentes catégories de population qui peuple la ville (enfance ,âge adulte ,etc.)²⁷ .

Les images suivantes montrent l'état dégradé du sol à Tamda et les constructions inachevées.

Figure n°06 : Vue sur les constructions inachevées à Tamda



Source : Rapport écrit POS extension Est de Tamda, phase 2 ,2014

La question du développement durable est souvent développée par les pouvoirs publics dans leurs discours mais elle n'est pas encore à l'ordre du jour dans l'aménagement de cette ville. En effet, les territoires sont caractérisés par l'urbanisation anarchique, la dégradation du parc immobilier existant, l'accroissement des mobilités pendulaires, la saturation du foncier urbanisable, le manque d'espace verts et de lieu de convivialité et de lieux de divertissement, etc. C'est l'absence de véritables centralités durables encourageant entre autre la mixité fonctionnelle, la mixité sociale, et la démarche environnementale dans la manière d'habiter ou de vivre le quotidien dans un territoire²⁸. Elle connaît une croissance de population et d'habitat sans pour autant pouvoir assurer l'ensemble des fonctions de service et de production afférentes menaçant la durabilité, l'équité, l'attractivité et la compétitivité du territoire.

L'agglomération conserve des éléments qui sont ceux d'un bourg rural auxquels sont venus s'ajouter des immeubles neufs. Par ailleurs, l'existence d'habitations précaires, de lotissements inachevés au centre de Tamda, donne l'impression et laisse apparaître un paysage et une image sinistrée, caractérisant une ville inachevée et à la recherche d'une

²⁷MaachaDehbia ,« émergence d'un réseau et d'un pôle urbain régionaux référence empirique à la grande Kabylie», op cité, P 250.

²⁸Tessa Ahmed, Fernane Abderrahmane, op cité.

Chapitre III : Tamda, ou l'illustration d'une croissance urbaine sans développement durable

identité. Le résultat est que cette agglomération secondaire, de par ses nombreux dysfonctionnements, offre généralement un cadre bâti dans un espace urbain, en plein désordre. Les représentants de la subdivision d'Ouaguenoun insistent, sur la consommation extrême d'espaces agricoles et une perte irréversible d'une ressource non renouvelable. On évalue 518 ,8 Ha la superficie des jardins agricoles déclassés au profit de l'urbanisation. On sait que les chiffres sont beaucoup plus considérables pour Tamda.

Conclusion

La situation de Tamda fait de la commune d'Ouaguenoun un espace privilégié de l'extension et de l'urbanisation de la ville de Tizi-Ouzou

La croissance spatiale et l'évolution du vieux tissu de Tamda en une ville universitaire nouvelle est due à l'étalement et à la croissance rapide du cadre bâti et au pôle universitaire.

Selon nos observations et les informations qu'on a eu des représentants et les urbanistes ayant participé aux projet l'urbanisation de Tamda ,cette région semble demeurer un village et a du mal à donner l'image d'une ville .Il s'agit plus d'une cité dortoir avec différentes constructions non achevées et un manque des services d'accompagnement pour les différents logements construits .

Cet espace ne cesse pourtant d'être attractif, la population construit dans toutes les directions, et cela engendre des dysfonctionnements, des incohérences et des carences entraînant une exploitation excessive des terres agricoles au profit du béton et du bitume.

***Chapitre IV : Que disent les instruments
d'urbanisme PDAU d'Ouaguenoun et POS
de Tamda***

Introduction

L'organisation spatiale de la ville nouvelle de Tamda due à la croissance démographique est réalisée théoriquement selon les propositions et les mesures des différents POS inscrits dans le plan d'aménagement et d'urbanisme de la commune d'Ouaguenoun. Ce qui reflète les orientations et les principes d'aménagement de cette commune. Que disent les instruments d'urbanisme à ce sujet ?

Ce dernier chapitre est subdivisé en trois sections. Dans la première section on va analyser et donner les orientations et les objectifs du (PDAU) d'Ouaguenoun . Ensuite dans la deuxième section on présentera les Pos de Tamda à partir de ce qu'ils prévoient et essayer de confronter leurs propositions aux résultats de notre enquête. La troisième section nous amènera à voir si la dimension du développement durable a été prise en compte tout en basant sur les résultats de notre enquête menée sur le terrain .

Section 1 : PDAU d'Ouaguenoun, les grandes orientations

La préoccupation de l'urbanisation et l'aménagement de la ville nouvelle de Tamda ainsi que l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain s'affiche de manière claire dans le PDAU de la commune d'Ouaguenoun. Celui-ci définit en effet une stratégie pour la requalification et la valorisation urbaine afin de rendre l'aménagement et la gestion de ce territoire cohérent. Mais qu'en est-il réellement ?

1.1 .Options et principes d'aménagement selon le PDAU d'Ouaguenoun

1.1.1 .Définition de plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU)

« Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme PDAU est défini au sens de la loi 90-29 du 1^{er} décembre 1990 comme un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique d'une municipalité tout en présentant une vision d'ensemble de l'aménagement de son territoire ».

"La loi 90/29 du 02 décembre 1990 ,portant les objectifs des plans d'aménagement et d'urbanisme a pour objet d'édicter les règles générales visant à organiser la production du sol urbanisable, la formation et la transformation du bâti dans le cadre d'une gestion économe des sols, de l'équilibre entre la fonction d'habitat, d'agriculture et d'industrie ainsi que la préservation de l'environnement, des milieux naturels, des paysages et du patrimoine culturel et historique sur la base du respect des principes et objectifs de la politique nationale d'aménagement du territoire¹ . Il est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine ».

« Le PDAU peut être un jour dépassé par la dynamique urbaine et dans ce cas la législation prévoit la révision afin de rectifier et d'accompagner l'évolution urbaine. La dynamique urbaine est un phénomène difficile à maîtriser donc il faut prévoir un instrument de prévision à long terme² » .

Les modifications du plan en vigueur sont approuvées dans les mêmes conditions et formes que celles prévues pour l'élaboration du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.

La révision porte sur des modifications et des changements ayant pour conséquence la correction du règlement et/ou du périmètre initialement approuvé, celle-ci, ne peut être envisagée que si l'évolution de la situation ou du contexte est telle que les projets

¹La loi 90/29 du 01/12/1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme.

² HIOUL Smain, « Mutations fonctionnelles d'un village colonial dans la logique de la croissance urbaine de Constantine – le cas du khroub », mémoire de magister, université de Constantine, p 84.

d'aménagement de la commune, ou de structuration urbaine ne répondent plus fondamentalement aux objectifs qui leur sont assignés. La révision ne peut également être envisagée que si les secteurs d'urbanisation sont en voie de saturation.

La révision du nouveau plan doit être approuvée dans les mêmes formes que celles relatives à l'élaboration et l'approbation du plan initial.

1.1 .2.Elaboration et révision du PDAU d'Ouaguenoun

Selon la loi n°90.29 du 1^{er} Décembre 1990 , relative à l'aménagement et à l'urbanisme, le PDAU de la commune d'Ouaguenoun est élaboré en 1992. Le PDAU, quelle que soit sa qualité, peut être dépassé par la dynamique urbaine réelle. L'extension de l'agglomérations secondaire Tamda pour laquelle sont prévus d'importants investissements publics au futur est l'une des principales raisons qui ont poussé les autorités à demander la révision du PDAU, afin de proposer un périmètre urbain plus grand, capable de répondre aux besoins d'extension de l'agglomération chef-lieu et reproduire les hiérarchies spatiales existantes et exacerber les inégalités spatiales anciennes.

Selon les urbanistes de l'APC de la commune d'Ouaguenoun, le PDAU de Ouaguenoun a été révisé deux fois pour accompagner des actions d'urbanisme et une évolution qui lui échappent³. Le PDAU révisé est approuvé en 2012

1.1.3. Orientations et objectifs du PDAU d'Ouaguenoun dans l'aménagement.

Le PDAU de Ouaguenoun a l'objectif d'établir un diagnostic tout en définissant la trame urbaine du chef-lieu, Tikobaine et les différentes agglomérations secondaires, Djebba, Azib Ouhammad et Tamda. Il préconise et distingue les zones urbanisables, non urbanisables et à urbaniser au futur. Il prévoit des propositions afin d'aménager rationnellement l'espace. Son objectif est d'établir un diagnostic, de donner les orientations du développement de la commune et de proposer les voies d'aménagement.

A. Division du territoire communal de Ouaguenoun en différents secteurs

« Le territoire de la commune d'Ouaguenoun se subdivise en quatre (04) secteurs réglementaires (loi n° 90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme, modifié et complété par la loi 04-05 du 14 Août 2004- articles 19, 20, 21, 22 et 23.). Dans le cadre de cette étude (PDAU) l'espace urbain de la commune d'Ouaguenoun est découpé en quatre secteurs⁴ »:

³ L'article 28 de la loi 90-29 relative à l'aménagement et à l'urbanisme

*Révision du PDAU de la commune d'Ouaguenoun 2010

- Secteurs Urbanisés (SU)
- Secteurs à Urbaniser (SAU)
- Secteurs d'Urbanisation Future (SUF)
- Secteurs Non Urbanisable (SNU)

1- Le secteur urbanisé (S U)

« Ce secteur inclue l'agglomération secondaire de Tamda et tous les terrains dotés de toutes les viabilités, occupés par les constructions agglomérées par leurs espaces de prospect et par les emprises des équipements et activités mêmes non construites, espaces verts, surfaces libres, parcs et forêts urbaines, destinés à la desserte de ces constructions agglomérées ».

2- Le secteur à urbaniser (SAU)

« Ce secteur tel que présenté sur la carte des secteurs est composé par les espaces les plus proches du secteur urbanisé, les terrains qui le composent sont destinés à être urbanisés à court et moyen termes, à un horizon ne dépassant pas 10 ans. Ce secteur est composé par les espaces les plus proches du secteur urbanisé et des axes routiers.

3- Le secteur d'urbanisation future (SUF)

Les secteurs d'urbanisation future incluent les terrains destinés à être urbanisés à long terme, à un horizon de vingt (20) ans, aux échéances prévues par le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme ».

Ils sont autorisés pour la rénovation, le remplacement ou l'extension des habitations liées à la viabilité des exploitations agricoles et les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs et à la réalisation d'opération d'intérêt national .

4- Le secteur non urbanisable (SNU)

« Dans ce secteur, les droits à construire peuvent être édictés, mais ils sont réglementés selon l'arrêté interministériel du 13 septembre 1992 relatif aux droits de construction applicables aux territoires situés hors des parties urbanisées des communes dans des proportions limitées, compatibles avec l'économie générale des territoires. Ce secteur englobe les terres agricoles privées et les exploitations collectives.

Le tableau suivant nous donne les pourcentages (%) de différents secteurs d'urbanisation de la commune d'Ouaguenoun » .

Chapitre IV : Que disent les instruments d'urbanisme PDAU d'Ouaguenoun et POS de Tamda

Tableau n°15: Répartition des terrains par secteurs d'urbanisation dans la commune d'Ouaguenoun

Secteur	SU	SAU	SUF	Surface de servitudes	Total
Surface (HA)	291.36	586	89.47	33.8	982.63

Source : Révision du PDAU de la commune d'Ouaguenoun 2010

L'agriculture constitue une potentialité très importante pour le développement de la commune Tamda qui est un exemple qui présente un ensemble de terres agricoles appréciables et des conditions naturelles favorables du fait qu'elle est située dans la vallée du Sébaou.

Le PDAU préconise de mettre en valeur l'activité agricole et de protéger ces terres, afin d'atteindre un certain équilibre socio-économique.

Paradoxalement le développement urbain est ainsi vu comme un objectif de développement durable. En effet, il est impératif que le développement des noyaux urbains se fasse à l'intérieur du périmètre urbain en menant plusieurs actions telles que, la réhabilitation du cadre bâti existant, la redéfinition du type d'habitat plus dense et organisé, le renforcement des différents noyaux urbains par des équipements nécessaires et de services d'accompagnement afin de satisfaire les besoins locaux⁵.

Dans les faits, nous observons une occupation anarchique de l'espace, notamment l'espace à vocation agricole.

La ville nouvelle de Tamda est aménagée à priori selon les orientations du PDAU de la commune d'Ouaguenoun. Afin d'assurer une bonne cohérence entre le noyau ancien et la nouvelle zone d'urbanisation le PDAU de la commune d'Ouaguenoun procure une extension urbaine vers le Nord de l'agglomération en créant un centre de services par la promotion d'équipements structurants et un réseau routier hiérarchisé à différents niveaux. L'extension du centre doit être structurée autour d'un boulevard central qui traverse le site du Nord au Sud et qui reliera le nouveau centre à aménager à l'ancien tissu. Aménager des espaces verts et des zones boisées permettront la valorisation du tissu urbain en tenant compte des atouts paysagers dont bénéficie Tamda, implanter des services et d'équipements structurants, la densification du cadre bâti, la requalification des façades urbaines, l'élargissement de la chaussée et la définition des accotements ainsi que l'alignement des arbres et l'aménagement de places publiques et d'espaces verts. L'ancien tissu de Tamda doit être concerné par des

*Révision du PDAU de la commune d'Ouaguenoun 2010

actions de restructuration, densification de son cadre bâti qui se caractérise par le développement d'un habitat individuel à faible densité et par l'absence d'équipements d'accompagnement. Il s'agit là de ce que préconise, sur le papier le PDAU de Ouaguenoun .Mais la réalité est autre.

Section 2 :Les Plans d'Occupation des Sols (P.O.S) de Tamda

L'agglomération secondaire de Tamda est concernée par des plans d'occupation de sol ayant comme objectif la restructuration et la densification du cadre bâti.

La mise en place des plans d'occupations des sols (POS) compte parmi les étapes les plus marquantes du processus d'aménagement, d'organisation spatiale et de gestion urbaine de la ville nouvelle de Tamda .

2.1.Définition et objectifs des plans d'occupation des sols

2.1.1. Définition du plan d'occupation du sol ⁶

« Le Plan d'Occupation des Sols POS est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine, institué par la loi n°90.29 du 1^{er} Décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme, complétée par la loi n°04.05 du 14 Aout 2004 en ce qui concerne l'élargissement de la concertation et la prise en charge des aléas naturels et technologiques ».

Le Plan d'Occupation des sols POS est un outil concrétisant les actions sur le sol⁷.Il constitue le deuxième instrument d'urbanisme obligatoire opposable aux tiers, c'est un outil juridique, qui fixe de façon détaillée les droits d'usage des sols et de construction dans le respect des dispositions du PDAU. Il se traduit par un règlement accompagné de documents graphiques⁸ ».

2.1.2 .Les objectifs des plans d'occupation des sols

« Afin d'occuper et d'aménager rationnellement le sol le POS représente plusieurs objectifs ,il délimite l'espace public, les espaces verts, les emplacements réservés aux espaces publics et les installations d'intérêt général, les tracés et les caractéristiques des voies de circulation ,définit les servitudes et contraintes et précise les quartiers, rues, monuments et sites à protéger ,à rénover et à restaurer . Il définit la quantité minimale et maximale de constructions autorisées et leurs usages en déterminant les règles concernant l'aspect des constructions ,la consommation rationnelle des terrains à bâtir en localisant les terrains

*Rapport écrit POS extension Ouest Tamda

⁷Agharmiouniama , « urbanisation linéaire échec de la planification urbaine par les PDAU , l'exemple de la wilaya de Tiziouzzou »,les cahiers de CREAD n°102 ,2012

⁸ . La loi n° 90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme

Chapitre IV : Que disent les instruments d'urbanisme PDAU d'Ouaguenoun et POS de Tamda

agricoles à préserver et à protéger ,l'organisation et la forme urbaine et les droits de construction et d'usage des sols .Il doit servir de base pour la délivrance du permis de construire⁹ ».

La planification est une nécessité pour affecter les territoires à une utilisation meilleure et rationnelle .Elle permet d'éviter une urbanisation couteuse en espace, une dégradation des sites et paysages et une déstabilisation du foncier

2.2.Les POS de Tamda

Parmi les POS du PDAU d'Ouaguenoun un POS spécifique nous intéresse .C'est celui de Tamda que nous allons présenter ci-après.

Le pôle urbain de Tamda s'étend sur une superficie de 346.4 Ha. Il est composé des trois POS suivants :

- Le POS Tamda, d'une superficie de : 147 Ha
- Le POS de l'extension Ouest de Tamda d'une superficie de 62,4 Ha
- Le POS de l'extension Est de Tamda, d'une superficie de 110 Ha¹⁰

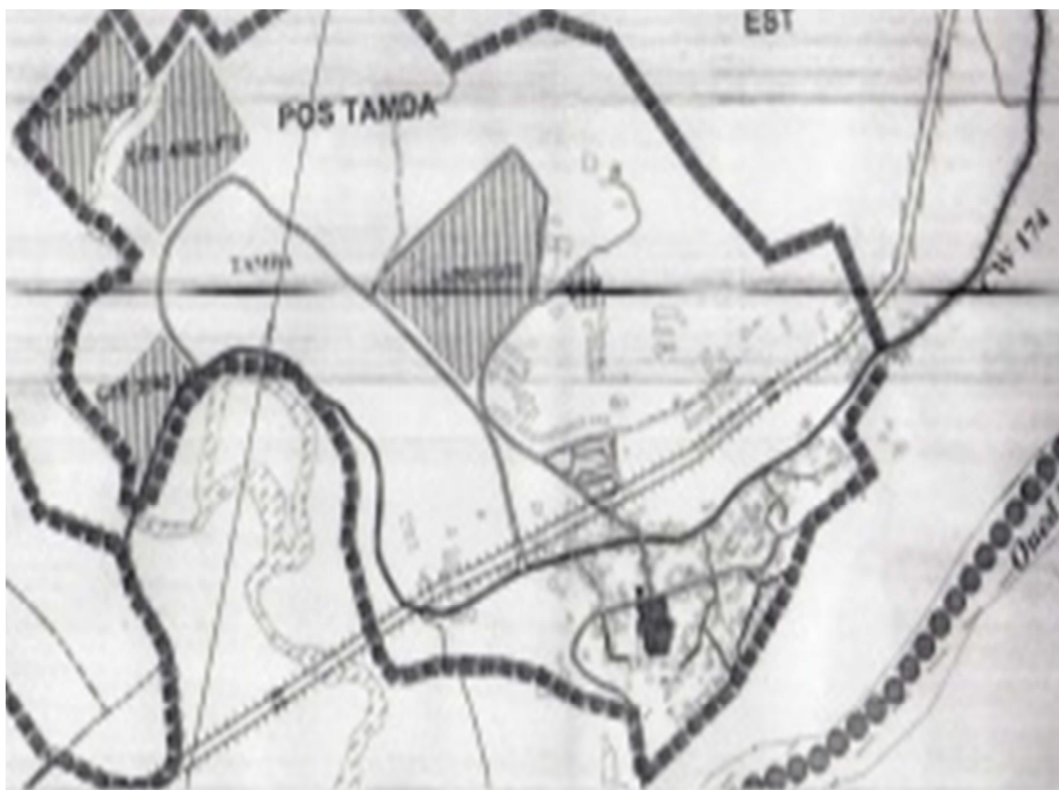
⁹Nedjai Fatiha, « Les instruments d'urbanisme entre propriétaire foncier et application cas d'étude : la ville de Batna », mémoire de magistère ,université de Mohamed Khider R Biskra

*Rapport écrit de POS extension Est de Tamda, phase 2 ,2014

2.2.1 .Le POS Tamda

« Il se localise au centre de Tamda .Ilest établiconformément à la loi N°90-29 de 01/12/1990. Il est inscrit dans le PDAU d'Ouaguenoun et s'étend sur une superficie plus large par apport au autres POS de Tamda. Il est de147 Ha¹¹ » .

Carte n° 07: POS du centre de Tamda



Source : Révision du PDAU de la commune d'Ouaguenoun 2010

L'objectif du POS de Tamda est de développer et concevoir des projets permettant la maitrise formelle du centre de Tamda, assurer la qualité urbaine et architecturale pour cet ancien village agricole¹². Son importance est la création d'un pôle technologique avec l'implantation d'un programme important de logements dans les différents cadres, des locaux et des équipements dans les différents secteurs éducatif, sanitaire, culturel, sportif et administratif.

Différents programmes sont proposés dans ce POS, deux placettes vertes, antenne de la mairie, un habitat à l'étage, une mosquée, une maison de jeunes, un équipement sanitaire, un centre commercial, des équipements en réserves foncières ...etc.

*Rapport écrit de POS Tamda

*Rapport écrit du PDAU de Ouagnoun 1992

Chapitre IV : Que disent les instruments d'urbanisme PDAU d'Ouaguenoun et POS de Tamda

Le tableau n° 16 nous donne le programme de logement prévu par le POS de Tamda

Tableau n°16 : Programmes d'habitat par unité de voisinage

Unité de voisinage ¹³	Nombre de logements
1ere unité de voisinage	720 logements
unité de voisinage	712 logements
unité de voisinage	440 logements
Total POS	18 logs

Source : POS centre Tamda

-Au niveau de l'axe central CW174 différents programmes sont prévus ;un espace vert ,un centre culturel , un hôtel ,des réserves foncières sont prévus pour des équipements futures .

D'après notre entretien au niveau de l'APC d'Ouaguenoun et notre observation on peut dire que différents équipements de ces programmes et objectifs visés par le POS Tamdane sont pas réalisés à ce jour. Seule la construction de logements¹⁴ est en cours.

Figure n°06 : Equipements programmés au POS Tamda



Source : Centre National d'Etudes et de Recherches Appliquées en Urbanisme

¹³Unité de voisinage est un terme technique utilisé dans les documents d'urbanisme, Il s'agit d'un ensemble d'habitations

*Rapport écrit de POS Tamda

2.2.2. Le POS extension Est Tamda

- **Localisation et limites du POS extension Est Tamda**

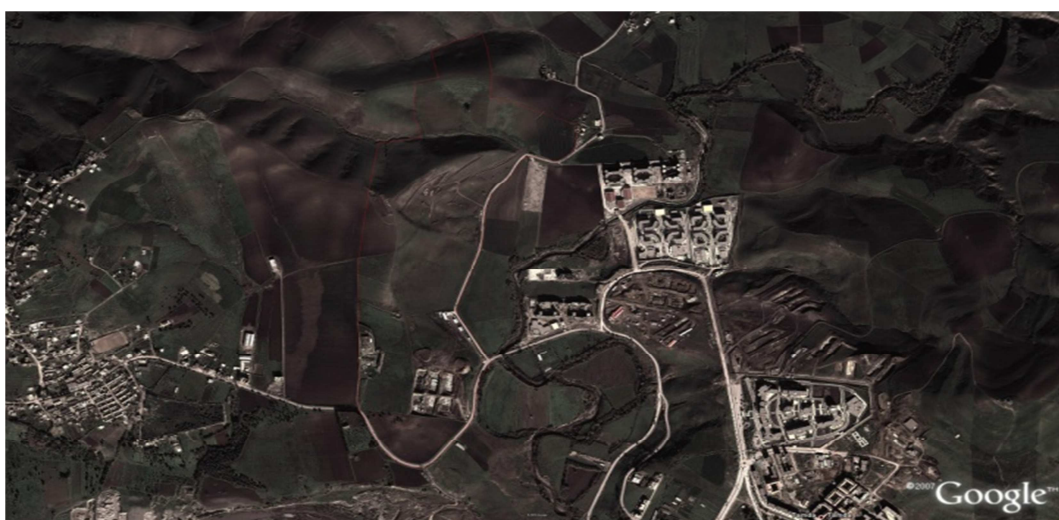
3 Conformément aux dispositions de la loi n° 90-29 du 1^{er} Décembre 1990, le POS dit extension Est Tamda se localise dans la partie ouest Tamda et s'étend sur une superficie de 110 Ha. L'accès à cette zone est assuré par la CW 174 ».

Les limites du POS extension Est Tamda sont illustrées comme suit :

- Au Nord : La zone agricole
- Au Sud : Le chemin de wilaya 174
- A l'Est : La zone agricole
- A l'Ouest : POS Tamda¹⁵

La carte n° 08 nous donne les différents accès vers cette zone de la ville.

Carte n°08: POS Est Tamda



Source : Rapport écrit de POS extension Est de Tamda, phase 2, 2014

- **Urbanisation et critères d'aménagement du POS extension Est Tamda**

La zone d'aménagement concernée par le Pos extension Est Tamda se présente comme suit :

- Un Réseau Primaire constitué du Chemin wilaya n°174 et autres voies primaires projetées
- Un Réseau Secondaire : C'est l'ensemble des voies qui relient les vois primaires.

- Le Réseau Tertiaire : c'est l'ensemble des ruelles desservant les différents ilots de cette zone.

L'espace occupé par le plan d'occupation du sol de Tamda Est est une zone à urbaniser, destinée à recevoir un programme d'habitat et d'équipements.

*Rapport écrit de POS extension Est de Tamda, phase 2, 2014

Chapitre IV : Que disent les instruments d'urbanisme PDAU d'Ouaguenoun et POS de Tamda

Cette zone nécessite un aménagement rationnel de l'espace et une répartition adéquate des équipements¹⁶.

Le POS propose un ensemble de voies de dessertes et l'aménagement de celles déjà existantes afin de réduire l'enclavement de cette partie de la ville. Ce POS concerne la partie à urbaniser, telle que définie par le PDAU, c'est-à-dire qu'elle est destinée à recevoir un programme d'habitat et d'équipement. Différents programmes sont inscrits dans ce nouveau POS, des logements de différents types (ALPL, LSP, AADL, logements sociaux et promotion immobilière), équipements administratifs, culturels et sportifs, équipements spécifiques (hôpital, hospice des vieillards), des centres commerciaux, micro zone d'activité, hôtellerie et restauration, une réserve d'équipements à l'échelle de Daïra (tribunal, protection civile, sûreté urbaine, showroom), différents équipements structurants et d'accompagnement, centre commercial, école primaire, crèche, complexe sportif des aires de jeux¹⁷.

Le nombre de logements à réaliser est lié aussi à la progression constante du nombre d'habitants. Ainsi on peut lire dans le tableau n°17 les besoins en logements pour le moyen et le long terme

Tableau n°17 : Besoin en logements au futur à Tamda « extension Est »

Horizons Zones	Besoins en logements			
	2008	2014	2018	2028
POS Extension Est	-	25 bâtisses	1410	3524

Source : POS extension Est Tamda, 2013

Le total des logements dans le POS Extension Est atteindra **3524** logements à l'horizon 2028 ce qui amènera des pertes considérables des superficies agricoles sous l'effet de ce développement urbain.

« Afin d'opérer une occupation rationnelle de l'espace, différents critères sont proposés dans le cadre de ce POS extension Est de qu'on peut résumer comme suit »:

- Mise en valeur du CW174 par une opération d'élargissement et de réaménagement. .
- Création d'un pôle attractif d'affaires, de commerces et de services pour un développement économique.
- Création d'un cadre paysager en introduisant des éléments végétaux divers en vue de l'amélioration du cadre de vie de la population qui y résidera.

*Centre National d'Etudes et de Recherches Appliquées en Urbanisme

*Rapport écrit POS extension Est de Tamda, op.cité.

Chapitre IV : Que disent les instruments d'urbanisme PDAU d'Ouaguenoun et POS de Tamda

- Respecter les couloirs de servitudes existantes ainsi qu'une plantation massive de ces couloirs afin de servir d'écran de protection et pour empêcher la prolifération de constructions illicites¹⁸.

Selon nos observations, il semble que toutes ces projections sont loin d'être réalisables. L'état actuel de la ville semble être une juxtaposition d'équipements et de logements sans plus.

2.2. 3. POS extension Ouest Tamda

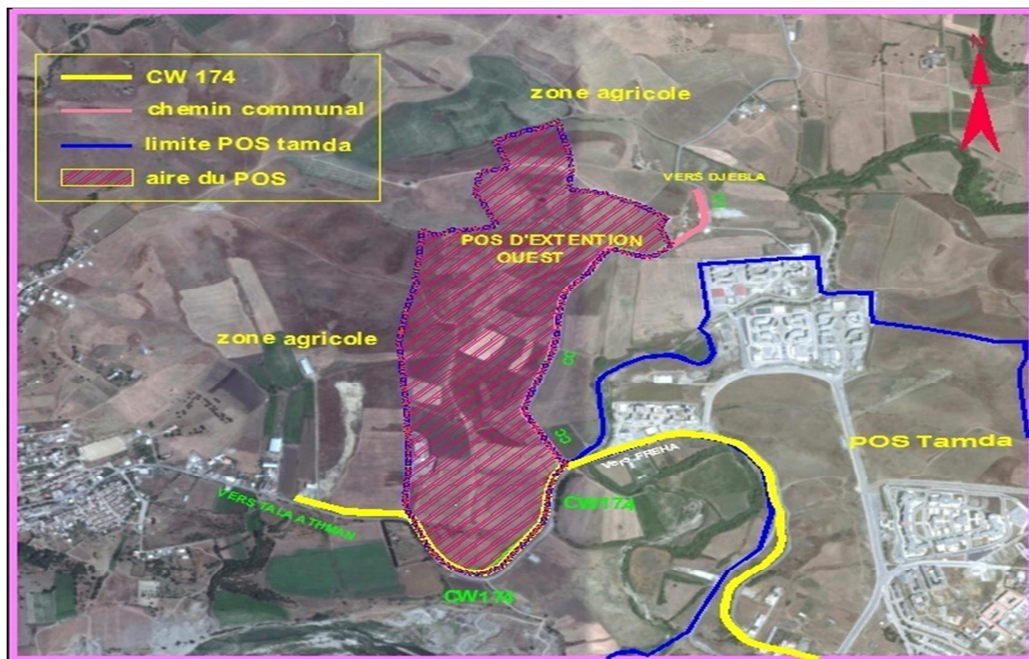
- **Situation et limites du POS extension Ouest Tamda**

« Le POS extension ouest Tamda de la commune d'Ouaguenoun est le troisième POS du PDAU d'Ouaguenoun . Il se localise dans la partie ouest de TAMDA et s'étend sur une superficie de **62.4Ha**¹⁹ ». Dans le rapport de ce POS on peut retrouver les limites physiques de la zone concernée à savoir :

- Au Nord : La zone agricole
- Au Sud : Le chemin de wilaya 174
- A l'Est : Le chemin communal vers Djebba et le CW 174
- A l'Ouest : La zone agricole

La carte n° 9 nous donne la délimitation de ce POS

Carte n° 09: POS extension Ouest de Tamda



Source : POS extension Ouest de Tamda phase 1 ,2013

*Rapport écrit POS extension Est de Tamda,op,cité

*Rapport écrit du POS extension Ouest de Tamda phase 1,2013

Chapitre IV : Que disent les instruments d'urbanisme PDAU d'Ouaguenoun et POS de Tamda

- **Les programmes inscrits dans POS extension Ouest Tamda**

Le plan d'occupation des sols Ouest Tamda comme pour les autres POS réglemente la production du sol urbain et du cadre bâti, conformément au PDAU d'Ouaguenoun.

Le principal objectif de ce POS est d'organiser au niveau spatial les équipements prévus par le PDAU à savoir :jardins publics ,espaces verts, zones de loisir ,etc) en plus des logements prévus pour la population pour les besoins à court ,moyen et long terme comme on peut le voir dans le tableau suivant .

Tableau n°18 : Besoin en logements au futur à Tamda « Extension ouest »

Horizons Zones	Besoins en logements		
	2013	2018	2028
Tamda	685	1722	3303
POS extension ouest		1000	2382

Source : POS extension Est Tamda phase n° 2,2014

Le POS extension ouest aura besoin de 2382 logements à l'horizon de 2028 Tamdaconnaitra une nouvelle phase de croissance²⁰.

Selon le POS extension Est Tamdale site a besoin d'un aménagement lui permettant une mise en valeur par rapport à son environnement tout en créant un cadre de vie agréable ,créer des aires d'habitat et équipement , rehausser la qualité architecturale tout en restant dans les normes de la construction.

*POS extension Est Tamda phase n° 2

Section 3 : La présentation des limites des PDAU et les POS de Tamda à travers l'enquête de terrain

Nous avons procédé à un travail de terrain en nous rapprochant de responsables locaux de la commune de Ouaguenoun à travers des entretiens menés auprès des représentants de l'APC et de la subdivision d'Ouaguenoun, les chargés de l'urbanisme et les ingénieurs en environnement au Centre National d'Etudes et de Recherches Appliquées en Urbanisme.

Le guide d'entretien qu'on a présenté au mois de septembre année (2016) a été adressé aux chargés d'urbanisme et de planification à l'APC d'Ouaguenoun (voir annexe). Il est composé de 31 questions ,11 questions sont dichotomiques (oui ou non),11 questions sont à choix multiple afin de recueillir le maximum d'informations ,09 questions sont ouvertes pour les laisser s'exprimer en toute liberté et donner leurs opinions.

Ces questions portent sur la durabilité de la ville nouvelle de Tamda en tenant compte du PDAU de Ouaguenoun , des POS de Tamda et leurs applications respectives sur le terrain.

Le site de Tamda, semble être un choix judicieux pour l'urbanisation parce qu'il n'ya pas d'autres terrains à proximité du chef-lieu de la wilaya disposant les différentes ressources nécessaires pour la localisation d'une ville nouvelle. En plus ces terrains sont à 90% publics.Ce qui rend aisé les différentes localisations.

Tamda est un grand chantier, même si différents équipements et infrastructures inscrits dans les plans d'urbanisme, ils ne sont pas encore réalisés. Généralement aucun projet n'a été rejeté à Tamda. Les constructions sont dominées par le parc logement collectif issu de la promotion immobilière publique ou privés et des logements sociaux et participatifs.

Les représentants de l'APC d'Ouaguenoun n'ont jamais été associés dans le déroulement des phases d'étude des POS de Tamda, alors qu'ils ont participé dans toutes les phases de l'élaboration du PDAU de Ouaguenoun.

Selon les représentants de la subdivision d'Ouaguenoun les terres à Tamda sont à très forte potentialité agricole .Lors de l'élaboration des POS de Tamda leurs avis défavorable sur l'urbanisation de ces terres ainsi que l'opposition des propriétaires n'ont jamais été pris en compte.

Selon les chargés d'urbanisme et de l'environnement du Centre National d'Etudes et de Recherches Appliquées en Urbanisme les programmes et les objectifs des plans d'urbanisme ne sont pas appliqués réellement sur le terrain .Il suivent les notes venant du ministère dans l'élaboration des PDAU et des POS par exemple dans le Pos extension Ouest Tamda il y'a eu une expropriation et le déclassement de terres agricoles considérées comme les meilleures

Chapitre IV : Que disent les instruments d'urbanisme PDAU d'Ouaguenoun et POS de Tamda

terres agricoles à Tamda pour la construction d'un nombre important de logements projetés (les 1000 Logements) .

Selon nos observations et l'enquête de terrain on peut dire qu'il ya un déphasage entre l'étude et l'application du PDAU et des POS .Il y a Une incohérence et un décalage entre ce qui est réalisé et ce qui est en besoin. En terme de conception urbaine, les éléments urbains se présentent sans cohérence ni équilibre. Un déséquilibre entre l'ancien et le nouveau tissu est visible .De plus il ya un manque de hiérarchisation spatiale et une mauvaise répartition de la trame des équipements. Une absence d'une trame paysagère et des espaces de détente.

Contrairement à ce qui est prévu dans les plans, les POS de Tamda ne se traduisent pas par une réglementation appliquée sur le terrain car le règlement inscrit dans les instruments d'urbanisme n'est pas appliqué sur le terrain.

Selon le chef de service de l'urbanisme de l'APC de Ouaguenoun, Il y'a un manque de suivis techniques et d'expérience dans les bureaux d'études techniques. Leurs représentants ne contactent pas les propriétaires des terrains lors de l'élaboration des plans d'urbanisme. Selon les responsables, les paramètres technique par exemple les CES (coefficient d'emprise au sol)et COS (coefficient d'occupation du sol) ne sont pas corrects .Les constructions inscrites dans les plans d'urbanismes sont antisismique mais elles ne sont pas suivie sur le terrain par exemple le nombre d'étages des bâtiments construit doit être à (R+4) selon les POS mais il est à (R+8) sur le terrain.

La conception de la durabilité de la ville nouvelle n'a jamais été prise en compte même durant l'enquête publique sur les POS qui dure 45 jours. Les résidants de Tamda ne réclament pas la durabilité de la ville et leurs besoins en espaces verts, espaces de jeux pour enfants,équipements de loisir et de culture qui ne sont pas réalisés malgré leurs prévisions dans les POS de Tamda et le PDAU d'Ouaguenoun. Il n'ya pas des aires de stationnement ce qui cause l'encombrement des moyens de transport venant des régions de l'Est de Tizi-Ouzou (Freha ,Abizar, Azazga ;etc) au centre de Tamda.

D'après nos observations , questionnement et l'analyse des plans d'urbanisme de Ouaguenoun et Tamda . On peut dire que ces instrument représentent des échecs, ils ne reflètent pas les retombées sur le terrain.Ils ne mènent pas à la durabilité de la ville nouvelle de Tamda

Ils semblent être un pur échec dans l'organisation naturelle de l'espace, comme le prévoit les textes représentant ces instruments d'urbanisme et de planification .Ce volet durabilité des villes est loin d'être pris en considération .Il est tout simplement absent dans les PDAU et lesPOS.

Conclusion

La ville nouvelle de Tamda est aménagée selon le PDAU d'Ouaguenoun par les différents POS centre, Est et Ouest ayant proposé des orientations et des objectifs de respect de l'environnement et de l'espace, un des outils d'un urbanisme durable. D'après les réponses aux différentes questions sur l'urbanisation et la durabilité de cette ville nouvelle et les informations recueillies auprès des différents chargés d'urbanisme et de l'environnement nous arrivons à dire que ces plans d'urbanisme représentent des insuffisances et montrent leur incapacité à maîtriser l'aménagement, l'organisation spatiale au niveau de la commune de Ouaguenoun et Tamda.

Leur application sur le terrain se fait au détriment des terres agricoles, c'est la rigidité des documents, dénués de souplesse, qui rend difficile leur application. C'est dans ce contexte que ces instruments doivent avoir des suivis techniques et une révision pour permettre la réalisation des équipements et des projets de développement.

Conclusion générale

Conclusion générale

Cette recherche a été menée dans le but d'apporter des réponses aux questions fondamentalement posées au début de cette réflexion et qui tournent autour de la croissance urbaine des villes et le développement durable en présentant la ville nouvelle de Tamda comme exemple.

Le développement durable reste une idée jeune par sa problématique, toujours d'actualité dont l'objectif est de satisfaire les présentes générations et penser aux générations suivantes dans les différentes sphères économique, environnementale, sociale et culturelle. Ses principes et objectifs visés aux différentes conventions et conférences mondiales ont été défendus afin de les appliquer à l'échelle des villes pour la maîtrise de la croissance spatiale et l'étalement urbain due à la croissance démographique. Ce qui nous amène à dire que le processus du développement durable va de pair avec la croissance urbaine et la régénération des villes en appliquant les outils qu'il propose en matière d'aménagement et d'urbanisme afin d'organiser et occuper rationnellement l'espace, protéger l'environnement, le système écologique et les ressources naturelles.

Pour comprendre l'essor de l'urbanisation et la croissance démographique on a donné un aperçu théorique depuis l'indépendance en résumant la succession de différents plans et réformes de développement durant la période socialiste et la libéralisation l'économie algérienne. Vue la croissance démographique et l'exode rural à la période post coloniale, les projets de la croissance urbaine et la création des villes nouvelles sont toujours pris en considération.

L'urbanisation s'est manifestée fortement dans les années 2000 grâce à l'embellie financière due à la hausse des prix des hydrocarbures. Un nombre important de logements d'infrastructure et d'équipements ont été construits. Ce qui a généré une forme spatiale produite dans un cadre informel. Ce type d'urbanisation, qualifiée souvent de sauvage, d'anarchique, et d'illicite et considérée comme un processus d'immigration urbaine des ruraux à la suite d'un déséquilibre entre les villes et les campagnes. Cette croissance urbaine en sacrifiant la dimension du développement durable par la consommation de larges espaces agricoles et la dégradation de l'environnement malgré la ratification de l'Algérie de plusieurs conventions, et la création de différents schémas et plans d'aménagement établis par différentes lois.

La ville nouvelle de Tamda est un passage d'un village essentiellement à vocation agricole à une agglomération urbaine. Sa croissance est à la fois démographique et spatiale.

Conclusion générale

Le choix de son urbanisation est dû aux différentes commodités et ressources dont elle dispose (son accessibilité et sa proximité du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, ses ressources en eau et la disponibilité de l'espace foncier,). La végétation, l'écologie existaient grâce à la vallée de Sebaou et les larges superficies à vocation agricole représentant l'ancien bourg rural de Tamda ont été sacrifiées au profit de construction de logements sociaux et de promotion immobilière et différents équipements. L'étude de La ville nouvelle de Tamda nous a permis de déterminer les orientations, les objectifs et les critères d'aménagements des plans d'urbanisme, le PDAU de Ouagnoun et les POS de Tamda, dans le but est de suivre une bonne gestion de l'espace, la préservation des terres à forte potentialité agricole, freiner et contrôler l'étalement anarchique. Cependant ces différents instruments, n'ont pas pu maîtriser le processus d'évolution de l'urbanisation de cette ville nouvelle dans toutes les directions.

Ces instruments d'aménagement et d'urbanisme PDAU-POS censés organiser la ville et garantir l'utilisation économe et rationnelle de l'espace, ne reflètent vraiment pas les ambitions de l'état actuel. Ils représentent plusieurs limites, échecs et carences traduit par un rythme accéléré d'urbanisation pour satisfaire des besoins à court terme sans que les conséquences possibles sur les hommes et la nature aient été prises en considération.

La ville nouvelle de Tamda donne une image d'une cité non achevée loin de refléter les critères d'une ville durable : des services d'accompagnements, des espaces verts et différents autres équipements de culture et loisirs. C'est la conséquence du manque de contrôle, de suivis techniques et la non prise en compte de la démarche du développement durable.

Annexes

APC d'Ouaguenoun

Guide d'entretien sur la croissance urbaine de la ville nouvelle de Tamda

Dans le cadre de la préparation d'un mémoire de Master 2« *Economie du développement durable et environ*

nement »dont le thème portant sur « *croissance urbaine des villes et développement durable, cas de la ville nouvelle de Tamda* » sous la direction de Dr Madame AGHARMIOU Naima, je vous serai reconnaissante à répondre à certaines questions en vue d'enrichir mon travail.

Je vous remercie pour votre compréhension

Etudiante : Melle AMANI Lynda

1. Quel est l'ancien nom du village Tamda?

.....

2. Quels sont les facteurs de localisation de la ville nouvelle de Tamda?

.....

.....

.....

.....

3. Les Terres à Tamda sont elles agricoles ?

-Oui -Non

Si oui, quel est leur pourcentage (%) ? Sont elles à ?

-Forte potentialité agricole

-Moyenne potentialité agricole

-Faible potentialité agricole

4. Les terrains à Tamda sont –ils ?

-Publics

-Privés

5. Ya-il opposition de la commune ou des propriétaires fonciers de l'urbanisation des terres agricoles à Tamda ?

-Oui -Non

6. Quels sont les investissements réalisés ou en cours de réalisation à Tamda ?

-Logements

-Infrastructures

-Etablissements scolaires

-Places pédagogiques

-cités d'habitation

-Cités résidentielles

7. Ya-il de projets rejetés à Tamda ?

-Oui -Non

Si oui les quels ?

.....
.....

8-Quels sont les projets futurs à Tamda ?

.....
.....

9. Combien de logements à Tamda sont-ils dans le cadre ?

-LSP

-AADL

-Promotion immobilière

-Autre

10. Quel type d'habitat Existe-il- à Tamda? Où ?

-Individuel -Collectifs

-À quelle densité?

- À faible densité

-À fore densité

11 .Quelles sont les infrastructures existantes à Tamda ?

- Ecoles primaires
- CEM
- Lycée
- Polyclinique
- Poste

12. Actuellement considérez vous Tamda comme ?

- Un village
- Une ville

13. Quelles sont les activités pratiquées à Tamda ?

- Agricole
- Activités traditionnelles
- Industrie
- Petit commerce
- Gros commerce

14. Ya-il de ?

- Librairies et imprimeries
- Cybercafés
- Restaurants
- Hôpital
- Poste
- Banque

15-Ya-il des espaces verts et jardins publics ?

- Oui -Non

16-Existe-il des jardins communautaires et jardin travaillés par les femmes de quartiers ?

.....

17-Quel est l'état des routes et trottoirs ?

.....

18. Quelle est la date d'élaboration du PDAU d'Ouaguenoun?

.....

19. Quelle est la date de révision du PDAU d'Ouaguenoun ?

.....

20. Quel est le nombre de POS élaborés à la commune d'Ouaguenoun ?

-Souscrits

-En cours

21. Quel est le nombre de POS élaborés à Tamda ?

-Souscrits

-En cours

15. Avez-vous participé à l'élaboration du PDAU de votre commune ?

-Oui -Non

- Si oui dans quelle phase ?

.....

22. Est ce que vous étiez associé dans le déroulement des phases d'étude des plans d'occupation du sol ?

-Oui -Non

Si oui dans quelle phase ?

.....

23. Comment voyez vous les instruments d'urbanisme entre étude et application ?

.....

.....

.....

24. Lors de l'élaboration des plans d'occupation des sols avez-vous contacté les propriétaires des terrains ? Si oui durant quelle phase d'étude?

.....
.....
.....
25. Est ce que l'aménagement et le règlement relatifs aux programmes proposés par les instruments d'urbanisme à Tamda reflètent les espérances des résidants ?

.....
.....
26. Le PDAU d'Ouagnoun prévoit-il :

-Des espaces de jeux pour enfants ?

- Oui - Non

-Des aires de stationnement ?

- Oui - Non

-Des espaces verts ?

- Oui - Non

27. Quel est le nombre d'étages des maisons construites ?

-RDC R+1 -R+2 -plus (préciser)

Les constructions sont elles anti sismique ?

-Oui -Non

28. Ce que vous voyez se passe sur le terrain dans le plan d'occupation des sols à Tamda est il réglementaire ?

-Oui -Non

22. Pensez vous que les POS sont réglementaires ?

-Oui -Non

Si non dans quel sens, à quel niveau ?

-Terres agricoles

-Type architectural

-Respect architectural

-Respect environnemental

29. Pensez vous que la notion dedurabilité a été prise en compte dans le PDAU de Ouaguenoun et le POS de Tamda.

.....
.....

30.Les constructions sont-elles anti sismique ?

-Oui -Non

31. La décharge des déchets ménagers est située ou ?

-Dans les cités d'habitation

-Dans le vieux centre

Est-elle contrôlée ?

-Oui -Non

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

- And -Jean Gu rin , Libaeret Thierry,: « Le d veloppement durable », Edition, Paris, 2008,p1
- Baudin Mathieu :« Le d veloppement durable :nouvelle id ologie du XXI  si cle»  dition, L'harmattan, Paris ,2009, p 16
- Beaujeu-Garnier(Jacqueline) ? Chabot GEORGE, « Trait  de g ographie urbaine », Paris, 1963, p 494.
- Camagni R . , « principes et mod les de l' conomie urbaine » , dition Economica ,1985,page 55
- Coquery Vidrovich,M ,« le processus d'urbanisation en Afrique », dition l'Harmattan, Paris ,1998, p 105
- Fialaire Jacques, « Les strat gies du d veloppement durable »,  dition, L'Harmattan 5-7, rue de l'Ecole polytechnique; 75005 Paris, 2008
- Lazzeri Y vette: « Le d veloppement durable du concept   la mesure »,2dition, L'harmattan, Paris, 2008, p 12, 14,22.
- Fialaire Jacques « Les strat gies de d veloppement durable » , Editions L'Harmattan, 1 janv. 2009, p 1
- Mancebo Fran oi « d veloppement durable », Edition, Armand Colin, Paris, 2008, p10
- Mario Pol se , Richard Shearmur ,« Economie urbaine et r gionale »,3 me Edition,  conomica,2009 ,p 80
- .Mebtoul, Abderrahmane, .Mellah,S Tehami, M «  volution des structures de l' conomie alg rienne 1967-1980 », tome1 « les vuln rabilit s, cas de l'Alg rie », ENAG Edition ,Alger,2009 ,p 97 ,98 , 197.
- Merlin Pierre, « La croissance urbaine »,1 re Edition, Presse universitaire de France, Paris, juillet, 1994 p 19
- Prager Jean-Claud, Thisse Jacques-Fran ois, «  conomie g ographique du d veloppement »,  dition, la d couverte, Paris,2010 ,p 37.
- Shearmur Richard Pol se , Mario ,« Economie urbaine et r gionale »,3 me Edition,

- Whitman Walt, Rostow « Les cinq étapes de la croissance économique », édition, le Seuil, Paris, 1970.

Thèses et mémoires

- Agharmiou-Rahmoun Naima, (2013), «La planification urbaine à travers les PDEAU-POS et la problématique de la croissance et de l'interaction villes /village en Algérie. Cas de la Wilaya de Tizi-Ouzou», thèse de doctorat, université Mouloud Mammeri de Tiziouzu , P 20
- BOURAOUI Ibtissem , « Croissance de petites villes algériennes. cas d'el HARROUCH », mémoire de Magister université Menturi Constantine
- Chenane Razika « impact du pôle universitaire de Tamda de l'UMMTO sur son environnement socio-économique » mémoire de master en science économique université Mouloud Mammeri de Tizi-Ozou p32
- Cheriet Athmane : « mondialisation et stratégies industrielles » : cas de l'Algérie, Thèse présentée Doctorat en Sciences Economiques Université Mentouri , Constantine
- HIOUL Smain, « Mutations fonctionnelles d'un village colonial dans la logique de la croissance urbaine de Constantine – le cas du khroub », mémoire de magister, université de Constantine, p 84.
- Layeb Hafid, croissance de petites villes algériennes. cas d'el harrouch, mémoire de magister, université menturi constantine.
- Maacha Dehbia , « émergence d'un réseau et d'un pôle urbains régionaux, référence empirique à la grande Kabylie »,Thèse de doctorat en science économique ,université mouloud Mammeri de Tiziouzu
- Marjolet Ronan, « La notion de développement durable dans les projets urbains français », Mémoire de DESS Université Paris 8, 2004-2005, p17
- Nedjai Fatiha, « Les instruments d'urbanisme entre propriétaire foncier et application cas d'étude : la ville de batna », mémoire de magistère ,université de Mohamed Khider R Biskra
- Oualikene selim, « urbanisation, migration et forme nouvelles d'organisation de l'espace économique », thèse de doctorat, université mouloud Mammeri de TiziOuzou p, 82,83 ,85
- Prosper Kouam Yao, « développement urbain des quartiers précaires, à Abidjan, mémoire de master ,2010

- Si-Mohammed, Djamel « L'urbanisation de l'Algérie, continuité et rupture d'un processus socio-économique et spatial » thèse de doctorat, université d'Alger, p99
- Zaghbi Mohamed, « Évaluation et impacts des projets de proximité de développement rural (PPDR) sur l'agriculture et le développement rural local Cas de Sétif », mémoire du magister, université Ferhat Abbas – Setif, 2009, P 24.

Articles et rapports

- « Algérie : évaluation et perspective de l'économe », rapport officiel élaboré par les services du chef du gouvernement, Alger, septembre, 1993 ,p 22
- Bouchanine Françoise Navez- , « Le développement urbain durable : « best practice » ou leurre méthodologique ? », *Espaces et sociétés* 2007/4 (n° 131), p. 101-116. DOI 10.3917/esp.131.0101 article en ligne.
- Bouyacoub Ahmed, « Quel développement économique depuis 50 ans ? », *Confluences Méditerranée*, 2/2012 (N°81), article en ligne, p 16
- Figuières Charles, Hervé GUYOMARD, Gilles ROTILLON «Le développement durable : Que peut nous apprendre l'analyse économique ? » Article préparé dans le cadre du 60ème anniversaire de l'INRA Académie d'Agriculture de France Séance du 11 octobre 2006.
- Françoise Navez-Bouchanine « Le développement urbain durable : « *best practice* » ou leurre méthodologique », ISBN : 9782749208398 ,article en ligne ,2007 ,p 103
-
- Huriot Jean-Marie, « Villes et économie : les infortunes du savoir », ISSN 1295-926x ISBN 9782743011727 ,2009.
- Jacquet Pierre, «Regards sur la Terre 2008, Développement durable : de l'équilibre à la stratégie », Article disponible en ligne à l'adresse <http://www.cairn.info/regards-sur-la-terre-2008-l-annuel-du-developpement-9782724610437-page-234.htm>
- Moatti Sandra, « la ville durable, un vrai chantier», *Alternative économique* n° 253,décembre,2006,article en ligne.
- Piéchaud Jean-Pierre, «4D - l'Encyclopédie du développement durable », éditions des Récollets, N°11 – Paris, Juin 2006
- Polèse, Mario « le rôle des villes dans le développement économique: un autre regard »,Centre Urbanisation Culture Société, Montréal ,Septembre 2010,p 7 .

- Rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement (CMED) « Notre Avenir à tous »,1987
- Semoud Nora, « Nouvelles polarités urbaine, nouvelle attractivité de la périphérie algéroise »,article publié « dans nouvelle attractivités des territoires et engagement des acteurs » ,Chignier-Riboulon(Frank), édition,2007 ,p252.
- Voiron-Canicio Christine, 2005, « La ville e l'enjeu du développement durable », Université de Nice Sophia, ISSN électronique 1772-9971 article en ligne.

Revues

- Berr Eric, « L'écodéveloppement comme fondement d'une économie politique du développement soutenable », Revue Francophone du Développement Durable, n°2, Université Montesquieu-Bordeaux IV, GREThA (UMR CNRS 5113), octobre,2013
- Chakib Cherif « Programme d'ajustement structurel et résultats socio-économiques en Algérie », revue des sciences humaine, n°18, Décembre 2002, pp. 39-56, Université Mentouri, Constantine, Algérie, 2002.
- Chelzen Hélène et Pierre Pech, « Quelle image de la ville pour un projet de développement urbain durable ? L'exemple d'Aubervilliers », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, En ligne, 11 décembre 2011
- Daoud Fatiha Elmoubarek Mohamed, , «La contribution des finances publiques dans le développement de l'économie algérienne », revue des sciences économique, de gestion et de science commerciale, n°11 /2014
- Hamamda M.Tahar, « Crise et transition à l'économie de marché en Algérie »,revue des science humaine , n°21, Juin 2004, pp. 69-83, Université Mentouri, Constantine, Algérie, 2004
- Laïche .M, et Sadoudi M, 2007 , « L'extension de la ville de Tizi-ouzou sous la contrainte Foncière » in revue ,UMMTO ,ISSN 1112-783X EN
- Nirascou Françoise « Urbanisation et consommation de l'espace, une question de mesure », La Revue du Commissariat Générale au Développement Durable (CGDD), Mars 2012.
- Oualikene Selim « Analyse empirique de la wilaya de Tizi-Ouzou (1962 – 2008), Insaniyat n°s 44-45, avril - septembre 2009, p205

- TESSA Ahmed, « La politique d'aménagement du territoire du déclin à la relance (1990-2004) » Revue Campus N° 1, université Mouloud Mammeri, Faculté des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion.

Documents divers et lois

- Achaibou Younsi Souad, « Les villes nouvelles comme acte d'aménagement d'importance capitale pour la restructuration de la métropole », Conférence, Colonial et Postcolonial planification urbaine en Afrique, Institut de géographie et aménagement du territoire, Université de Lisbonne, Histoire de la planification internationale Soci Lisbonne, 5-6 Septembre 2013
- Agharmiou Naima, « urbanisation linéaire échec de la planification urbaine par les PDAU, l'exemple de la wilaya de Tiziouzu », les cahiers de CREAD n°102, 2012
- Agharmiou Naima., 2015 /2016, Cours d'Economie Urbaine, Master 1 Développement local, Tourisme et Valorisation du Patrimoine, FSECG, UMMTO
- Analyse comparative d'indicateurs de développement durable Étude réalisée par l'Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE).
- Armature urbaine RGPH 2008 / La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie / Office National des Statistiques, Septembre 2011
- Baouni Tahar, Rafika Berchache « inter modalité et développement urbain dans l'agglomération d'Alger : défis, enjeux et perspectives », les cahiers du CREAD n°97 /2011
- Charte d'Aalborg adoptée par les participants à la Conférence européenne sur les villes durables qui s'est tenue à Aalborg, Danemark, le 27 mai 1994).
- Collections Statistiques N° 163/2011, Série S : Statistiques Sociales, V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat armature urbaine 2008, RGPH 2008 / La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie / Office National des Statistiques, Septembre 2011.
- Derras Omar, « Mobilité sociale et changements sociaux en Algérie : Essai d'analyse des inégalités des chances et des différenciations sociales », article d'une synthèse de plusieurs études de terrain réalisées à Oran sur la mobilité sociale entre 1990 et 2010, Insaniyat n° 53, juillet - septembre 2011
- Dictionnaire « Le Petit Larousse », Edition 2011, Cedex, Paris

- Diemer Arnaud, UBP Clermont-Ferrand, Cerdi, triangle « Développement durable plutôt qu'écodéveloppement : le nouveau gadget idéologique de l'occident ? », Colloque francophone, «Le représentations Nord Sud du développement durable», décembre, 2012, Université Blaise Pascal–IUFM Auvergne
- DJEMILI A., «En quête de citoyenneté à travers les espaces périurbains en Algérie », Sciences & Technologie B – N°21, Juin (2004), © Université Mentouri, Constantine, Algérie, 2004.
- Fernane Abderrahmane ,Tessa Ahmed, , « Contribution de la centralité contemporaine au développement territorial durable et aux nouveaux systèmes de gouvernances : Le cas de la métropole régionale de Tizi-Ouzou en Grande Kabylie, en Algérie » colloque international 17 au 19 octobre 2014
- GOBIN, Cynthia GHORRA- « qu'est ce qui institue l'urbain durable » synthèse réalisée à la direction de l'urbanisme ministère de l'écologie et du développement durable, Paris, octobre 2008
- Hafiane Abderrahim, "Les projets d'urbanisme récents en Algérie",43rd ISOCARP Congress 2007
- La loi n° 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme.
- Le POS Tamda ,1992 approuvé en 2002
- M cote : « la petite ville et sa place dans le développement algérien », URBAMA n°17. Tours 1986
- Organisation de coopération et de développement économiques « Le développement durable, Les grandes questions », Edition OCDE, Paris ,2001.
- Plan d'aménagement de la wilaya de Tiziouzu
- POS extension Est Tamda phase n° 2
- Rahmani Chérif , « La croissance urbaine en Algérie, coût de l'urbanisation et politique foncière »,Office des publication universitaire ,édition N°814-12/82 ,Hydra , Alger p 82
- Rahoui Houcine, « Evolution des formes de « management » urbain, à la lumière des mutations sociopolitiques et économiques, en Algérie », communication, p 3
- Révision du PDAU de la commune de Fréha
- Révision du PDAU de la commune de OUAGUENOUN -Edition finale

- Tahar Baouni, RafikaBerchache « inter modalité et développement urbain dans l'agglomération d'Alger : défis, enjeux et perspectives », les cahiers du CREAD n°97 /2011
- TESSA Ahmed, FERNANE Abderrahmane, « Mutations territoriales, développement territorial durable et nouvelles gouvernances », colloque international, 17 au 19 octobre 2014

Sites internet

- <http://wiki/Durabilité>

*Liste des tableaux,
figures, graphiques*

Liste destableaux, figures, graphiques et cartes

• Liste des Tableaux

Tableau 1 : Chronologie des dates du développement durable	14
Tableau 02 : Terminologie employée dans la loi 2006-06.....	20
Tableau 03. Evolution du taux de population algérienne entre 1966 et 2008.....	35
Tableau 04 : Le nombre d'agglomérations selon la taille entre 1977 et 2008.....	37
Tableau 05. Evolution du taux d'urbanisation entre 1966 et 2008.....	38
Tableau 06 : Les lois et les schémas de planification urbaine en Algérie.....	43
Tableau n° 07 : Tissu économique de Tamda.....	57
Tableau n°08 : Evolution de la population de la commune d'Ouaguenoun1987-2008.....	63
Tableau n° 09 : Perspectives démographiques à moyen et à long terme à Tamda.....	63
Tableau n°10 : Programme d'habitat du centre la ville nouvelle de Tamda en 2002.....	65
Tableau n°11 : logements inscrits dans l'extension Est et OestTamda.....	66
Tableau n°12 : Programme LSP/LPA en exécution en 2016.....	67
Tableau n°13 : Les équipements éducatifs à Tamda.....	68
Tableau n°14 : Équipements universitaire réalisés à Tamda entre (2005 – 2009).....	68
Tableau n°15 : Répartition des terrains par secteurs d'urbanisation dans la commune d'Ouaguenoun.....	78
Tableau n°16 : Programmes d'habitat par unité de voisinage.....	82
Tableau n°17 : Besoin en logements au futur à Tamda « extension Est »	84
Tableau n°18 : Besoin en logements au futur à Tamda « Extension ouest »	86

• Liste des Figures

Figure 01 : Les dimensions et les objectifs du développement durable.....	16
Figure n°2 : Vue sur les terrains agricoles	56
Figure n°3 : L'accessibilité à Tamda.	60
Figure n° 04:Logemnt collectif	66
Figure n°05 : Vue sur les cités universitaires.....	69
Figure n°06 : Equipements programmés au POS Tamda.....	71

• Liste de Graphes

Graphe 1 : Evolution des populations urbaine et rurale en Algérie.....	36
Graphe 2 : Evolution du taux d'urbanisation de 1966 à 2008 en Algérie.....	39
Graphe n°3 : Perspective et évolution de la population d'Ouagnoun.....	64

- **Liste de Cartes**

Carte 1 : Situation de Tamda à l'échelle nationale.....	50
Carte 2 : Situation de Tamda à l'échelle régionale.	51
Carte 3 : Les limites de Tamda.....	52
Carte 4 : Site de la ville nouvelle de Tamda.....	52
Carte 5 : Village de la période des Ath Kaci.....	53
Carte n°06 : Le pôle urbain de Tamda, 2014.....	80
Carte n° 07: POS du centre de Tamda.....	81
Carte n°08 : POS Est Tamda.....	83
Carte n° 09: POS extension Ouest de Tamda.....	85

Table des Matières

TABLE DES MATIERES

Introduction générale	1
Chapitre I : Développement durable et économie des villes, de nouvelles préoccupations pour la science économique, quelques éléments théoriques	7
Introduction.....	7
Section 1 : Qu'est ce que le développement durable ?	8
1.1. Définition et présentation des concepts relatifs au développement durable.....	8
A. Le développement économique.....	8
B. La durabilité	9
C. La durabilité selon les économistes	9
D. La notion du développement durable	10
1.2. Evolutions et émergence des préoccupations économiques du concept du développement durable	10
1.2.1. Du développement à l'écodéveloppement.....	10
1.2.2. De l'écodéveloppement au développement durable.....	12
1.3. Les dimensions et les objectifs du développement durable.....	15
1.3.1. Les dimensions du développement durable.....	15
a. Dimension environnementale.....	15
b. Dimension sociale.....	15
c. Dimension économique.....	15
1.3.2. Les principales interactions entre les trois sphères du développement durable.....	16
1.3.3. Les principes du développement durable.....	17
1. Principe de précaution et de prévention	17
2. Efficacité économique	18
3. Protection de l'environnement	18
4. Responsabilité et solidarité internationale.....	18
5. Principe Pollueur-Payeur ..	18
6. Participation pour une nouvelle gouvernance.....	18
Section 2: Qu'est ce que l'économie des villes ?.....	19
2.1. Définition et portée de la ville dans la législation algérienne.....	19
2.1.1. Définition de la ville.....	19
2.1.2. Définition de la ville dans la législation algérienne	20

2.2.1. Les économies de la ville.....	21
2.2.2. La villes et le développement économique.....	22
Section 3 :Qu'est ce que le développement urbain durable.....	23
3.1. La notion du développement urbain durable	23
3.2. Démarches et outils pour une maitrise urbaine et une mise en œuvre de durable développement à l'échelle des villes	25
3.2.1. Leviers de changement vers un développement urbain durable.....	25
3.2.2. Les outils d'un urbanisme durable	25
A. Une économie urbaine orientée vers une durabilité.....	25
B. L'Agenda 21	26
C. Le principe des quartiers durables	27
D. La maîtrise foncière.....	27
E. Les outils législatifs pour un territoire et une ville durable.....	28
Conclusion.....	29
Chapitre II : En Algérie, une croissance urbaine accéléré non accompagnée d'un développement durable.....	30
Introduction.....	30
Section 1 : Rappel sur les principales orientations de l'économie algérienne depuis 1962	31
a. Le plan triennal (1967-1969).....	32
b. Le plan quadriennal (1970-1973).....	32
c. Le plan quadriennal (1974-1977).....	32
d. D. Le plan (1980-1984).....	32
e. Les outils législatifs pour un territoire et une ville durable	
1.2. La période de crise économique de 1986 et les objectifs prioritaires.....	33
I.3.La transition de l'économie algérienne planifiée vers une économie du marché.....	34
Section 2: Une explosion des villes Algériennes	35
2.1. La croissance démographique et l'exode rural	35
A. La croissance urbaine à la période postcoloniale	39
B. La période 1970-1985.....	40
C. L'urbanisation effrénée de la période de l'ouverture de l'économie algérienne accompagnée de nouveaux instruments d'urbanisme	42
D. L'urbanisation algérienne face à l'embellie financière des années 2000.....	43

Section 3 : Une croissance urbaine sans développement durable en Algérie.....	45
3.1.Le développent durable en Algérie.....	45
3.2. L’impact de la croissance urbaine sur le développement durable en Algérie.....	46
Conclusion	45

Chapitre III : Tamda, ou l’illustration d’une croissance urbaine sans développement durable.....	49
---	-----------

Section 1 : Etat des lieux	49
---	-----------

1.1. Présentation géographique et situation de Tamda.....	49
--	-----------

1.1.1. Situation de Tamda à l’échelle nationale (Algérie)	49
---	----

1. 1.2 Situation de Tamda à l’échelle régionale (Tizi-Ouzou)	50
--	----

1.1. 3 Situations de Tamda à l’échelle communale	51
--	----

1.2. Aperçu historique sur Tamda	52
---	-----------

1.2.1. Période des Ath Kaci (village).....	53
--	----

1.2.2. Période coloniale (française)	53
--	----

1.3. Aspect environnemental, naturel et économique.....	54
--	-----------

A. Environnement et données climatiques.....	54
--	----

B. Activité agricole et économique.....	55
---	----

1.4 . Tamda ville universitaire.....	58
---	-----------

1.5. Les facteurs de la localisation de la ville nouvelle de Tamda.....	58
--	-----------

Section 2 : Extension physique, chronologie d’une croissance urbaine.....	61
--	-----------

2.1. Evolution du l’ancien tissu villageois vers un tissu urbain.....	61
--	-----------

2.1.1. L’ancien tissu de Tamda.....	62
--	-----------

2.1.2. Le nouveau tissu de Tamda.....	62
--	-----------

2.2.2.Évolution et aménagement du parc logement.....	64
---	-----------

Section 3 : Problème de l’organisation spatiale et de développement urbain durable de la ville nouvelle Tamda	70
--	-----------

Conclusion.....	73
------------------------	-----------

Chapitre IV : Que disent les instruments d’urbanisme PDAU d’Ouaguenoun et POS de Tamda	74
---	-----------

Section 1 : PDAU d’Ouaguenoun, les grandes orientations.....	74
---	-----------

1.1 .Options et principes d’aménagement selon le PDAU d’Ouaguenoun.....	75
--	-----------

1.1.1 .Définition de plan directeur d’aménagement et d’urbanisme PDAU.....	75
--	----

1.1 .2. Elaboration et révision du PDAU d’Ouaguenoun.....	76
---	----

1.1.3. Orientations et objectifs du PDAU d'Ouaghenoun dans l'aménagement.....	76
A. Division du territoire communal de Ouaghenoun en différents secteurs.....	76
1- Le secteur urbanisé (S U).....	77
2- Le secteur à urbaniser (SAU) ;.....	77
3- Le secteur d'urbanisation future (SUF).....	77
4- 4- Le secteur non urbanisable (SNU).....	77
Section 2 : Les Plans d'Occupation des Sols (P.O.S) de Tamda.....	79
2.1. Définition et objectifs des plans d'occupation des sols.....	79
2.1.1. Définition du plan d'occupation du sol	79
2.1.2. Les objectifs des plans d'occupation des sols	79
2. 2. Les POS de Tamda.....	80
2.2.1. Le POS Tamda.....	81
2.2.2. Le POS extension Est Tamda.....	83
Section 3 : La présentation des limites des PDAU et les POS de Tamda à travers l'enquête de terrain.....	87
Conclusion.....	89
Conclusion générale	90
Annexes	92
Références bibliographique	98
Liste des tableaux, figures, graphiques et cartes	105

Résumé

Les individus et les sociétés ont besoin d'un environnement sain, d'un bien-être durable, d'aspirer à plus d'efficacité dans leurs diverses activités et à plus d'équité dans leurs rapports avec les autres mais en ne sacrifiant pas l'avenir des générations futures. Ces aspects résument globalement la notion de « développement durable ». C'est sans doute la ville, avant l'échelle de l'économie nationale, que le sens de développement durable pourrait prendre son sens. D'où le but de ce travail sur Tamda, nouvelle ville situé à proximité de la ville de Tizi-Ouzou, à travers lequel, nous tenterons de montrer que la croissance de la ville s'est faite sans la prise en compte du développement durable. Malgré les efforts consentis par l'Etat en matière réglementaire et législative, le respect de l'environnement n'a pas toute sa place dans l'évolution de cette ville. Une situation qui traduit l'état général du pays où l'urbanisation a été rapide mais surtout incontrôlée durant les différentes phases de développement du pays.

Summary

Individuals and societies need a healthy environment, sustainable well-being, aspirations for greater efficiency in their various activities and greater equity in their dealings with others, but do not sacrifice the future of future generations. These aspects summarize the concept of "sustainable development" as a whole. It is probably the city, before the scale of the national economy, that the sense of sustainable development could take its meaning. Hence the aim of this work on Tamda, a new town near the city of Tizi-Ouzou, through which, we will try to show that the growth of the city was made without taking into account sustainable development. In spite of the efforts made by the State to regulate and legislate, respect for the environment has no place in the evolution of this city. A situation that reflects the general state of the country where urbanization was rapid but above all uncontrolled during the various phases of development of the country